

EN PAGE 15 :

Football: avant Suisse-Angleterre MAURER ET RAMSEY SÉLECTIONNENT

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

Construction de logements: débat ouvert au National

Le vote doit intervenir dans la journée

De notre correspondant de Berne par intérim :

C'est le grand sujet de cette dernière semaine de session, le dernier grand sujet de cette législature. Il est d'une extrême actualité, puisqu'il s'agit du logement, plus précisément du projet d'article constitutionnel sur l'encouragement à la construction de logements. Pour ce qui est du texte même de cet article, de ce qu'il recouvre, nous en reparlerons en relatant l'examen de détail du projet qui a lieu aujourd'hui. Car, hier, nous n'eûmes droit, durant cinq heures d'affilée, qu'à l'examen d'entrée en matière. Près de trente orateurs défilèrent.

Ce n'est pas nous qui irons contester l'importance du sujet. Mais il est certain que le débat est quelque peu alourdi par la prochaine échéance électorale, chacun parlant déjà au public dont il attend les voix.

L'IDÉE

Rappelons que le projet répond à la philosophie libérale du gouvernement, mais une philosophie qui entend bien aller à la rencontre du besoin social. Il est prévu que la Confédération puisse encourager la construction, son financement surtout, en intervenant, ici comme caution, là comme prêteuse, afin de permettre la construction de logements à loyers abordables.

Le système prévu est d'alimenter cette intervention de l'Etat par un fonds de roulement. Les apports de la Confédération aux bailleurs ou propriétaires seraient régressifs et remboursables au fur et à mesure que ledit bailleur rentrerait dans ses frais. Pour lui, il n'y aurait donc plus de justification à amortir des hypothèques, par exemple, par une hausse abusive des loyers. La Confédération serait là pour permettre une évolution normale de ceux-ci.

Il s'agit donc bien d'encourager la construction à sa source, d'assurer logiquement un équilibre sain du marché, étant admis que c'est l'économie de marché, en principe, qui peut et doit assurer le besoin en logements.

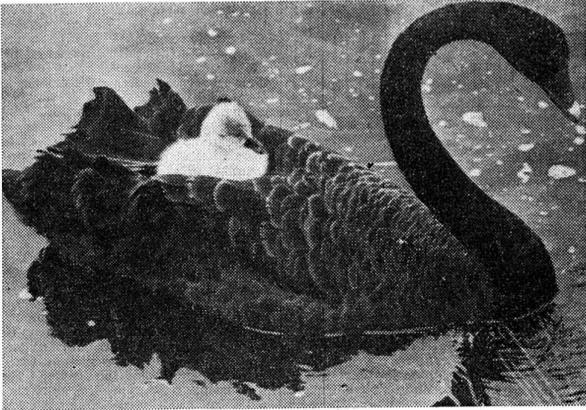
Toutefois, la Confédération subventionnera aussi directement la construction de logements sociaux. Enfin, l'encouragement et l'action des cantons et des communes restent souhaitables.

Voilà ce qu'expliquèrent encore une fois les rapporteurs, le socialiste Muheim et le démocrate-chrétien vaudois Mugny.

LA DIVERGENCE ESSENTIELLE

Tous deux admirent d'ailleurs que l'on n'était pas si loin, sur l'ensemble du territoire, d'un équilibre entre l'offre et la demande de logements. Mais il y a les points chauds. Les cinq grandes villes surtout. C'est pourquoi une minorité de la commission, à laquelle les rapporteurs souscrivent, demande que la Confédération reçoive dans l'article constitutionnel la compétence de légiférer pour éviter les abus en matière de loyers.

Lire la suite en avant-dernière page



Et vogue la galère...

Pour éviter à son dernier-né toute peine même légère, maman cygne a décidé de porter sur son dos son tout petit, né voici quelques jours près de Sydney. Papa aussi était un cygne noir, mais la nature... (Téléphoto AP)

Kissinger va se rendre à Pékin pour préparer la visite de Nixon

WASHINGTON (AP). — Le président Nixon va envoyer M. Henri Kissinger son conseiller personnel ainsi qu'une délégation à Pékin dans le courant du mois d'octobre pour procéder aux préparatifs de sa visite en Chine populaire.

L'annonce a été faite par le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Ziegler, qui a précisé que M. Kissinger et les personnes qui l'accompagneront procéderont à des « arrangements concrets ».

M. Kissinger a précisé qu'il discuterait avec les Chinois de la date de la visite de M. Nixon. « Je pense que nous pourrions faire une déclaration dans un délai raisonnable après cela ».

M. Kissinger, conseiller du président Nixon, s'était rendu en secret au mois de juillet à Pékin pour organiser la visite du chef de l'Etat américain.

Le conseiller a précisé qu'il rencontrerait le président du conseil, M. Chou En-lai.

Comme on lui demandait des précisions sur les événements mystérieux qui se passent en Chine populaire et sur leurs répercussions éventuelles sur la visite de M. Nixon, il a répondu: « Nous n'avons pas soulevé le problème... Ils n'ont fourni d'eux-mêmes aucune information ».

Il a ajouté que la Maison-Blanche est demeurée en contact direct avec Pékin et que les Chinois poursuivent avec un « soin méticuleux » la préparation de la visite.

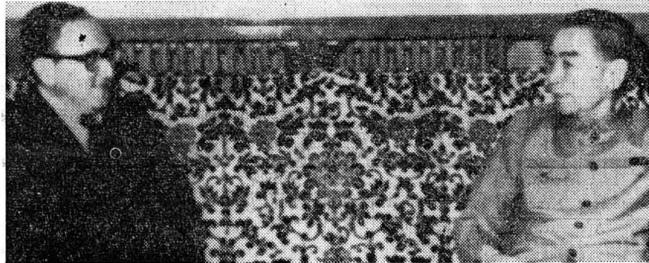
M. Kissinger a déclaré que, selon lui, les Chinois ont pris la « décision sérieuse » de

chercher à améliorer leurs relations avec les Etats-Unis et qu'il ne croyait pas qu'ils feront machine arrière.

DE SON COTÉ

Radio Pékin a annoncé, que la Chine communiste et les Etats-Unis avaient convenu que M. Kissinger se rendrait dans la capitale chinoise durant les dix derniers jours d'octobre pour préparer la visite du président Nixon.

(lire également en dernière page)



C'était en juillet: l'incroyable rencontre de Kissinger et de Chou En-lai. (Téléphoto AP)

C'EST L'APPEL DE LA DERNIÈRE CHANCE POUR DES MILLIERS DE PETITS BENGALIS

GENÈVE (AFP). — « Notre intérêt ne doit pas se relâcher et nous ne devons pas sombrer dans l'apathie. La tragédie des réfugiés pakistais en Inde a pris une nouvelle dimension et la communauté internationale doit montrer plus de générosité »: ce cri d'alarme sur le sort des quelque 8 millions de réfugiés, lancé par le prince Sadruddin Aga Khan, traduit en fait une situation quasi désespérée sur le plan des secours.

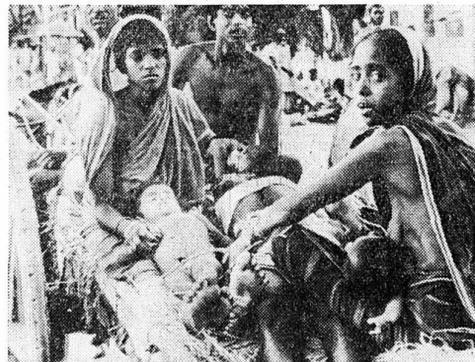
Si l'on fait abstraction de récentes inondations qui compliquent considérablement les opérations de distribution dans les camps, les ressources financières, c'est-à-dire la clé du problème à court terme, sont épuisées. Depuis le début des opérations, dont le haut-commissariat pour les réfugiés assure la coordination, on a pu recueillir 115 millions de dollars auprès d'une cinquantaine de gouvernements. A cela, il importe d'ajouter l'aide bilatérale provenant d'autres sources que les Nations unies, qui porte le montant total des secours à près de 200 millions de dollars. Mais cette somme ne représente que la moitié des besoins établis par le gouvernement indien pour une période de six mois et une moyenne de 6 millions de réfugiés. On peut imaginer, à fortiori, qu'elle a déjà été entièrement utilisée.

DERNIER RECOURS

Selon les dernières indications, les secours actuellement en route vers l'Inde seront distribués dans les prochaines semaines.

La situation, déjà grave, prend un caractère dramatique du fait des récentes inondations, et comme l'a souligné le prince Sadruddin Aga Khan, ce sont les enfants et les personnes âgées, à la santé fragile en raison de la malnutrition, qui vont être les premiers à pâtir de cet état de fait.

Selon l'organisation catholique Caritas, on considère déjà 100.000 enfants comme perdus et l'on craint que 300.000 à 500.000 autres périssent au cours des prochains mois.



La mort rôde dans les camps de réfugiés en Inde. (Archives Photopress)

AUJOURD'HUI en pages centrales FAN-L'EXPRESS MAGAZINE

Notre hebdomadaire de TÉLÉVISION et de RADIO Au sommaire GÉRALD RIGOLET SOUS TOUTES LES COUTURES AUTOMOBILISTES: mise en condition pour la mauvaise saison

L'actualité régionale: pages 2, 3, 7, 9 et 11 Les sports: pages 15 et 17 Le carnet du jour - Les programmes radio-TV: page 18 Notre magazine TV: de la page 19 à la page 24 Les bourses: page 25 L'actualité suisse: page 27

Neuchâtel: le Conseil d'Etat critique une notice du « Bulletin de la ville » lors de la campagne précédant le vote du 12 septembre N5 à la Béroche: les communes s'unissent (Pages neuchâteloises) La patronne d'un café attaquée à Martigny-Bourg (Page 27)

Les idées et les faits

LE SYNODE ROMAIN

On a dit que le Synode romain qui groupe quelque deux cent vingt évêques venus de toutes les parties du monde et délégués par les conférences diocésaines nationales et qui s'est ouvert à Rome à la fin de la semaine dernière, marquait un nouveau tournant dans la vie de l'Eglise catholique, six ans après la clôture de Vatican II. C'est vrai et c'est faux à la fois. Vrai parce qu'il est notoire qu'un fort, mais très minoritaire, courant contestataire souffle sur la vieille et vénérable institution religieuse mondiale. Il est le fait de théologiens qui n'engagent qu'eux-mêmes dans leur profession de foi nouvelle, de prêtres qui s'interrogent sur leur vocation et qui veulent s'engager dans la politique, de laïcs enfin très compromis avec les mouvements d'extrême-gauche.

Faux en ce sens que le pape a remis d'emblée les choses au point. Dans son discours inaugural, il a conjuré les évêques de ne pas se faire les porte-parole de pressions extérieures, mais d'examiner les choses en elles-mêmes, sous l'angle des rapports de l'Eglise avec le monde en transformation. Au surplus, la présence à l'ouverture du Synode du cardinal Mindszenty, primat de Hongrie, à peine libéré d'une détention de vingt-deux années, était comme un symbole. Le symbole de l'Eglise souffrante qui existe encore en bien des régions du globe; et la presse n'a pas suffisamment rappelé à ce propos l'horreur des aveux arrachés à l'archevêque d'Esztergom par la torture, lors de l'ignoble procès de Budapest en 1949.

Les deux thèmes du Synode porteront d'une part sur la mission sacerdotale, d'autre part sur la justice dans le monde. Sur le premier point, il est peu probable qu'on reviendra, malgré les pressions susmentionnées, sur la prise de position de Paul VI qui s'est élevée, dans une de ses encycliques, contre l'abolition du célibat des prêtres. Tout au plus, pourra-t-on préconiser l'ordination d'hommes déjà mariés, comme cela se pratique déjà dans le rite uniate, pour parer au manque d'effectifs et de vocations surtout dans les pays lointains. Mais, selon les vœux traditionnelles de l'Eglise, qui datent des premiers siècles et s'inspirent de l'imitation de Jésus-Christ, le prêtre, sans pour autant se désintéresser de la misère humaine, reste un être à part, un être, comme l'a rappelé l'évêque de Sion, Mgr Adam, délégué des évêques suisses, d'un sceau sacramentel tout particulier.

Mais cette affaire demeure du ressort interne de l'Eglise. Plus intéressant pour le grand public seront les débats sur la justice dans le monde. C'est un problème qui concerne quiconque à le cœur bien placé. Jean XXIII, puis Paul VI ont déjà insisté dans leurs encycliques sur la tragique condition des peuples du tiers monde (qu'il illustre, après le drame du Biafra, celui des Bengalis) ainsi que sur celles des masses prolétaires en Occident même qui, engendrés par le surcapitalisme économique, engendrent à leur tour le totalitarisme collectiviste. Maintenant, les évêques, spécialement ceux des pays sous-développés, vont examiner la question. Où sont les solutions: meilleure organisation de la charité, plus juste distribution des richesses entre les nations riches et les nations pauvres, secours aux associations internationales, sans oublier pour le croyant la prière et le sacrifice individuel, comme l'a demandé le Souverain Pontife.

Sans doute! Mais encore, à notre sens, cela ne suffit pas. Il y faudrait une véritable réforme institutionnelle tant à l'intérieur des puissances occidentales qu'à l'extérieur des puissances d'outre-Mer. Dans ces dernières, la décolonisation a eu pour effet de faire éclater les structures qui avaient été imposées. Elles n'ont été remplacées par rien, ou à peu près rien, les nouveaux gouvernements se révélant plus capables de dilapider les ressources que leur distribue l'Occident que de soulager la misère de leurs peuples. Dans les premières, les efforts pour réintégrer le prolétariat dans la nation sont encore nettement insuffisants. Rien ne se fera sans la reconstitution d'un ordre social chrétien, comme disait La Tour du Pin dans un livre célèbre et, avec lui, toutes les encycliques pontificales depuis la fin du siècle dernier. Là encore, le Synode romain doit remonter aux sources, s'il veut faire neuf et s'adapter aux besoins du monde moderne.

René BRAICHET

Qualité... de la discrimination

Contrairement à ce que pensent les Suisses dans leur ensemble, la présence, jugée excessive, de main-d'œuvre étrangère en Suisse ne pose pas, fondamentalement, un problème numérique. Ce n'est pas parce que les travailleurs de l'étranger et leurs familles sont si nombreux qu'ils sont l'objet du ressentiment de beaucoup de citoyens suisses. Ce qui indispose ces derniers à leur égard, c'est le rôle qualitatif qui revient à cette masse étrangère dans la structure même de la société: on lui fait la part trop belle, compte tenu de la qualification professionnelle discutabile.

Cette constatation se trouve exprimée dans une enquête, que vient de terminer le groupe de recherche « Migration » de l'Université de Zurich, et dont le « Comité Suisse 80 » a résumé les conclusions. Un total de quatre cent septante-trois travailleurs suisses des groupes sociaux zuricois de la catégorie inférieure à moyenne ont été interrogés à cet effet.

Sur la base de ce sondage, il est intéressant de noter que le comportement politique des Suisses, influencé par les facteurs économiques, est caractérisé par la discrimination à l'encontre des travailleurs étrangers. C'est ainsi qu'un quart environ des interviewés seulement seraient disposés à reconnaître à ces derniers le droit de vote à l'échelle communale, moins d'un cinquième à l'échelle cantonale et environ 13 % au niveau fédéral.

L'enquête zuricoise en conclut qu'il s'agit là d'un réflexe « néo-féodal », qui consiste à refuser l'intégration des étrangers, tout en acceptant leur présence, par nécessité, sur le territoire helvétique. Cette attitude est particulièrement sensible chez les citoyens suisses qui ont bénéficié d'une promotion dans la hiérarchie sociale et professionnelle grâce à l'arrivée massive de travailleurs étrangers, et dont la position s'est renforcée au point que la présence étrangère ne constitue plus pour eux une menace.

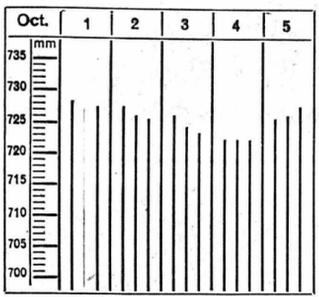
La discrimination politique au détriment des travailleurs étrangers est plus répandue chez les personnes d'un certain âge que chez les jeunes. La Seconde Guerre mondiale, qui a renforcé le sentiment patriotique — par opposition à la prise de conscience après guerre des impératifs de la société industrielle moderne — est responsable de cette inclination des citoyens suisses d'un certain âge.

Le problème de la main-d'œuvre étrangère serait-il résolu par le renvoi des travailleurs dans leurs pays d'origine? Cette solution aggraverait les choses, conclut le « Comité Suisse 80 »: les chances de mobilité, dont bénéficie la main-d'œuvre suisse grâce à la présence de travailleurs étrangers, se trouveraient non seulement freinées, mais peut-être même réduites à néant.

R. A.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 5 octobre.
 Température: Moyenne 12,4. Min.: 10,9.
 Max.: 16,8. Baromètre: Moyenne: 726,9.
 Vent dominant: Direction: nord-est. Force: modéré. Etat du ciel: légèrement nuageux à nuageux. Température de l'eau: 16.



Niveau du lac du 5 octobre à 6 h 30: 429,14.

Prévisions météorologiques. — Plateau et région de Bâle: le ciel sera très nuageux en début de matinée, et généralement peu nuageux l'après-midi.
 Températures prévues: 2 à 7 degrés à l'aube, 10 à 15 degrés l'après-midi.
 Bise faible à modérée.
 Crêtes du Jura, Valais et Grisons: beau temps. Températures prévues: -2 à 4 degrés tôt le matin, 15 à 20 degrés l'après-midi. Limite de zéro degré proche de 1500 mètres. Vents modérés du secteur est en montagne.
 Evolution probable pour jeudi et vendredi: temps ensoleillé, mais avec quelques stratus ou brouillards matinaux en plaine.

Naissances

Monique et Raymond GENTIL, Laetitia et Xavier, font part de la naissance de
Grégoire
 4 octobre 1971
 Maternité Pourtalès Neuchâtel Saint-Martin

Gérald et Claudine SCHNEIDER-HALDMANN ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils
Cyril - Gérald
 4 octobre 1971
 Maternité Pourtalès Vy-d'Etra 30 Neuchâtel

Anthony et Natacha HUGLI ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petit frère
Nicolas - Yann
 Monsieur et Madame Etienne HUGLI
 Maternité Notre-Dame 22 Pourtalès 2013 Colombier

AVIS TARDIFS
 Fr. 2.20 par millimètre de hauteur
 Demain, de 14 h 30 à 15 h 30

PUÉRICULTURE
 Restaurant Neuchâtelois, fbg du Lac 17
 A vendre, pour cause de départ,
VW 1302
 modèle 1971, 15.000 km, radio, assurances payées jusqu'à la fin de l'année. Tél. 25 69 03.

Les Vacherins MONT-D'OR sont là

Restaurant de l'Hippocampe bar-dancing « Chez Gégène » Bevaix
 Ce soir:

CHASSE SELLE, MÉDAILLONS et CIVET DE CHEVREUIL
 Tél. (038) 46 18 44

mode teinturier
 1931-1971
 40 ans de nettoyage chimique

Fr. 1.65 par mois seulement
 ... pour avoir ses valeurs en lieu sûr ce n'est vraiment pas cher, et c'est si pratique.
CREDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS
 Rue de l'Hôpital 5 - Tél. 25 83 41

SALLE DES CONFÉRENCES
 Samedi 16 octobre, à 20 h 30
LOS INCAS
 avec Cruz del Sur
 Loc. Agence Strübin, librairie Raymond, tél. 25 44 66. Places de Fr. 8.— à 20.—.

A Neuchâtel et dans la région

Le comité de Santé publique de l'accord partiel du Conseil de l'Europe siège cette semaine à Chaumont

Hier matin, au Centre de congrès de Chaumont, a débuté la 24^{ème} session du Comité de santé publique de l'Accord partiel du Conseil de l'Europe. Chacune des sessions du comité — il y en a deux par année — a lieu dans un pays différent. Ce printemps par exemple, ce fut à Dublin. Pour la session présente d'automne, le choix s'est porté sur la Suisse et sur Neuchâtel en particulier dont la structure géographique et politique ne manque pas d'intérêt du point de vue de la santé générale de la population et de l'environnement, problèmes figurant précisément au nombre de ceux mis à l'ordre du jour des travaux du Comité et des diverses commissions qui lui sont rattachées.

Les travaux des délégués porteront sur la pharmacopée européenne, l'hygiène du milieu, la protection contre les radiations, la recherche épidémiologique, le contrôle sanitaire des denrées alimentaires, les médicaments et pansements pour la défense civile, le contrôle sanitaire des communications maritimes, aériennes et terrestres, les malformations congénitales. Au cours de la semaine les délégués visiteront une grande industrie alimentaire du canton. Hier soir ils étaient reçus par les autorités cantonales au Château de Boudry. Ce soir ce sera au tour du Conseil communal de Neuchâtel de les recevoir, tandis que jeudi sera la Confédération, à son tour, donnera une réception en leur honneur à Auvier.

La session se terminera vendredi. C'est la deuxième fois que le Comité de santé publique de l'Accord partiel se retrouve en Suisse. Sa précédente visite date de 1965 à Crans-sur-Sierre.

Les résultats obtenus dans le domaine de la pharmacopée sont une preuve tangible du rôle que le Comité de santé publique du Conseil de l'Europe peut jouer, pour sa part, dans le rapprochement des pays européens, a souligné notamment le Dr Sauter, directeur de l'Office fédéral de l'hygiène publique, lors de la séance inaugurale officielle. Abordant la question des relations entre la Suisse et le Comité de l'Accord partiel du Conseil de l'Europe le Dr Sauter a rappelé que l'adhésion helvétique à la convention du 22 juillet 1964 a été principalement motivée, à l'origine, par la participation de notre pays à l'élaboration de la pharmacopée européenne. Le 25 août dernier, le Conseil fédéral a d'ailleurs annoncé que la 6^{ème} édition de la pharmacopée helvétique paraîtra le 1^{er} janvier 1972. Elle comprendra les monographies

de la pharmacopée européenne destinées à se substituer aux monographies nationales existantes.

LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LA SANTÉ PUBLIQUE

Lors de la séance officielle d'ouverture le président de la session, le Dr Perret, directeur-adjoint du Service fédéral de l'hygiène publique a donné en premier lieu la parole à M. Jacques Béguin, président du Conseil d'Etat neuchâtelois. S'adressant aux quelques vingt-cinq délégués présents, représentant dix pays d'Europe, le chef de notre exécutif a donné un aperçu de notre système politique et de l'organisation de la santé publique dans notre canton. Il releva notamment qu'un effort particulier est à faire en faveur des plus de soixante-cinq ans qui représentent actuellement treize pour cent de la population. Devant l'augmentation de la durée moyenne de la vie le gouvernement cantonal envisage de proposer au législateur une loi d'encouragement aux établissements pour personnes âgées qui existent déjà dans les différentes régions. Subsidièrement seulement l'Etat pourrait intervenir dans la construction de nouveaux établissements hospitaliers de la catégorie considérée.

Sur le plan de la santé générale M. Béguin souligna que la législation neuchâteloise sur les forêts accentue même les dispositions fédérales en la matière. Il est par exemple interdit de défricher des forêts sans reboiser simultanément des parcelles correspondantes. Grâce à ces dispositions la surface forestière du canton s'est maintenue et même accrue. En 1966, rappela encore M. Béguin, le Conseil d'Etat a

proposé l'adoption d'un décret sur la protection des sites. En réalisant ainsi la sauvegarde de la moitié du territoire cantonal, notre canton a précédé en quelque sorte la protection de l'environnement telle qu'elle figure aujourd'hui au premier rang des préoccupations des Etats.

Ainsi en saluant les congressistes au nom du chef du département fédéral de l'Intérieur, le Dr Sauter, directeur du Service fédéral de l'hygiène publique, s'est réjoui de voir que l'occasion leur était donnée

d'apprendre à connaître la chaîne du Jura suisse, évidemment moins familière aux organisations internationales que la rade de Genève, par exemple! Neuchâtel se prête cependant particulièrement bien à des «visites techniques» sur la santé générale. On y rencontre en effet de grandes différences climatiques et un mélange caractéristique d'agriculture et d'industries, propice à d'intéressantes observations sur l'environnement et le milieu.

J.-P. G.



M. François Jeanneret, nouveau président de la Conférence universitaire suisse

Réunie à Neuchâtel mardi et mercredi, la Conférence universitaire suisse, dirigée jusqu'ici et depuis sa création par M. Simon Kohler, conseiller d'Etat, directeur de l'instruction publique du canton de Berne, a élu à l'unanimité son nouveau président en la personne du conseiller d'Etat François Jeanneret, chef du département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel. Lors d'un dîner donné mardi soir dans la salle des chevaliers du Château de Colombier, la conférence, par les voix de M. François Jeanneret, du conseiller fédéral Tschudi, du conseiller d'Etat Praderwand, chef du Département vaudois de l'instruction publique et du professeur Schmid, président du Conseil suisse de la Science, a rendu hommage à M. Kohler et lui a exprimé sa gratitude pour l'œuvre qu'il a réalisée au cours de ses années de présidence.

Confédération, la démocratisation des études et la participation étudiante.

A cet égard, M. F. Jeanneret devait déclarer notamment: «Le contrat de législature est un terme de l'époque. Je n'ai pas souhaité que ce changement de présidence soit purement formel. Je tiens d'abord avec mes collègues des cantons universitaires, puis avec tous que nous définissons clairement nos responsabilités, le rôle de chacun, l'objectif ou le souci de planification doit étroitement rencontrer la souplesse d'esprit et d'exécution».

En prenant congé en tant que président fondateur M. Kohler constata que la conférence est née congénitalement bonne. Quant à M. F. Jeanneret, il reprit pour conclure cette phrase célèbre de Winston Churchill en hommage à l'œuvre de M. Kohler: «Je ne suis pas difficile, je me contente de ce qu'il y a de meilleur».

La Chanson du Pays de Neuchâtel, conduite par M. Henri Baeriswyl, interprétera en fin de soirée une série de chansons d'ici et d'ailleurs de la meilleure veine et qui furent très longuement applaudies.

J.-P. G.

COLOMBIER Retour de Martigny

(c) Les élèves de 2^{ème} classe sont rentrés samedi soir enchantés de leur séjour en terre valaisanne. Outre les visites d'entreprises et les excursions, le contact direct chez l'habitant (dans les familles), fut particulièrement poussé et apprécié.

Les jeunes Valaisans qui étaient les hôtes du Cescole la semaine précédente ont, quant à eux, rempli un questionnaire proposé par un professeur. L'analyse de ces documents nous apprend que:

- 60 % d'entre eux venaient pour la 1^{re} fois dans notre canton;
- ce qui les a le plus intéressé était le Musée d'armes du Château de Colombier, le tour du canton en car, avec une torréfiq-ue-nique, le Musée d'horlogerie du château des Monts sur le Locle, la visite d'une fabrique de montres;
- ce qu'ils ont trouvé médiocre était: la pension commune à la plage de Colombier. Ils auraient apprécié un plus large contact chez l'habitant. Voilà des renseignements utiles pour de futurs échanges scolaires.

CESCOLE II est sous toit!

(c) Les travaux du gros œuvre de la 2^{ème} étape du CESCOLE s'achèvent ces jours conformément au programme de construction.

La cérémonie de «levure» après visite du chantier se déroulera vendredi. Nous y reviendrons.

Vendanges et main-d'œuvre écolière

(c) Une enquête menée en 1970 par la direction du Cescole a fait constater que 70 % des écoliers participe effectivement aux vendanges.

Mais lorsque ces dernières démarrent à des dates différentes dans les 6 communes dont dépend le centre scolaire, il est impossible de contenir tout le monde (A Cortaillod, par exemple, des gens vendangeaient déjà il y a 8 jours!). Au Cescole, les élèves seront lâchés, bulletins en mains aujourd'hui à midi, cette date marquant la fin du premier « trimestre » de l'année longue.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 1^{er} octobre. Milana, Patrizia, fille de Vito, employé de bureau à Chamberrin, et de Maria-Pia, née Scrivano; Zilli, Sandra, fille de Dino, menuisier à Pesoux, et d'Elaine-Reine, née Montandon; 3. Portier, Laurence-Colette, fille de Jean-Pierre-Emile, mécanicien à Cressier, et de Colette-Marie-Jeanne, née Marchand; Ciabattini, Silvia, fille de Carlo, ouvrier de fabrique au Landeron, et d'Adelaide, née Gaudin; Fiorillo, Vittorio, fils de Michele-Lorenzo, vendeur à Marin, et de Palma, née Coduti. 4. Grosclaude, Sandrine-Isabelle, fille de Frédy-André, mécanicien à Cortaillod, et de Janine, née Simon; Hofstetter, Roger-René, fils de René, mécanicien à Boudry, et d'Elisabeth, née Willome.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 4 octobre. Iff, Alain-Raymond-Pierre, graveur, et Bourquin, Claudine-Josette, les deux à Neuchâtel. 5. Pettipierre, Marc-Henri, magasinier, et Echenard, Eliane-Lucie, les deux à Lausanne.

DÉCÈS. — 30 septembre. Richard, Henri-Louis, né en 1947, monteur-électricien à Neuchâtel, époux de Sonia-Andréa, née Bernasconi. 2 octobre. Dietrich née Vuilleumier, Louise-Dina, née en 1900, ménagère à la Neuveville, veuve de Dietrich, Robert-Adolphe. 3. Dubois née Steiner, Marie-Louise, née en 1886, ménagère à Neuchâtel, veuve de Dubois, Jules; Lorimer, Frédéric, né en 1887, ancien buraliste postal à Comondrèche, veuf d'Olga-Elise, née Tribolet; Marguet née Primault, Laure-Una, née en 1889, ménagère à Neuchâtel, épouse de Marguet, Charles-Aimé. 4. Ducommun née Dumanet, Jeanne-May, née en 1913, ménagère à Neuchâtel, épouse de Ducommun, Charles-Emile.

UN VOLUMINEUX RAPPORT

A l'occasion d'une conférence de presse en début de soirée, MM. Kohler et Jeanneret, ainsi que M. Rolf Deppeler, secrétaire de la Conférence universitaire suisse, ont présenté un volumineux rapport sur la capacité d'accueil, la réforme de structures et des études dans les universités suisses, préparé à l'intention du Conseil suisse de la Science afin de constituer un document de base pour les travaux de la révision fondamentale de la loi fédérale sur l'aide aux universités, qui doit intervenir d'ici à 1974.

Quant à elle, la Conférence universitaire suisse, issue de l'ancien organe de coordination des cantons universitaires, a pour tâche principale de «réaliser la collaboration des universités et hautes écoles suisses entre elles».

Trois questions fondamentales d'avenir se posent notamment aux organes responsables des universités et hautes écoles: les rapports entre cantons universitaires et la

Le Conseil général de Gorgier et le projet forestier de la « Nationale »

De notre correspondant:
 Le Conseil général de Gorgier a tenu séance mardi soir sous la présidence de M. A. Roulier. 21 conseillers généraux étaient présents sur 23 et le Conseil communal in corpore.

A l'ordre du jour: l'achat d'une parcelle de 20 m² pour le prix symbolique de 2 fr. le m² est accepté à l'unanimité. La demande de crédit pour le goudronnage d'un tronçon du chemin de la grève au bord du lac est très combattue. Le crédit a été refusé à l'unanimité.

Vente du réseau électrique à l'ENSA: partisans de la vente et de l'exploitation par la commune ont maintenu leurs points de vue pour finalement renvoyer le projet au Conseil communal pour une étude plus approfondie. Motion de M. Castella proposant la modification de l'article 13 du Conseil communal en ce qui concerne les votations selon le principe de la représentation

proportionnelle. Refusé il y a quatre ans déjà, le législatif a refusé une nouvelle fois d'admettre la représentation proportionnelle par 10 voix contre 8 socialistes. Ces derniers auront recours à une initiative comme la dernière fois qui autorise l'adoption selon ce principe, si le 10 % des électeurs le demandent.

Route nationale: ce projet est revu dans les divers. Plusieurs conseillers ont demandé des renseignements et si le projet dit «forestier» avait des chances d'aboutir. M. Descheneux, président de commune déclare que les autorités communales de Vaumarcus, de Gorgier et Saint-Aubin ont eu une assemblée lundi soir à 16 heures à Saint-Aubin, avec le groupement d'opposition au projet de l'Etat. Les trois communes intéressées acceptent le nouveau projet forestier et seront chargées d'intervenir sous réserve de quelques petites modifications mineures pour le faire accepter par l'instance cantonale. Cette dernière voit ce projet d'un mauvais œil, bien que toute la population bérochale fasse bloc pour maintenir son point de vue.

Auvier à travers l'archéologie

De notre correspondant:
 Auvier d'aujourd'hui, en surface la plus petite commune du canton, connu cependant loin à la ronde grâce à ses vins et à ses poissons, nous réservait une surprise de taille mercredi soir au cours de la conférence donnée par M. Michel Eglhoff, archéologue cantonal. En effet, la «civilisation d'Auvier» (Auvier-Kultur) date de 750 ans avant Jésus-Christ.

En fait, c'est en 1854 que les premières découvertes lacustres ont été faites au bord du lac de Zurich. Dès lors l'éveil a été donné et des recherches entreprises au bord des autres lacs suisses dont celui de Neuchâtel. Dans la baie d'Auvier, sur une profondeur de 150 cm, les différentes couches d'à peine quelques centimètres d'épaisseur chacune observées dans le terrain représentent trois millénaires... Il est possible qu'un jour tout ce que nous connaissons soit réduit à cette simple expression! La moisson d'objets trouvés est considérable et d'une richesse incalculable: la poterie, la pierre, le bronze étoient des pommes, des grains de blé, des noisettes parfaitement conservés.

Des pilots, il ne faut pas nécessairement déduire que les maisons étaient construites au-dessus de l'eau. Le niveau du lac était certainement plus bas qu'il n'est actuellement. Les fouilles actuelles du village enfoui dans les profondeurs du lac ont mis au jour des pilots calcinés: on suppose qu'un incendie a dû ravager la région et que la population s'est enfuie, laissant tout sur place. En son genre, c'est un peu le phénomène qui s'est produit à Pompéi. Prises d'avion, de remarquables diapositives montrent la structure du village, entouré d'une enceinte, avec ses rues et ses maisons. Cette même architecture est révélée par exemple par les photos des villages lacustres de Cortaillod, de Cudrefin.

Les nouvelles méthodes d'investigation permettent de tirer des conclusions d'une

précision remarquable. Ainsi par les prélèvements faits sur les pilots calcinés, on pourra déterminer si les pilots calcinés l'ont été en même temps.

Les travaux préliminaires à la construction de la RN 5 ont activé les recherches. Ils pouvaient également les arrêter mais, grâce à la compréhension du chef du département des travaux publics, M. Carlos Grosjean, un délai d'une année a été accordé pour permettre la continuation des recherches, celle des plongeurs en particulier. Dans un avenir assez rapproché, le public aura l'occasion de voir une exposition des trouvailles lacustres dont la plupart des objets proviendront de la baie d'Auvier.

Deux tours d'horloge n'ont pas épuisé la science de l'érudit archéologue ni l'intérêt des auditeurs fascinés par le rayonnement du jeune savant, et c'est à regret que chacun quitta la salle du collège heureusement bien occupée malgré la concurrence du concert offert par la sympathique fanfare du Rgt 8.

C'est à la section locale de l'Association patriotique radicale que l'on doit cette enrichissante soirée, et c'est M. Jean Henrioud qui présenta puis remercia avec humour M. Michel Eglhoff.

MARIN-ÉPAGNIER Identification difficile

(c) Les deux personnages figurant sur le tableau reçu récemment par la commune ne sont pas Louis de Meuron et Louis Guillaume. C'est du moins ce qui ressort d'une déclaration de M. Henri de Meuron, fils du peintre, après examen du tableau. La toile de Blancpain porte la date de 1890 et les deux artistes avaient alors 22 ans, âge qui ne peut guère s'appliquer aux deux personnages du tableau, l'un deux portant une barbe grisonnante. S'agirait-il alors de Bachelin, décédé précisément en 1890? L'identification paraît difficile.

HAUTERIVE Les vendanges ont commencé

Le ban des vendanges a été levé, à Hauterive, pour le rouge depuis lundi, et pour le blanc en fin de semaine, ceci pour l'ensemble du vignoble communal. Aussi le village vit-il au rythme de l'intense activité viticole habituelle à cette époque de l'année.

BERNE CONFIRME: FEUX DE POSITION DANS LES RUES BIEN ÉCLAIRÉES DE NEUCHÂTEL

Les autorités communales de Neuchâtel, qui s'étaient vu contester par quelques opposants le droit d'interdire aux voitures automobiles de rouler le soir dans les rues éclairées de la ville avec des feux de croisement, ont demandé à ce sujet l'avis du département fédéral de justice et police. Celui-ci vient de leur donner entièrement raison.

Désormais, seuls les feux de position (ou veilleuses) seront admis le soir dans les rues bien éclairées de Neuchâtel.

Avis mortuaires

L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien.
 Ps. 23.

Monsieur André Coulet; Monsieur et Madame Henri Piémontési-Coulet, leurs enfants et petits-enfants; Madame François Coulet-Pellaton, à Pesoux, ses enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Marcel Montandon-Coulet, les Bayards, et leurs enfants; Madame Fritz Cosandier, ses enfants et petits-enfants; Madame Robert Cuche, ses enfants et petits-enfants; Madame Louis-Auguste Matthey; Monsieur et Madame Fritz-Edmond Matthey, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Roger Matthey, à Cernier, leurs enfants et petits-enfants; Madame René Soguel, à Chézard, et ses enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Hélène COULET
 née MATTHEY
 leur chère épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 77^{me} année, après quelques jours de maladie.
 2065 Savagner, le 5 octobre 1971.

Dès maintenant, j'ai l'assurance que ni la vie ni la mort, ni les choses présentes ni les choses à venir, ne pourront nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ.
 Rom. 8 : 39.

L'ensevelissement, sans suite et dans la plus stricte intimité, aura lieu jeudi 7 octobre, à 13 h 30.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, cet avis en tenant lieu

Monsieur et Madame Claude Nussbaumer-Nicoud, leurs enfants et petits-fils; Monsieur et Madame Jean-Pierre Nussbaumer-Méran et leurs enfants; Madame Germaine Schenker et famille; Monsieur Paul Clerc, à Genève; Madame Robert Wisser; Monsieur et Madame Paul-André Wisser et famille; Monsieur et Madame Roger Nussbaumer et famille; Madame Georges Robert-Nussbaumer et famille; Monsieur et Madame Charles Nussbaumer, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Ferdinand NUSSBAUMER
 née Alice WISSER
 leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 83^{me} année.
 2000 Neuchâtel, le 4 octobre 1971.
 (17, Grands-Pins)
 Dieu est amour.

L'incinération aura lieu jeudi 7 octobre. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Oscar Frieden; Monsieur et Madame John Othenin-Girard-Frieden et leurs enfants Blaise et Didier, à Bienne; Madame Caroline Balmer, à Berne; Monsieur et Madame Ernst Balmer, leurs enfants et petits-fils, à Berne; Monsieur et Madame Willy Balmer et leur fils, à Berne; Monsieur et Madame Fred. Liechti et leur fils, à Berne; Madame Antoine Boget, à Berne, ses enfants et petites-filles; Monsieur et Madame Virgile Bezzola, à Berne, leurs enfants et petits-enfants, les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Oscar FRIEDEN
 née Marie BALMER
 leur chère épouse, maman, grand-maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après une longue maladie.
 2000 Neuchâtel, le 5 octobre 1971.
 (Fbg de l'Hôpital 37)
 Dieu est amour, et son amour est infini.

L'ensevelissement aura lieu au cimetière du Schosshalden, à Berne, vendredi 8 octobre.

Culte à la chapelle du cimetière, à 10 h 30.

Domicile mortuaire: cimetière du Schosshalden, Berne.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Charles Ducommun; Monsieur et Madame Jean-Claude Ducommun-Perret et leur fils, à la Chaux-de-Fonds; Madame et Monsieur Gilbert Krebs-Ducommun, à Marin; Madame veuve Marthe Ziegler-Ziegenhagen, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Lonay (Vaud); Monsieur et Madame Pierre Dumanet-Binda, leurs enfants et petits-enfants, à Noiraigue; Monsieur et Madame Jules Dumanet-Krebs, à Noiraigue; Monsieur Albert Thiébaud, ses enfants et petits-enfants, à Noiraigue; Madame veuve Hélène Dumanet, ses enfants et petits-enfants, à Noiraigue; Monsieur et Madame Philippe Ducommun, leurs enfants et petite-fille, à Noiraigue, ainsi que les familles Py, Trachsel, Zaffinetti, parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Charles DUCOMMUN
 née May DUMANET
 leur chère et inoubliable épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée paisiblement à Lui, dans sa 59^{me} année, après une longue maladie supportée avec courage.
 2000 Neuchâtel, la Coudre (Dime 35), le 4 octobre 1971.

Le cœur d'une maman est un trésor que Dieu ne donne qu'une fois. Mon âme, bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits.

L'incinération aura lieu jeudi 7 octobre. Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La C.C.A.P.
 garantit l'avenir de vos enfants
 Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
 Agent général: Chs Robert

CABARET-DANCING LA ROTONDE
 NEUCHÂTEL

VILLE DE NEUCHÂTEL

Le Conseil d'Etat critique une notice du « Bulletin de la ville » lors de la campagne précédant le vote du 12 septembre

Le 10 septembre dernier, soit à la veille de la votation en ville de Neuchâtel sur une initiative et un contre-projet sur des questions d'urbanisme, le Mouvement populaire neuchâtelois contre la RN5 au bord du lac saisissait le Conseil d'Etat de différents faits.

Le premier concernait une notice publiée par le Bulletin officiel de la ville de Neuchâtel, relative à la manière de voter et à la signification et les conséquences des différents votes possibles. Le second fait avait trait à un imprimé diffusé dans tous les ménages de

la ville, intitulé: «Route nationale et urbanisme. Dernière information de l'autorité». Les recourants estimaient que ni la loi sur les communes, ni le règlement général de la commune de Neuchâtel ne confèrent au Conseil communal le droit ou la faculté d'intervenir lors d'une votation dans un but de propagande partisane.

Enfin, en troisième lieu, les recourants faisaient des réserves sur le libellé du bulletin de vote qui, à leur avis, était de nature à semer la confusion chez l'électeur.

En date du 1er octobre 1971, le Conseil d'Etat a répondu à l'association plaignante.

Le gouvernement estime tout d'abord que la requête est recevable sous forme d'une plainte adressée au conseil d'Etat en sa qualité d'autorité de surveillance des communes et non sous forme d'un recours, puisque les requérants n'invoquent pas une violation flagrante de la loi ni n'attaquent une décision d'une autorité.

Le gouvernement écarte rapidement les moyens 2 et 3 (bulletin de vote et tract du Conseil communal) qu'il tient pour infondés.

Il s'arrête plus longuement, en revanche, sur le moyen No 1, c'est-à-dire sur la notice publiée dans le Bulletin de la ville et intitulée «Comment voter les 11 et 12 septembre?».

Le texte qui a paru était le suivant: «Quiconque est partisan du «tracé cen-

tre de la N5» acceptera l'initiative populaire et répondra OUI à la première question et NON à la seconde.

«Celui qui est favorable au «tracé sud de la N5» et de la protection étendue des sites de verdure acceptera le contreprojet du Conseil général et répondra NON à la première question et OUI à la seconde.»

Le Conseil d'Etat estime que dans sa notice, l'autorité communale devait s'en tenir à la technique de la votation (manière de remplir correctement le bulletin de vote) et qu'en proposant une véritable alternative à l'électeur, elle a commis une double et regrettable erreur, en publiant un texte critiquable et critiqué.

«Quand on connaît la manière feutrée dont on use en cette matière dans notre bon pays de Neuchâtel, on doit bien admettre que c'est un blâme qui est parti du Château à l'adresse de l'hôtel de ville. Le baume vient d'ailleurs tout de suite après, car la réponse gouvernementale ajoute que le texte incriminé ne saurait être considéré comme ayant été de nature à changer le résultat doublement négatif du scrutin.

Cette conclusion n'est pas faite pour nous déplaire. Comme les choses étaient engagées, le véritable objet de la votation ne pouvait faire illusion. Qui donc aujourd'hui n'est pas convaincu qu'en disant deux fois non, les électeurs ont repoussé autant le tracé sud que le projet «centre» de 1967?»

M.W.

Audience du tribunal de police de Neuchâtel

Aventure dans un hôtel: une histoire embrouillée

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. A. Bauer et M. D. Huguenin, suppléant. Mme C. Quinche assumait les fonctions de greffier.

A.H. au mois de juin dernier, fit brûler des cartons au bord du lac de Biémme près du Landeron. A proximité du feu se trouvaient des roseaux. Malheureusement il ne prit pas toutes les précautions voulues en éteignant le feu, car lorsqu'il fut parti, le foyer qui semblait bien éteint, se ranima et 6000 m carrés de roseaux furent ainsi détruits.

Prévenu d'homicide involontaire par négligence, A.H. s'est vu infligé une amende de 50 francs. Trente francs de frais sont à sa charge.

Au mois de février dernier Mme L.R. qui roulait en direction de Pesoux, prit le virage de Saint-Nicolas à une vitesse assez élevée. Elle se trouva brusquement aveuglée par le soleil et ne vit pas qu'un piéton de 80 ans traversait la chaussée. Son véhicule le heurta.

Le tribunal jugeant la vitesse de L.R. trop élevée et lui reprochant la perte de maîtrise la punit d'une amende de 300 fr et de 160 fr de frais.

Quelques affaires d'injures et de diffamation furent aussi traitées hier. Une seule ne parvint pas à s'arranger. Jugement dans une semaine.

LES FAITS

B.M. avait loué une chambre dans un hôtel de la ville pour une nuit. Il paya d'avance et s'en alla passer la soirée ailleurs. Lorsqu'il revint assez tard dans la nuit, il ne trouva pas sa clef. Il la demanda au patron de l'établissement qui ne voulait rien entendre et accusa M. d'avoir perdu cette clef ajoutant qu'il ne sortirait pas avant de l'avoir payée. M. voulut sortir mais la porte était verrouillée. Il demanda de téléphoner à la police: refus du tenancier. Alors il menaça d'enfoncer la porte et ainsi il obtint la permission d'appeler la gendarmerie qui arriva aussitôt.

L'agent monta dans la chambre louée

et constata qu'elle était occupée par un autre client. Il s'agissait d'une erreur de la part du personnel de l'hôtel.

Selon le témoignage des deux agents, l'hôtelier aurait traité B.M. de menteur et de voleur mais le prévenu nie une telle accusation. L'audience nous apprend ensuite que M. voulait se faire rembourser le prix de sa chambre et qu'il aurait eu beaucoup de peine à obtenir satisfaction.

B.M. porta plainte contre un agissement si cavalier et peu accueillant.

Le prévenu nia ces griefs. Le jugement sera rendu prochainement.

B.G.

Neuchâtel sur les ondes alémaniques

Dans le cadre de son émission touristique «Schweiz-Suisse-Svizzera» qui est suivie par plus d'un million d'auditeurs de Suisse alémanique et de nombreux Romands d'outre-Sarrie, le studio de Zurich consacrera son prochain documentaire (vendredi prochain, de 11 h 05 à 12 h 25) au canton de Neuchâtel, grâce au correspondant de cette émission pour la Romandie, M. L.-P. Faivre, de Genève. Ce documentaire sera ensuite repris par le service des ondes courtes et diffusé dans le monde entier à l'intention du demi-million de compatriotes disséminés dans les cinq continents.

Le responsable de cette émission, Karl-F. Schneider, a interrogé, au cours de l'enregistrement fait à Chaumont, plusieurs Neuchâtelois mêlés de près à la vie touristique du canton, notamment MM. Alex Biller, Fernand Berger, G. Pacozzi, J.-J. Gehrig et R. Schweizer.

Serrières

La kermesse de la communauté catholique

(c) A fin septembre eut lieu une nouvelle kermesse de la communauté catholique dans les locaux situés sous l'église Saint-Marc. Toute la population serriéroise y prit part pour aider à éteindre la dette de construction contractée par la communauté catholique du village.

Session extraordinaire du Grand conseil les 18 et 19 octobre

Le Grand conseil siégera les 18 et 19 octobre prochains en session extraordinaire. Après l'assise de deux nouveaux députés, MM. Philippe Mayor et Raymond Huguenin, et l'élection d'un assesseur de l'autorité judiciaire du district de la Chaux-de-Fonds, il sera saisi

Subvention pour l'Ecole suisse de droguerie

En juillet dernier, le Conseil général de Neuchâtel votait un crédit de 100.000 francs pour l'agrandissement de l'Ecole suisse de droguerie. Depuis quatre ans, l'école est contrainte de refuser des élèves et ceci faute de place. Il lui faut donc un nouveau bâtiment qui comprendra notamment quatre salles de cours, un grand auditorio et une salle de collections, bâtiment estimé à près de 1.400.000 francs. Aux termes de la loi cantonale sur la formation professionnelle, le Grand conseil peut accorder pour de tels travaux une subvention de 25 %. Vu le caractère particulier de l'Ecole de droguerie, unique en Suisse, le Conseil d'Etat propose que le taux soit porté à 40 %, ce qui représenterait une dépense de 493.500 francs.

de sept rapports du Conseil d'Etat concernant notamment une révision de la loi sur l'exercice des droits politiques et de la loi sur l'organisation judiciaire; d'une révision du décret concernant l'organisation du Tribunal cantonal des assurances et de la procédure à suivre devant ce tribunal; d'un projet de loi concernant l'institution d'un Office cantonal des mineurs et des tutelles et d'un autre consacré à l'élimination des véhicules automobiles et autres déchets;

enfin, d'un projet de décret allouant une subvention à la Fondation en faveur de l'Ecole suisse de droguerie.

Les députés entendront également un rapport de la commission chargée de l'examen du projet de loi concernant les traitements des titulaires de fonctions publiques devant le budget de l'Etat. Suivent, à l'ordre du jour, un projet de décret et un postulat concernant les problèmes posés par l'avortement ainsi qu'une trentaine de motions.

La revalorisation des traitements de fonctionnaires

En juin dernier, un projet de loi concernant les traitements des titulaires de fonctions publiques devant le budget de l'Etat était renvoyé à une commission par le Grand conseil. Après quatre séances, la commission a précisé que le principe d'une revalorisation générale des traitements des titulaires de fonctions publiques n'était pas contesté, ces traitements n'ayant pas subi de modification depuis 5 ans.

La commission pense que le critère des années de service pour l'avancement doit être relégué à l'arrière-plan pour donner la préférence aux compétences et une collaboration entre les grandes communes de l'Etat est vivement souhaitée de manière à éviter une compétition permanente entre les corporations de droit public en matière de rémunération. Si la commission ne s'est pas ralliée à un amendement socialiste consistant à rapprocher les traitements des classes inférieures des salaires moyens (augmentation de 600 fr. de la revalorisation envisagée pour les classes 12, 13 et 14 et de 300 fr. pour les classes 10 et 11), elle a longuement débattu du troisième mois.

Le principe du salaire annuel global n'est pas incompatible avec une répartition en treize versements. L'ampleur de la revalorisation envisagée permettrait d'opérer ce changement. La plupart des fonctionnaires pourraient jouir de ce nouveau mode de rémunération tout en bénéficiant d'une augmentation effective de treize versements par rapport à leur traitement mensuel actuel. Cette opération de caractère exclusivement technique aurait l'avantage de répondre à une revendication qui se généralise de plus en plus et qui se pratique aussi dans certaines entreprises privées.

Dans l'esprit de plusieurs commissaires, il ne saurait être question d'accueillir dans les prochaines années une revendication portant sur un treizième mois de salaire. D'autres commissaires n'envisagent pas cette opération comme instituant un treizième mois de salaire, cette prestation ne devant pas résulter d'une division en treize parts du traitement annuel mais de l'octroi d'un treizième salaire mensuel.

Du point de vue psychologique, des craintes sont exprimées que le public pense qu'il s'agit d'une double augmentation, c'est-à-dire d'un treizième mois plus une revalorisation. Par ailleurs, en fin d'année, ce treizième salaire viendrait alourdir le marché économique par le pouvoir d'achat accru qui serait ainsi libéré. Cette innovation pourrait en outre être considérée comme une ingérence de l'Etat dans la gestion des revenus du personnel. Enfin, la division par treize du salaire annuel comporte des inconvénients d'ordre psychologique lors de l'engagement de fonctionnaires et de comparaisons avec les salaires servis par l'économie privée.

Finalement, la commission a accepté d'introduire cette nouvelle notion dans une forme optative, le Conseil d'Etat étant autorisé à introduire un treizième salaire. Une précision est apportée à l'article 31, en ce sens que le Conseil d'Etat détermine le nombre de parts en lesquelles est divisé le traitement annuel.

QUI AUX INDEMNITÉS POUR INCONVENIENTS DE SERVICE

La commission reconnaît que les indemnités pour inconvénients de service sont indispensables et a confié au Conseil d'Etat la compétence de verser aux gendarmes une indemnité spéciale qui doit tenir compte notamment de l'irrégularité des horaires, du travail de nuit, des urgences et surtout du fait que les gendarmes doivent périodiquement changer de domicile. La commission s'en est également remise au Conseil d'Etat concernant les primes de fidélité, pensant qu'il s'en tiendra au montant global fixé dans le rapport. Quant à l'allocation de ménage dont le projet de loi stipulait qu'elle continuerait à être versée, en cas de dissolution du ménage, pour une période égale à celle pendant laquelle elle a été servie mais au minimum pendant douze mois à compter de la fin du mois au cours duquel le mariage a été dissous, il résulte de la discussion que si un fonctionnaire veuf ou divorcé a des enfants à sa charge, l'allocation continuera à lui être versée.

Pour empêcher les véhicules de nuire même détruits...

Les résidus de notre société de consommation s'amoncellent. Chacun est davantage préoccupé par la consommation des biens que par l'élimination des biens qui en résultent.

Les véhicules viennent au premier plan de ce phénomène. Dans le canton par exemple, les chiffres parlent. Il y a 20 ans on dénombrait moins de 7000 véhicules, aujourd'hui, plus de 52.000 pour une augmentation de la population de 14 % seulement au cours des dix dernières années!

Qui n'a pas eu un haussément d'épaves scandalisé en passant à côté d'une vieille carcasse de voiture abandonnée au bord d'une forêt? Un véhicule dégradé et pollue suffisamment l'air lorsqu'il est en état de marche pour qu'on décide d'en supprimer les nuisances après sa mise hors d'usage.

Chaque année 4000 véhicules sont mis hors circulation dans le canton. Où vont-ils? Chez les démolisseurs d'épaves? Moins souvent que par le passé, car les possibilités d'écoulement des pièces ont diminué de 80 % à 30 %.

Comme les épaves ne valent plus rien ou presque, leurs propriétaires n'hésitent pas à s'en débarrasser. Les plus consciencieux les déposent dans un cimetière ou chez un démolisseur et les autres (beaucoup plus nombreux) les abandonnent dans la nature sans se soucier des éventuelles conséquences de leur acte.

C'est pour réagir contre de tels procédés que le Conseil d'Etat proposera au Grand conseil une loi concernant l'élimination des véhicules abandonnés et d'autres déchets tels que les machines à laver et autres appareils électro-ménagers.

Selon le premier article de ce projet de loi, il sera interdit d'abandonner un véhicule à un endroit autre que la place de dépôt public ou privé prévue à cet effet par l'Etat. Ce sera un bon début mais le problème de la destruction et du réemploi des carcasses restera encore posé. A moins que le secteur privé ne fournisse une solution à ce problème d'ordre essentiellement économique.

La loi de 1910 coûte cher aux communes des chefs-lieux de district mais...

C'est une loi de 1910 qui fixe les obligations des communes des chefs-lieux de district en ce qui concerne les locaux qu'elles doivent mettre à disposition de l'autorité judiciaire et d'autres services de l'Etat. Elles doivent, par exemple, fournir salles d'audience et salles accessoires, un bureau pour le président du tribunal ou un «local spacieux, sec, convenablement aménagé et à l'abri du feu» pour les archives du tribunal. Inutile de dire que ces obligations imposées aux communes ont été pour elles la source de difficultés nombreuses et persistantes à mesure que tous les services de l'administration judiciaire (qui comprennent également le registre foncier et l'office des poursuites et faillites) ont vu le volume de leurs travaux augmenter considérablement. Le personnel est devenu passablement plus nombreux et les locaux, parfois vétustes, ont demandé des transformations importantes.

Tout cela coûte cher aux communes qui, en juin 1970, ont demandé au Conseil d'Etat une nouvelle répartition des frais résultant des locaux judiciaires. Les communes des chefs-lieux de district demandaient essentiellement que l'Etat prit à sa charge 50 % des frais lorsqu'il s'agit de bureaux et locaux logés dans des immeubles communaux, 66,6 %

si ces locaux et bureaux sont logés dans des immeubles privés.

Après étude, l'Etat propose une autre solution aux députés. En ce qui concerne les locaux où se rend la justice, on ne peut déroger à la loi de 1910 et à la tradition historique. En revanche, dans le cas des services des offices des poursuites et faillites, et des registres fonciers, il n'est pas exclu que la répartition par district soit remise en question. En résumé, le Conseil d'Etat estime que les communes des chefs-lieux de district doivent assurer en totalité le logement des services judiciaires et être chargées du chauffage, de l'éclairage et de l'entretien de ces locaux. En contrepartie, l'Etat prendra à sa charge tous les frais relatifs au logement et à l'entretien des offices des poursuites et faillites et des registres fonciers en passant des contrats de baux à loyer avec les communes intéressées. Si ces propositions sont acceptées, elles se matérialiseront par une dépense annuelle de quelque 200.000 fr. à la charge de l'Etat, c'est-à-dire un montant très voisin de celui qu'il aurait eu à payer si la proposition des communes (50 %) avait été retenue. C'est donc une révision des articles 114 et 116 de la loi sur l'organisation judiciaire que soumet le Conseil d'Etat au Grand conseil.



Conduite de gaz en feu

● HIER MATIN, vers 8 h 30, une fuite de gaz s'est produite dans une conduite située près de la chapelle de l'Ermitage, rue Matile. Les Services industriels y accomplissent précisément des travaux de raccordement.

Un appareil à souder utilisé à proximité communiqua le feu au gaz qui s'échappa. Avec rapidité, les ouvriers des S.I., puis les Premiers Secours parvinrent à éteindre le feu. Il n'y a ni blessé ni dégât.

Congrès scientifiques

● LE IXE CONGRÈS de l'Union mathématique italienne, grande manifestation scientifique qui a lieu tous les quatre ans, s'est déroulé à Bari du 27 septembre au 3 octobre 1971. Ce congrès a attiré plusieurs centaines de participants et les travaux présentés riches de contenu et variés ont bien reflété l'intense activité scientifique qui s'effectue dans les universités italiennes. Plusieurs pays étrangers étaient représentés à cette manifestation de la vie scientifique italienne. La Suisse aussi était présente en la personne de Mlle S. Piccard, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel, qui a présenté avec succès un travail original sur les résultats de ses dernières recherches.

L'ADEN sera seule juge

● AFIN d'éviter que deux manifestations importantes se déroulent le même jour en ville, le Conseil communal, dans sa séance du 28 septembre, a pris un arrêté obligeant les organisateurs de manifestations d'aviser l'ADEN de leurs projets.

La station de pompage des Valangines bientôt automatisée

● LE directeur des services industriels a été autorisé à prélever une somme de 50.000 fr. sur le budget de construction du service des eaux pour renforcer la station de pompage des Valangines. Il s'agit là d'une première étape en vue de l'automatisation de cette station rendue nécessaire par les difficultés de recrutement de la main-d'œuvre. 15.000 fr. seront également prélevés sur le budget de construction du service du gaz pour permettre le financement d'introductions dans de nouveaux immeubles.

Un document: les figurants de la première Fête des vendanges

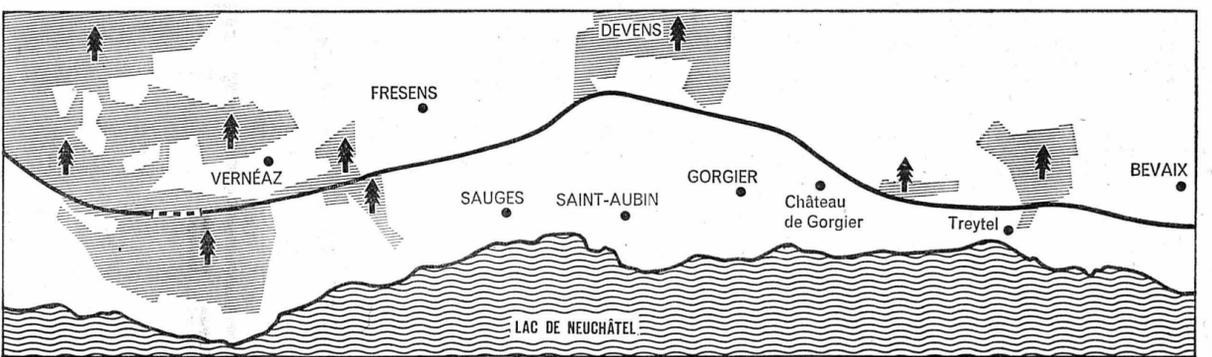
Cette photo est un document: il s'agit de la première équipe des figurants au cortège de 1902, année qui marque l'origine de ce qui allait devenir, avec des hauts et des bas, la célèbre Fête des vendanges de réputation internationale. Ces figurants sont membres de la Société cantonale de viticulture de l'époque. On sait qu'en 1902, c'est une poignée de fidèles du Vélo-club de Neuchâ-

tel aidés de quelques citoyens dévoués qui, les premiers, coordonnèrent les bonnes volontés en vue d'organiser un cortège en ville, sous la direction de Jules Turin. Après une éclipse de dix ans (1911 à 1921), la fête reparut, connue des heures de gloire et des moments pénibles, puis finit par s'affirmer pour revêtir l'éclat qu'on lui connaît depuis dix ans.



1902: point de départ de la Fête des vendanges. (Photo prêtée par Mme Marthe Lehmann, Pesoux).

N5 à la Béroche: les communes s'unissent



Le projet des forestiers. — En parlant de l'ouest de Bevaix (alentours de la Favag), on monte au nord du château de Gorgier, pour suivre la Vy d'Etra. On s'approche de la forêt du Devens, à la hauteur de la Nalière, et on enjambe le vallon d'Entre-Roches. Pour terminer, on traverse le bois de Seytle grâce à un court tunnel. La frontière vaudoise est atteinte à la hauteur de la Vy d'Etra.

Un nouveau pas pour la défense de l'environnement de la Béroche a été franchi mardi soir à Saint-Aubin, au cours d'une réunion qui groupait les représentants des trois associations d'intérêt public de Gorgier, Saint-Aubin-Sauges et Vaumarcus et des citoyens de Vernéaz. Les exécutifs des communes intéressées étaient également représentés. Une politique d'action intercom-

munale a été décidée pour le choix du passage de la N5 à la Béroche. Les diverses interventions ont démontré la volonté des intéressés de trouver une solution satisfaisante pour toutes les communautés touchées par la route nationale de Concise à Bevaix. Une étude semble recueillir la majorité des suffrages: la suggestion de tracé faite par le service des forêts du canton; ce dossier est actuelle-

ment à l'étude au service des ponts et chaussées. Les auteurs de ce tracé ont réuni dans leur solution les atouts suivants: ● rampes faibles et larges courbes; ● respect des sites et de la beauté du pays; ● destruction réduite de terres arables de bonne qualité; ● faible empiètement sur les forêts.

Le compromis est donc heureux, puisque les technocrates devraient y trouver leur compte et la Côte neuchâteloise ne pas être avilie. Il s'agit maintenant pour les autorités communales de marquer leur approbation au projet du service des forêts. Les exécutifs pourront défendre une solution raisonnable qui devrait être plébiscitée par une région qui adopterait ainsi une attitude résolument constructive.

AVIS OFFICIELS



DÉPARTEMENT DE JUSTICE

Mise au concours

Un poste de

GÉOLIER - ADJOINT
aux prisons de Neuchâtel

est mis au concours.

Obligations : celles prévues par la législation.

Traitement : classes 10 ou 9 (indemnité de logement en plus).

Entrée en fonctions : 1er novembre 1971.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au département des Finances, Office du personnel, château de Neuchâtel, jusqu'au 15 octobre 1971.

DÉPARTEMENT DES
TRAVAUX PUBLICS

MISE A BAN

Les travaux de réfection du Vieux Pont des Isles, à Saint-Sulpice, étant terminés, le département des Travaux publics, Service des ponts et chaussées, met à ban, avec l'autorisation du président du tribunal du Val-de-Travers, la vasque d'eau entourant le Vieux Pont (domaine public cantonal eau).

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à quiconque d'y déverser des ordures ou autres déchets ainsi que de porter atteinte de quelque manière que ce soit à ce site. Les contrevenants seront punis conformément à la loi.

L'ingénieur cantonal
J.-J. Dupuis

Mise à ban autorisée.

Môtiers, le 21 septembre 1971.

Le président du Tribunal :
Ph. Favarger.

IMMEUBLES

Terrain

Lotissement magnifique et splendide. Encore 2 parcelles. Situation 5 km ouest de Neuchâtel.

Adresser offres écrites à BP 2236 au bureau du journal.

A vendre

terrain d'avenir
Rhône au Rhinenviron 43.000 m² entre le lac de Neuchâtel et Bienne.

Prix intéressant. Adresser offres écrites à AO 2235 au bureau du journal.

A vendre

VILLA

à Neuchâtel, 12' pièces, grand confort. Situation splendide. Ecrire sous chiffres OV 2166 au bureau du journal.

Cormondrèche

A vendre splendide villa de 7 1/2 pièces, garage ; vue splendide et imprenable. Faire offres sous chiffres AS 64.507 N, aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

A LOUER

A LOUER à Yverdon, pour le 1er novembre ou 1er décembre,

attique
3 pièces

tranquille, grand balcon. 406 fr. tout compris + à vendre cuisinière électrique Siemens, très moderne, état neuf. Tél. (024) 2 63 16.

A louer à Cortaillod, sur la colline, vue étendue,

maison
familiale4 pièces, dont séjour-salle à manger de 30 m², avec cheminée ; chauffage et eau chaude au mazout ; garage, terrain 1500 m². Fr. 750.— par mois. Libre dès le 15 avril 1972 ou pour date à convenir. Tél. (038) 42 15 57, dès le 11 octobre.

A louer, dans ancienne villa de deux appartements, partiellement rénovée,

logement de 5 pièces

situé au rez-de-chaussée. Eventuellement avec garage. Libre tout de suite.

Les personnes solvables voudront bien adresser leurs offres sous chiffres ND 2248 au bureau du journal.

Des vacances
de ski réussiess'organisent avec soin. Faites-nous part de vos exigences, nous vous offrirons selon vos goûts :
— un ancien chalet typique aux Diablerets
— un appartement ultra-moderne à Crans
— un studio à proximité du télécabine à Verbier
— ou toute autre possibilité que vous louerez en « prêt-à-vivre », en toute confiance. Indiquez nombre de personnes, dates, stations, prix envisagés. Immédiatement vous recevrez des offres détaillées et illustrées, sans engagement.

RENT-AGENCE, organisation spécialisée, Grand-Saint-Jean 4, tél. (021) 22 46 31, 1003 Lausanne.

appartement
de 7 pièces

agencement moderne. S'adresser à Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

L'annonce
reflet vivant
du marché

Maison d'édition de la branche horlogère cherche jeune

collaborateur ou collaboratrice

ayant formation commerciale, connaissant si possible la branche horlogère.

Langues : allemand et français, oral et écrit.

Vous serez responsable de la publicité et de l'administration de revues professionnelles horlogères.

Nous demandons :

contact facile avec la clientèle ; facilité d'élocution au téléphone ; style parfait en correspondance.

Nous offrons :

travail indépendant avec responsabilités dans une petite équipe de collaborateurs.

Veuillez faire vos offres sous chiffres C 37-64348, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

ARO S.A.

LA NEUVEVILLE

Fabrique d'appareils électroménagers en pleine expansion cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

Nous demandons :

- formation commerciale
- bonne dactylographe
- langue maternelle française
- connaissance de l'allemand souhaitée.

Nous offrons :

- travail intéressant et varié
- semaine de 5 jours, vacances 3 semaines.

Faire offres ou téléphoner à ARO S.A., 2520 la Neuveville, tél. (038) 51 20 91 (interne 13 ou 21).



DÉPARTEMENT DE L'INDUSTRIE

Mise au concours

La commission du Centre de formation professionnelle des métiers du bâtiment, à Colombier, met au concours les postes à plein temps suivants :

UN SECRÉTAIRE (homme)

Titre exigé : certificat fédéral de capacité d'employé de commerce, ou diplôme d'une école de commerce, ou titre équivalent.

Nous demandons : intérêt évident pour les problèmes touchant la formation professionnelle. Sens aigu des responsabilités. Esprit de collaboration et facilité d'adaptation.

Entrée en fonction : 1er février 1972.

UN MAÎTRE PRINCIPAL DE CULTURE
GÉNÉRALE

Titre exigé : titulaire du brevet fédéral (branches générales).

Nous demandons : esprit de collaboration. Intérêts pour les techniques modernes d'enseignement. Le candidat sera appelé à collaborer étroitement avec la direction de l'école.

Entrée en fonction : 1er août 1972. Dès sa nomination, le titulaire aura à collaborer à la préparation de certains travaux.

Maître de pratique

pour les classes de maçons et partiellement pour les spécialistes en construction de routes et machinistes de chantier.

Titres exigés : maître maçon, éventuellement chef de chantier avec certificat, ou encore avoir suivi avec succès une école de contre-maître maçon.

Maître de pratique

pour les classes de menuisiers-ébénistes et partiellement pour les charpentiers.

Titre exigé : maîtrise fédérale de menuisier.

Deux maîtres de pratique

pour les classes de monteuses-électriciens.

Titres exigés : maîtrise fédérale d'installateur-électricien.

Pour les postes de maîtres de pratique, nous demandons : sens pédagogique et intérêt évident pour les problèmes de formation professionnelle et les travaux pratiques. Esprit de collaboration et facilité d'adaptation. Les titulaires pourront également être chargés de cours théoriques (dessin, technologie, calcul professionnel).

Entrée en fonction : 1er août 1972.

Obligations et traitements : légaux.

Après leur nomination, les titulaires devront collaborer à l'élaboration des programmes définitifs d'enseignement.

Tous renseignements peuvent être obtenus le matin auprès de M. G. GRABER, directeur, rue du Château 12, 2001 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 21 11 81, interne 344.

Formalités à remplir avant le 22 octobre 1971 :

Adresser une lettre de candidature manuscrite, avec curriculum vitae et pièces justificatives, à M. René MEYLAN, chef du département de l'Industrie, château, 2001 Neuchâtel.

La commission

République et canton
de Neuchâtel
Département de l'Industrie

Mise au concours

La commission du Centre de formation professionnelle des métiers du bâtiment, à Colombier, met au concours les postes de

maîtres auxiliaires

suivants pour une période d'essai d'un an.

Maître(s) de pratique

pour les classes de ferblantiers-installateurs sanitaires et ferblantiers de fabrique.

Durée des cours : 10 à 12 semaines de 32 heures par année.

Titre exigé : maîtrise fédérale de ferblantier ou d'installateur-sanitaire.

Maître(s) de pratique

pour les classes de serruriers-constructeurs et serruriers de construction.

Durée des cours : 6 à 10 semaines de 32 heures par année.

Titre exigé : maîtrise fédérale de serrurier-constructeur ou serrurier de construction, éventuellement titre équivalent.

Maître(s) de pratique

pour les classes de monteuses en chauffages centraux.

Durée des cours : 6 semaines de 32 heures par année.

Titre exigé : certificat fédéral de monteur en chauffages centraux.

Maître(s) de pratique

pour les classes de plâtriers et peintres en bâtiments.

Durée des cours : 5 semaines de 32 heures par année.

Titre exigé : maîtrise fédérale de peintre en bâtiments.

Obligations et traitements : légaux.

Chaque poste peut être tenu par une ou plusieurs personnes suivant la disponibilité et la formation professionnelle des candidats. Dès leur nomination, ceux-ci auront à collaborer à la mise au point des programmes d'enseignement définitifs.

Période d'enseignement : septembre-octobre.

Entrée en fonction : septembre 1972.

Tous renseignements peuvent être obtenus le matin auprès de M. G. GRABER, directeur, rue du Château 12, 2001 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 21 11 81, interne 344.

Formalités à remplir avant le 22 octobre 1971 :

Adresser une lettre de candidature manuscrite, avec curriculum vitae et pièces justificatives, à M. R. MEYLAN, conseiller d'Etat, chef du département de l'Industrie, château, 2001 Neuchâtel.

La commission

A ce jour, plus de
40 APPARTEMENTS
sont déjà vendus.

Yverdon

Le
Valentin
A(avenue
Pierre-de-Savoie 56-58)Dans ce quartier en pleine expansion, l'acquisition d'un
APARTEMENT DE 3 PIÈCES
soigneusement isolé et doté de tout le confort moderne, peut se faire avec une mise de fonds propre de

Fr. 20 000.— environ

l'écart au prix de vente, représentant environ Fr. 40 000.—, est pris en charge par de grandes banques vaudoises aux conditions les plus avantageuses.

Ainsi vous pouvez :

- constituer un patrimoine en épargnant ce que vous dépensez pour votre loyer
- effectuer un placement sûr à l'abri de la dépréciation monétaire
- profiter d'un revenu locatif intéressant (7% brut environ)
- être intéressé directement à la plus-value immobilière (5% à 10% par année)
- éprouver enfin un sentiment de sécurité lié à la satisfaction d'être PROPRIÉTAIRE

Entrée en jouissance immédiate. Visite sur place : tous les jours, sauf le dimanche de 14 à 18 h 30.

1003 Lausanne
2, rue de la Paix
tél. 021/23 52 11

VAL-DE-TRAVERS

à 1 km à l'est de Travers

maison familiale

de 2 appartements et dépendances avec chauffage central. Situation tranquille.

NODS

Terrain

3880 m², zone villas, vue étendue, services publics à proximité.

offre à vendre

APPARTEMENT

de 4 chambres. (100 m²) à vendre à Neuchâtel.

Situation dominante avec vue sur le lac et les Alpes. Près du centre et des écoles.

Confort de qualité. (Fonds + papiers peints au choix) cave, galetas, jardins d'enfants + d'agrément.

Prix : Fr. 151.000.— (hypothèques à disposition).

Pour renseignements et visites, s'adresser à : Paul CRETEGNY + Cie, à Neuchâtel. Tél. (038) 25 69 21.



RÉSIDENCE SUISSE

Vous pouvez devenir locataire ou propriétaire de l'appartement de vos rêves, c'est un investissement sûr et rentable dans une zone de vacances avec un grand avenir. Maintenant autoroute pied Mont-Blanc jusqu'à la Riviera.

STUDIO DÈS 24.400.—

APPARTEMENTS DÈS 33.500.—

VILLAS DÈS 85.000.—

(prix clés en main. Facilités).

Tout confort, chauffage central, ascenseur, balcon, etc., 25 ans franchise impôt immobilier.

Visite et voyage organisé le week-end sur place.

Au bord de la mer,
près ALASSIORenseignements : INTER SERVICE
15, rue de la Cité, 1204 Genève.
Tél. (022) 25 32 11.

RIDDES

A vendre

appartements

3 1/2 pièces 50.000 fr.

4 1/2 pièces 62.000 fr.

Situation ensoleillée.

Vue agréable,

chauffage central,

eau chaude générale,

immeuble de

construction récente.

Agence Immobilière

VALCO

av. de Tourbillon 54,

Sion.

Tél. (027) 2 04 44.

A toute demande

de renseignements,

prière de

joindre un timbre

pour la réponse.

Feuille d'avis

de Neuchâtel

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

MÉCANICIEN AUTOMOBILES

capable de travailler de façon indépendante et pouvant prendre la responsabilité d'un petit garage.

Excellentes prestations pour collaborateur sachant faire preuve d'initiative.

Appartement à disposition.

Faire offres sous chiffres CM 2200 au bureau du journal.

ALLEGRO

Dame ou demoiselle

serait engagée à la demi-journée

pour travaux faciles de bureau.

Débutante serait mise au courant.

Tél. (038) 33 29 77.

Etablissements ALLEGRO, Marin.

Restaurant sans alcool cher-

che

jeune fille

pour le service. Nourrie, logée.

Congé samedi après-midi et dimanche. Débutante acceptée.

Entrée à convenir.

Tél. (038) 41 23 55.

1 cuisinier

capable de travailler seul.

Bon salaire, congés réguliers.

Ambiance agréable.

Faire offres sous chiffres

P 28-130838, à Publicitas S.A.,

2300 la Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons

aide remplaçante
chef de groupe

Les candidates pouvant justifier d'une telle activité sont priées de téléphoner au (038) 42 12 42, interne 218.

FAN Icn

Pour notre service de comptabilité, nous cherchons

employé (e) qualifié (e)

ayant une bonne expérience de la comptabilité financière.

- Entrée selon convenance
- Place stable
- Ambiance jeune

Téléphoner au secrétaire de la FAN pour prendre rendez-vous No (038) 25 65 01.

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S.A.
2034 PESEUX
TEL. 038 31 11 51

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir :

OUVRIÈRES
OUVRIERS

non spécialisés pour la manutention.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Pour notre service des assurances de groupes, nous désirons engager :

un(e) employé (e) de commerce

de langue maternelle française ou allemande, ayant le goût des chiffres et de la précision et qui serait formé(e) comme calculateur(trice) ;

une dactylographe

de langue maternelle allemande ou française ayant de bonnes connaissances de la deuxième langue.

Prière d'adresser les offres de service ou de se renseigner à

LA NEUCHATELOISE

Compagnie d'Assurances sur la Vie

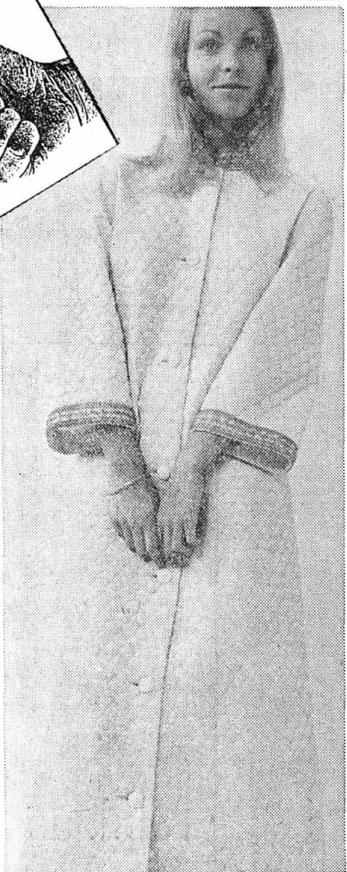
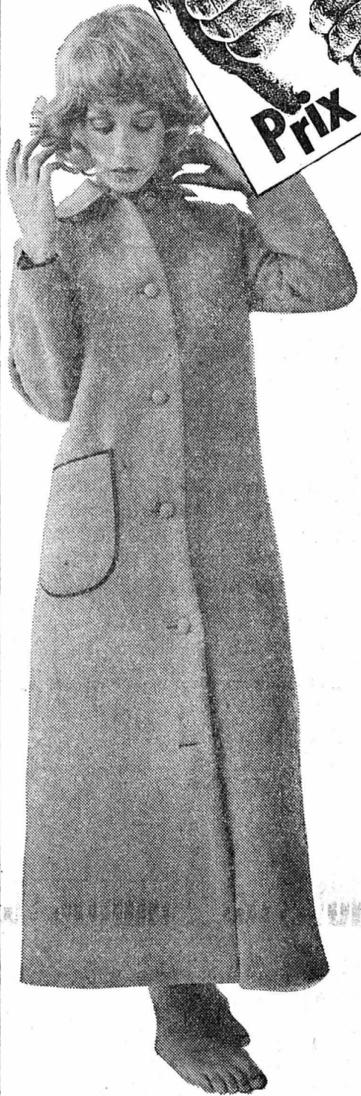
Rue du Bassin 16

2001 Neuchâtel

Tél. (038) 21 11 71, interne 208.



o'Inno prix-chooc



Robe de chambre en nylon piqué garnie d'une bordure de passementerie or. Divers coloris, tailles SML:

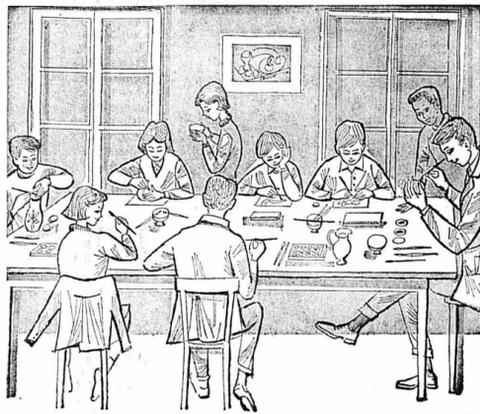
Peignoir en Courtelle douillet, petit col et poche appliquée. Coloris: rouge, turquoise, rose ou ciel, tailles S à XL:

D'une pièce, le pyjama en éponge uni, doux et confortable, grande fermeture éclair devant. En fraise, turquoise ou jaune, tailles 38 à 44:

40.- 29.-



armourins
neuchâtel



PRÉPARONS NOËL

4 nouveaux cours pour enfants de décorations de céramique sont organisés le mercredi de 14 h à 16 h et de 16 h à 18 h, le samedi de 14 h à 16 heures. Ces cours sont donnés par une personne expérimentée et coûtent 18 fr. le cours de 4 leçons de 2 heures. Inscriptions :

PAPETERIE **Reymond** Neuchâtel
rue Saint-Honoré 5

Baignoires en mauvais état

sont réparées par spécialiste avec 100 % de garantie. Nouvelles stratifications de baignoires ayant subi de gros dégâts d'acide et d'émail. Réparation sur place sans descendre la baignoire.

REPABAD, Hans Brülhart-BERG - 3185 SCHMITTEN

Agent général cantons : Fribourg, Neuchâtel, Tessin, Valais, Grisons Appenzell, Glaris, Schwyz, Uri, Zoug, Lucerne, Nidwald, Obwald.
Tél. ☎ 36 17 14 ou carte postale.
Comptoir de Fribourg, stand No 44.



Coiffure
« New chic »



Haute coiffure
Parfumerie



Tél. 24 20 21

Vis-à-vis
de la poste

Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller pour votre nouvelle coiffure et votre prochaine coloration

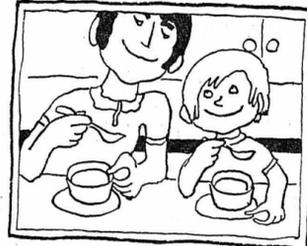
Une sélection : notre « permanente personnalisée »

Avec ou sans rendez-vous, nous attendons votre visite.
Vendredi et samedi : OUVERT SANS INTERRUPTION.

Les voici! Les 2 portions de Knorr



Lord William F. McDoubleplate reprend des forces après une chasse à courre.



Tel père, tel fils!

Après une chasse exténuante, «Ceil de Faucon» et «Biche agile» palabrent autour d'un potage.



C'est Jean le fort en «maths» — mais dans le secteur des potages, Pierre ne craint personne.

Même un célibataire endurci arrive à la préparer — sinon, il n'y a plus d'espoir.



- 5 variétés succulentes:
- St-Germain telle qu'on la mange à Paris
 - Mexicana pleine de tempérament
 - Champignons extrêmement raffinée
 - Dubarry de grande classe et légère
 - Jardinière le printemps sur votre table



Temps de cuisson: 5 minutes

TOUT POUR L'ENFANT

FILLES : du berceau à 16 ans GARÇONS : jusqu'à 6 ans
CHEZ

Savoie-Petitpierre s.a.

Seyon 1 NEUCHÂTEL Tél. 25 11 96

GODET VINS
Auvernier

L'annonce
reflet vivant
du marché



UNE OFFRE FAN-L'EXPRESS-WITTWER



A la découverte du pays de Neuchâtel, à Martigny...

« Va, découvre ton pays ! ».

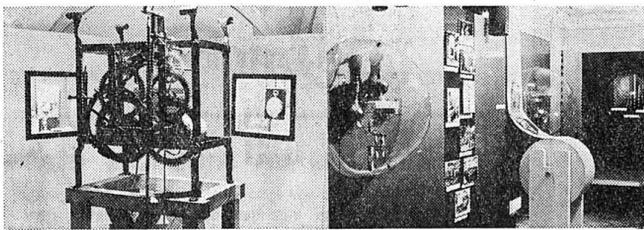
Cette invitation, qui fait un excellent slogan touristique, a donné l'idée à la FAN-L'EXPRESS de proposer à ses lecteurs une expérience passionnante : découvrir le canton de Neuchâtel tel qu'il se montre à Martigny.

On sait que le canton de Neuchâtel a l'insigne privilège d'être l'invité d'honneur de la 12^{me} Foire-exposition du Valais. A ce titre, il occupe entièrement le Manoir, dans l'enceinte du comptoir,

jusqu'au 10 octobre. Les responsables de cette présence neuchâteloise dans la jolie petite cité rhodanienne ont mis beaucoup d'enthousiasme à leur tâche, ont fait preuve d'une belle imagination, et d'un bon goût unanimement reconnu dans l'illustration de leur canton au gré des divers locaux du Manoir.

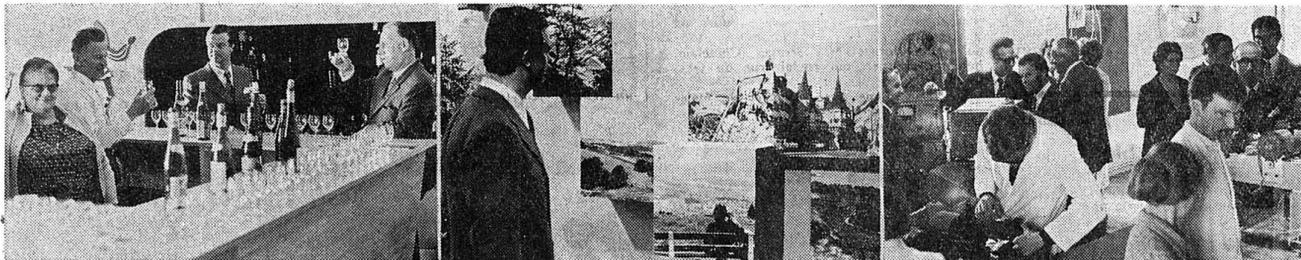
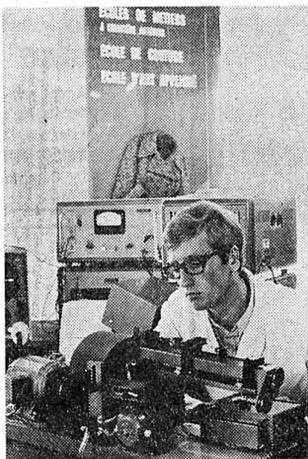
Cette présence neuchâteloise en Valais est un acte de foi en l'avenir de notre canton. Il faut y voir la volonté d'une région de Suisse de multiplier les liens confédéraux, de mettre en valeur son économie, ses sites, ses produits, ses écoles, ses industries à l'enseigne des sentiments d'amitié existant entre les populations de Neuchâtel et du Valais. A ce titre, la visite du Manoir de Martigny — et celle aussi du comptoir avec ses 330 stands sur 11.000 m² et ses pavillons spéciaux est riche d'enseignement et de substance.

C'est cette expérience, qui vous fera en outre apprécier la douceur de l'automne valaisan et bien d'autres choses encore dont la renommée n'est plus à faire que la FAN-L'EXPRESS et l'agence de voyages Wittwer vous proposent sous la forme d'un jour — dimanche 10 octobre — à Martigny pour y découvrir un pays de Neuchâtel nouveau, dynamique, enthousiaste.



A voir à Martigny le 10 octobre

- Grand combat de reines dès 11 h 30.
- Poste automobile : vente de timbres, oblitération spéciale
- Le Manoir : Présence du Pays de Neuchâtel (invité d'honneur)
- Au Comptoir : pavillon d'honneur « La santé publique » (OMS), « Forêts et bois valaisans ».
- Hôtel de Ville : exposition photographique russe sur la conquête de l'espace



WITTWER EXCURSIONS
AGENCE DE VOYAGES
AUTOCARS

organise une course spéciale pour le Comptoir de Martigny

DIMANCHE 10 OCTOBRE, départ à 8 heures.
Fr. 23.— (AVS : 18.50) entrée et repas non compris.

Inscriptions : CARS WITTWER, Neuchâtel, tél. 25 82 82.

LE CANTON DE NEUCHÂTEL

est l'invité du

Comptoir de Martigny



LA SEMEUSE

LE CAFÉ QUE DON SAVOURE... y participe

BAR - DÉGUSTATION

Halle 6 - Stand 225-7

FTR une visite très intéressante

Les FTR (Fabriques de Tabac Réunies S.A.) vous invitent à visiter leur centre de production de Neuchâtel-Serrières, au bord du lac, sur la route nationale 5. Nous nous réjouissons de vous accueillir (Tram 5, de la place Pury à l'arrêt « Brunette »).

FTR Fabriques de Tabac Réunies SA
Tél. 038 / 2111 45

Visites : tous les mardis, mercredis et jeudis à 9 h. 10 h et 14 h — le premier samedi matin de chaque mois à 9 h et 10 h (sur inscription préalable).



Marlboro — Muratti Ambassador — Philip Morris — Brunette — Arlette — North Pole

NOUVEAU

Roc

Un praliné géant au cœur tendre!

fr. - 30

Quel plaisir de savourer cette friandise enrobée de chocolat fin et de délicieuses amandes croustillantes.

Le connaisseur choisit **Suchard**

NOTRE FEUILLETON

L'Inconnue du train de Madrid

par **LILIANE ROBIN** 26

— Votre attitude est un demi-aveu, Marylène. Ne voulez-vous pas vous confier à moi, ne suis-je pas votre ami ?
Elle secoua la tête.
— Je n'ai rien, Juan, je vous assure. Un peu de dépression et de lassitude, peut-être...
— Comme vous mentez mal ! Il y a bien longtemps que j'ai deviné une peine secrète en vous et j'ai remarqué, ces temps-ci, qu'elle semblait s'être aggravée... Je me torture l'esprit pour comprendre quel est ce tourment car il y en a un, n'est-ce pas, Marylène ? Vous ne pouvez le nier et je m'en inquiète. N'en ai-je pas le droit maintenant que vous demeurez sous mon toit ?
Elle garda le silence un instant, puis :
— C'est vrai, convint-elle douloureusement, pardonnez-moi, Juan. Je comprends votre ennui, maintenant que j'enseigne le français à votre sœur et que vous m'hébergez ; je devrais parler, mais je ne le puis... C'est impossible, mais je puis du moins vous assurer que je suis digne de l'emploi que j'occupe ici et que

vous m'avez accordé avec une confiance dont je vous sais gré. Me croyez-vous ?
— Oui, dit-il en regardant le visage tragique de sa compagne. Je vous crois...
Elle parut un peu réconfortée et il poursuivit :
— Le passé a laissé une douloureuse empreinte en vous. S'agissait-il d'une question... de cœur ?
— Non, cela, je vous le jure. Auparavant, nulle idylle ne m'avait jamais troublée.
— Dois-je comprendre qu'il n'en est plus de même dans le présent ? interrogea-t-il avec appréhension.
Elle comprit qu'il pensait à Miguel et rougit. Le jeune homme ne lui avait plus donné signe de vie et, en elle, tout espoir était mort. Fixant Juan de ses larges prunelles, elle résolut de l'éclaircir à ce sujet :
— Je n'ai pas de présent sentimental. Je puis même ajouter que j'ai définitivement rompu avec Miguel Oriola et que je n'ai plus d'amitié, hormis la vôtre. Une joie intense inonda le cœur de Juan.
— La mienne vous reste acquise, dit-il avec émotion.
— Vous êtes un ami fidèle et votre demeure est une oasis pour moi, murmura-t-elle. Jamais je n'oublierai ce qu'elle fut pour moi...
L'amour désintéressé qu'il portait en lui, le désir de l'aider, de le protéger, le poussèrent à parler :
— Cette oasis, vous pourriez y demeurer toujours... Le regard de Marylène s'était agrandi de stupeur et d'émoi. Soudain, elle avait peur de comprendre. Juan allait lui ouvrir son cœur, lui faire un aveu qu'elle n'était pas préparée à recevoir. Prise de panique, elle se déroba :
— Excusez-moi, dit-elle, en se levant vivement. C'est l'heure du cours de Loretta, je l'entends qui descend. Il aurait voulu la retenir, mais il craignit l'irruption dans son bureau de Loretta qui, comme chaque matin, allait venir lui dire bonjour. Maudissant le sort qui, pour la seconde fois, l'empêchait de parler, il se résigna et dit :
— Nous reprendrons cette conversation plus tard.

Mais, dans les jours qui suivirent, partagée entre le désespoir et l'appréhension, Marylène évita de se trouver seule avec lui.
Un soir, cependant, le hasard servit Juan. Il revenait de dîner en ville lorsqu'il aperçut Marylène sur un banc du jardin, dans le faisceau des phares de sa voiture. Redoutant qu'elle ne regagne la maison endormie pendant qu'il irait au garage, il laissa l'auto au bout de l'allée centrale et rejoignit la jeune fille au moment où elle tentait de s'esquiver.
Elle portait une robe légère qui dégageait sa gorge blanche et laissait ses bras nus.
— Vous me fuyez ? demanda Juan, sans ambages.
Troublée, elle protesta :
— Qu'allez-vous imaginer !
— Vous aviez froid, peut-être ?
— La nuit était trop douce, elle saisit le prétexte suggéré.
— Non, mais dix heures viennent de sonner.
— Vous êtes fatiguée ?
Elle esquiva un signe négatif.
— Alors, acceptez de faire quelques pas dans le jardin.
Elle ne pouvait refuser. Ils se mirent à marcher côte à côte au hasard des allées, dans la nuit claire, combattant l'un et l'autre une émotion aux sources combien différentes.
— Si nous reprenions notre entretien là où nous avons dû l'interrompre l'autre matin ? dit soudain Juan.
Espérant qu'il renoncerait à poursuivre si elle n'entraînait pas dans son jeu, elle feignit ne pas se souvenir :
— Quel entretien ?
— Vous l'avez oublié ?
Elle sentit que son destin allait se jouer et qu'elle n'aurait ni le pouvoir ni la volonté d'en arrêter le cours.
S'immobilisant brusquement, il se tourna vers elle et lui prit les mains :

— Il était question que vous demeuriez toujours dans cette maison. Je voulais vous dire que cela ne tenait qu'à vous. Il suffirait pour cela que vous deveniez ma femme !
— Votre femme ! balbutia-t-elle, éperdue.
Il inclina le front en silence et elle objecta :
— Vous ne savez rien de moi et vous voulez me donner votre nom !
— J'ai confiance en vous et je n'ai pas besoin de connaître votre passé pour vous épouser. Plus tard, si nous étions unis et que vous vouliez m'ouvrir votre cœur, je vous écouterai.
La tentation de lui avouer son secret la tenailla soudain. Mais, comme avec Miguel, elle craignit de n'être pas comprise, de n'être pas crue et elle se confina dans une situation sans issue.
— Nous marier serait une folie, articula-t-elle.
— Pourquoi ?
Elle chercha un argument pour détourner le vrai problème :
— Je suis sans fortune et...
— Que m'importe ! Je n'ai plus besoin d'argent que d'explications.
Avec douceur, elle dégagea ses doigts de ceux de Juan. Elle mesurait la profondeur de sa tendresse et en était touchée. Lui ne demandait rien, n'exigeait rien. Dans sa détresse, elle s'accrochait à cette affection totale. Miguel était perdu pour elle, Juan pouvait l'aider, la sauver. Son offre pouvait la libérer du passé, lui ouvrir un avenir de tranquillité et de sécurité, alors qu'elle était si lasse et si déprimée.
Bouleversé, se méprenant sur ses réticences, Juan la pressait d'accepter :
— Je vous en prie, Marylène, dites oui sans scrupules.

(A suivre)

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

117^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

L'homme dans le temps

MATURITÉ

Quand serons-nous adultes? il est permis de se le demander devant les problèmes que nous rencontrons et surtout devant notre incapacité à les résoudre d'une façon satisfaisante. Nous avons l'attitude d'enfants mal assurés face à l'épreuve, aux difficultés ou simplement devant la nécessité de choisir telle voie plutôt qu'une autre.

Nous sommes tellement influençables que tout courant, mode et habitude nous imprègnent comme si nous étions des «êtres-éponges». Indes caractéristiques criantes de notre temps; car, ce sont ceux qui hurlent le plus fort qui sont les plus faibles et ceux qui réclament la liberté de s'exprimer et de manifester qui, trop souvent, sont peu convaincus de ce qu'ils avancent!

Quand serons-nous vraiment adultes? quand deviendrons-nous conscients dans nos paroles et dans nos actes? quand saurons-nous dire «oui» pour oui, et «non» pour non?

Les discours, conférences et les exhortations de toutes sortes submergent nos têtes et le monde; on parle et on parle encore et toujours. Plus on additionne de mots et de phrases pompeuses et plus on pense être entendu et écouté! et nous ne sommes, en définitive que lassés, saturés, et plus que jamais hésitants.

Le temps de la réflexion ne nous est plus demandé: les opinions se servent toutes prêtes, bien mijotées, assaisonnées de slogans irrésistibles. Un choix? allons donc, il faut bien faire comme tout le monde, sinon on paraîtra vraiment trop particulier! Et c'est à ce troupeau anonyme, peu curieux, et encore moins individualiste, c'est à cette masse d'indifférents, qu'il faut donner le nom d'adultes?

Nous ne le méritons guère vrai-

Anne des Rocailles

Quelque 20.000 truitelles ont été pêchées dans les étangs de la pisciculture de Môtiers

(sp) La récolte des truitelles de 1971 qui atteignit en moyenne une longueur de 7 à 8 centimètres a eu lieu samedi matin à Môtiers, dans les étangs de la pisciculture, sous la direction des gardes-pêche Jea François Wyss (Môtiers) et Edgar Hofmann (Colombier) et avec l'aide de pêcheurs de la Haute-Areuse et de la Chaux-de-Fonds. Ce ne sont pas moins de 20.000 truitelles de l'espèce «farlo» qui ont été sorties des «vieux» étangs, la récolte dans les 5 «nouveaux» étangs ayant déjà été faite.

Les truitelles sont pêchées au moyen du râteau électrique qui les paralyse et les attire; elles sont récoltées dans un filet et transvasées dans des seaux. L'opération se déroule avec célérité. Les truitelles ont été comptées et placées dans des casiers. Réparties équitablement entre les différents villages du Val-de-Travers elles seront prochainement rejetées dans les cours d'eau. Signalons que le 10% des truitelles pêchées s'en iront repeupler le Doubs, une convention existant entre la «Haute-Areuse» et «La Gaule» de la Chaux-de-Fonds.

Au total, M. Wyss estime que ce sont plus de 30.000 truitelles qui seront pêchées cette année dans les étangs de la pisciculture de Môtiers sur les 180.000 alevins déposés en avril dernier. La proportion est donc très satisfaisante. Les étangs de la pisciculture de Môtiers comprennent 5 «vieux» bassins et 9 «nouveaux». Mais tous ne peuvent pas être mis en service en raison du manque de volume d'eau et de la pollution. Les «vieux» étangs sont ravitaillés par l'eau de la nappe et les «nouveaux» par l'eau de la Vieille Areuse. Quand on connaît l'état de propreté de



Il s'agit de compter les truitelles; c'est une longue opération qui demande de la patience aux pêcheurs acceptant d'aider le garde-pêche. (A. Vipsres - F.Y.)



La pêche des truitelles au moyen du râteau électrique.

certaines cours d'eau, on peut aisément s'imaginer quelle est la qualité de l'eau qui passe de la Vieille Areuse dans les «nouveaux» étangs...!

DES TRUITES EN DANGER DE MORT...

Samedi, le travail à la pisciculture a été interrompu à midi, le garde-pêche du Vallon ayant été averti que des truites se trouvaient en danger d'asphyxie dans le

Buttes, ceci en raison du faible niveau d'eau de cette rivière. Avec le râteau électrique, le garde-pêche et ses aides sont allés pêcher les truites dans leur habitat presque à sec. Cette opération s'est poursuivie dimanche matin. Les 400 truites sauvées d'une mort certaine ont été déposées dans un des étangs de Môtiers. Elles seront rendues à la rivière lorsque les conditions seront devenues meilleures.

F. Jt.

COUVEY - COUVEY

Les pompiers à l'œuvre

(c) Cent deux hommes du corps des sapeurs-pompiers ont été à l'exercice lundi soir. Le travail s'est fait par sections dans différents quartiers du village sous la direction des chefs de groupe, commandés par M. Albert Niederhauser et son adjutant le Pti Marcel Hayer. Les hommes composant la «fanfare des pompes» ont répété, de leur côté, en vue de l'inspection et du défilé du 23 octobre.

FLEURIER

Renversé et blessé par une auto

(c) M. Daniel Rossettel de Fleurier, circulait hier en auto rue du Régional, en direction de la Gare. Il n'a pas accordé la priorité au cyclomotoriste M. Georges Châtelain, habitant Fleurier, qui roulait rue du Grenier.

Souffrant d'une commotion et de plaies au pied droit, M. Châtelain a été transporté à l'hôpital par l'ambulance. Dégâts aux deux véhicules.

Etat civil de septembre

Naissances. — 10. Blatti, Claire-Lise, de André-Alfred et de Arlette-Christiane née Favre, à la Montagne-de-Buttes. 15. Robert-Nicolas Thierry-Daniel, de Jean-Daniel et de Lisette-Irène née Gaille, à la Brévine. 17. Garcia Maria-Begonia, de Antonio et de Maria-Angelès née Sanchez à Saint-Sulpice. 27. Evard, Stéphane, de Jean-Maurice et de Margrit-Thérèse née Jutzi, aux Verrières.

Publications de mariage. — Six.

Mariages. — 10. L'Éplattier Camille-Daniel et Rieffel Marie-Louise. 10. Duthe Léon et Pauline Marie.

Décès. — 1. Ingresso Sergio né en 1971 (décédé à Lausanne). 4. Leuba-Pétrémard Yvonne-Cécile, née en 1902. 6. Vallon William-Robert, né en 1897. 10. Kunz Germaine-Marie, née en 1895. 22. Hainard Louis-Ernest, né en 1891. 23. Borel Edmond-Eric, né en 1919. 25. Leuba Louis-Hoseph, né en 1901. 25. Berthoud Fritz-Armand, né en 1892 (décédé à Neuchâtel). 26. Vaucher-André Marthe-Alice, née en 1892. 28. Leuba, Pierre-Charles, né en 1935 (décédé à Neuchâtel).

GASPARD

Les mésaventures d'un propriétaire de vélo

Il est arrivé récemment une curieuse mésaventure à Couvet. Un citoyen se rendit dans un cercle pour boire. Il avait déposé son vélo près des ordures. Passant par-là, un autre Covasson, trouvant dommage que la bicyclette fut mise au «rebut» — du moins le croyait-il, — démonta une roue dont il avait besoin et la rapporta à son domicile. Quand le propriétaire de la bicyclette voulut reprendre sa machine, il constata non sans surprise la disparition de la roue.

«C'est un tel qui l'a prise, indiqua un témoin. Et le propriétaire de se rendre incontinent chez celui qui avait démonté la roue...»

«J'ai cru, certifié ce dernier, que le vélo était destiné à être ramassé par les éboueurs. Je ne suis pas un voleur. Du reste voilà la roue... Au lieu de faire un procès, les deux hommes, plus sagement, vidèrent une bouteille.»

Or, quand le propriétaire de la petite reine, une roue à la main, voulut reprendre son bien, les éboueurs avaient passé et embarqué le cycle à destination de l'usine d'incinération... Le propriétaire du vélo, jura sans doute, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus, d'abandonner sur la voie publique, près des objets encombrants, un vélo qui précisément ne l'était pas pour lui...

GASPARD

Examens EPGs de base centralisés

(c) L'office EPGs du district du Val-de-Travers organisera le 16 octobre et le 17 au matin à Couvet, des examens centralisés. Le rassemblement a été fixé à la salle de gymnastique. Le chef de district souhaite une participation nombreuse des jeunes sportifs du Vallon à ces examens EPGs de base.

Cours TCS

(c) La commission technique neuchâteloise du TCS, mettra sur pied, à Couvet, le mardi soir, des cours de base et de complément. Les cours de base auront probablement lieu en fin d'année 1971, ceux de complément au début de 1972.

Réfection appréciée

(c) Au nouveau collège, les travaux de réfection qui ont porté sur les toilettes «garçons» des trois étages du bâtiment sont maintenant terminés. Cette réfection est non seulement appréciée des élèves mais aussi des concierges dont le travail sera facilité.

Où va l'argent de la fondation cantonale «Pour la vieillesse»?

De notre correspondant régional: On se demande souvent où va le produit de telle ou telle collecte faite dans notre pays ou dans le canton. Si des comptes ne sont pas toujours accessibles

	1970	1969
RECETTES:		
Produit de la collecte	43.721 fr. 30	43.785 fr. 05
Dons et legs	10.000 fr.	18.000 fr.
Subventions de la Confédération:		
a) ordinaire	69.432 fr.	69.432 fr.
b) pour les centres	40.000 fr.	20.000 fr.
c) pour les services d'aide familiale	1.591 fr.	7.647 fr.
d) pour secours, etc.	18.535 fr. 50	5.200 fr.
Subvention du canton	45.000 fr.	30.000 fr.
Subvention pour sécularité et SAF.	6.070 fr.	4.800 fr.
Intérêts des capitaux	14.642 fr.	14.134 fr. 50
	248.991 fr. 80	212.998 fr. 55
DÉPENSES:		
Frais de collectes	6.365 fr. 75	6.034 fr. 70
Remise à la caisse centrale	1.867 fr. 80	1.887 fr. 50
Prestations versées	52.809 fr.	43.963 fr. 40
Service d'aide familiale	75.000 fr.	60.000 fr.
Centres	92.371 fr. 15	54.058 fr. 50
Clubs des loisirs	11.949 fr. 75	9.386 fr. 40
Gymnastique, vacances, etc.	12.601 fr. 65	7.204 fr.
Sécularité	9.658 fr. 05	9.069 fr. 20
Subventions à des asiles	3.500 fr.	2.000 fr.
Frais d'administration	7.249 fr. 75	7.928 fr. 70
Subvention non utilisée	—	3.600 fr.
	273.372 fr. 90	205.132 fr. 40
Excédent des recettes:		7.866 fr. 15
Excédent des dépenses:	24.381 fr. 10	

à chacun, la fondation «Pour la vieillesse», présidée par le conseiller d'Etat René Meylan, a publié le résultat du dernier exercice. Voici comment se présentent les recettes et les dépenses:

Comme on peut le remarquer, le produit de la collecte a été le même d'une année à l'autre, alors que les dons et legs ont diminué de 8000 fr. La subvention de la Confédération a augmenté de 20.000 fr. pour les centres et de 13.000 fr. pour les secours, celle du canton ayant passé de 30.000 à 45.000 fr. Dans les dépenses, on note une augmentation de 9000 fr. pour les prestations versées, et de 15.000 fr. pour le service d'aide familiale. Mais ce sont les centres qui ont surtout bénéficié

Marathon de l'information

Le marathon entrepris par la télévision romande, mais sera-t-il efficace, échelonné ainsi sur plusieurs semaines, pour la présentation des élections fédérales, est sans doute une expérience unique dans les annales de notre télévision et représente un travail d'information considérable, nécessitant beaucoup de tact et de doigté. Présentation des partis par eux-mêmes, lesquels reviennent une seconde fois sur le petit écran, par leurs représentants interviewés par des journalistes, soirée affrontement, résultats en direct le 31 octobre, etc. tels sont quelques-uns des jalons posés par l'équipe d'Alexandre Burger, grand maître des opérations. «Qu'est-ce qu'un conseiller fédéral?», première émission de la série fut parlante, passionnante même. La présentation des partis par eux-mêmes fut très inégale, parfois cocasse et peu crédible. Le jeu de la démocratie, la télévision au service des partis, auront servi les causes de M. Schwarzenbach et de ses partisans. Ce fut parfois désagréable. Qu'en auront pensé de nombreux étrangers qui suivent les programmes de la télévision romande?

«Quatre années décisives», une équipe du service de l'information faisait le point hier soir, évoquant l'ancienne et la future législature. Le

NOIRAIGUE

Retrouvailles

(c) Les contemporains de 1932 se retrouvèrent dimanche au pied de la Clusette, comme ils l'avaient fait il y a un an.

LES VERRIÈRES

Chez les Fribourgeois

(sp) Le comité de l'Association des Fribourgeois du Val-de-Travers a tenu séance au Mont-des-Verrières, sous la présidence de M. Ernest Magnin. Celui-ci a fait le bilan de la dernière saison et a présenté le programme futur. Il consistera en une assemblée d'automne le 16 courant avec souper de la chasse à la Côte-aux-Fées; en un match au loto et en la célébration de la Fête de Noël le 5 décembre à Fleurier.

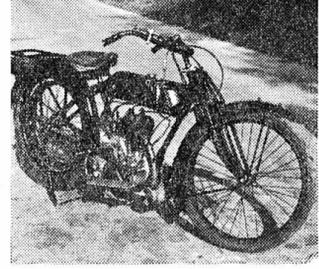
Etat civil de septembre

NAISSANCE: 27.9.1971 Evard, Stéphane, fils de Jean-Maurice et de Margrit-Thérèse, née Jutzi (naissance à Fleurier).

PUBLICATIONS DE MARIAGES: 5.

VAUD - VAUD - VAUD

YVERDON Avant le Comptoir



Dans quelques jours, soit le 8 octobre, la neuvième édition du Comptoir yverdonnois sera une réalité. Fermant ses portes le 17 octobre, il abritera cent trente stands où échoppes. Il se tiendra sur la Place d'Armes et aura une superficie de 7000 m². Une exposition de cycles et motos de la «Belle époque», appartenant à M. Jacques Leu de Curny, domicilié à Yverdon, a été prévue. La deuxième attraction sera un simulateur de vitesse, une «Lotus» formule III qui attirera les passionnés de courses de voiture.

Une salle de la formation professionnelle accueillera la gendarmerie vaudoise et les PTT; la première évoquera son activité sur le plan matériel et pénal, la seconde présentera son travail sur le plan des communications et ses incidences.

(A. Vipsres - Leuba).

MONTAGNY Blessé par une vache

(c) M. Louis Ogay, 72 ans, domicilié à Montagny, près d'Yverdon, qui se trouvait à la vallée de Joux, s'est fracturé le col du fémur à la suite d'une chute, après avoir été bousculé par une vache. Il a été transporté à l'hôpital d'Yverdon.

YVONAND Cyclomotoriste renversé et grièvement blessé

(c) Hier, à 17 h 20, M. Alphonse Hayoz, âgé de 59 ans, habitant Middel (Fribourg) qui circulait d'Yverdon en direction d'Yvonand à cyclomotor, a été atteint et renversé par une voiture qui roulait dans le même sens au lieu dit «La Gaille», commune d'Yvonand. Blessé à la tête, souffrant d'une commotion cérébrale et de contusions diverses, la victime a été transportée à l'hôpital d'Yverdon.

CHAVORNAY Ecrasé par son tracteur

(c) Hier à 7 h 30, M. Freddy Favre, âgé de 22 ans, habitant Corcelles-sur-Chavornay, qui circulait au volant d'un tracteur agricole rue de la Gare à Chavornay, a subitement dévalé un talus à droite peu avant le pont CFF. Grièvement blessé, il a été transporté en ambulance à l'hôpital d'Orbe.

PAYERNE Nouveau président

(c) Au cours de son assemblée générale, l'Union des sociétés locales a désigné un nouveau président en la personne de M. Roland Galley, président du corps de musique «L'Avenir». Il succède à M. Roger Jaccoud, arrivé au terme de son mandat de trois ans. Au cours de la séance, les délégués ont encore fixé les dates des prochains lotos.

Journées d'études

(c) Deux classes du collège d'Echallens (une quarantaine d'élèves), accompagnés de deux maîtresses, viennent de passer trois journées d'études à la maison des cadets de Payerne, se documentant sur la cité de la reine Berthe.

CARNET DU JOUR

Môtiers: Musée Rousseau, ouvert.
Médecin et pharmacien habituels.
Ambulance: de jour, tél. 61 12 00, de nuit, tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet: tél. 63 25 25, de Fleurier, tél. 61 10 81.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 18.
Détachement de gendarmerie: tél. 61 14 23.

Avis mortuaires

Ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.
Mademoiselle Emma Frick, aux Bayards; Madame Constant Fatton-Frick, aux Bayards, ses enfants et petits-enfants à Serrières, à Lausanne et aux Bayards; Monsieur Rodolphe Berger, au home de Couvet, ses enfants et petits-enfants à Bevaix, à Delémont et aux Planchettes; les enfants et petits-enfants de feu Prosper Béguin-Berger, à Areuse et à Bâle; Madame Elise Berger-Burdet, à Fleurier, ses enfants et petits-enfants à Genève, Berne, Neuchâtel, Fleurier et Studen; les enfants et petits-enfants de feu Charles Frick, à Fleurier; les enfants et petits-enfants de feu Albert Frick, à Neuchâtel, aux Verrières et à Noiraigue; les enfants et petits-enfants de feu Paul Grize-Frick, à Lausanne et à Saint-Aubin; les familles Burgoffer, Dupré, Brugnani et Hasard, en France, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
Madame Marie BERGER-BESNARD
leur chère tante, grand-tante, belle-sœur, cousine, parente et amie, que Dieu a enlevée à leur tendre affection, dans sa 79^{me} année, après une pénible maladie supportée courageusement, le 5 octobre 1971, aux Bayards.

Maintenant, l'Eternel mon Dieu m'a donné du repos de toute part.
I Rois: 4.

L'envelissement, avec suite, aura lieu aux Bayards, vendredi 8 octobre.

Culte au temple, à 14 heures.
Prière pour la famille au domicile, à 13 h 30.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

Père, si Tu le veux, éloigne de moi cette coupe. Cependant, que ce ne soit pas ma volonté qui se fasse, mais la tienne.
Lc. 22: 42.

Madame Alessandro Lomazzo-Percio, ses enfants Nicolas et Augustina, ainsi que les parents en Suisse, en France et en Italie,
ont le grand chagrin de faire part du décès de
Monsieur Alessandro LOMAZZO

leur cher époux, papa, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 42^{me} année, après une douloureuse maladie supportée avec beaucoup de courage, et réconforté par les sacrements de l'Eglise.

Fleurier, le 5 octobre 1971.
Qu'il repose en paix.

L'enterrement aura lieu vendredi 8 octobre, à 13 heures, à Fleurier.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église, à 10 heures.

Domicile mortuaire: 48, rue du Temple, Fleurier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

Profondement touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil

Madame Armand BERTHOUD et ses enfants

remercient tous ceux qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages, se sont associés à leur épreuve.

Fleurier, Zurich et Genève, septembre 1971.

AVIS DIVERS

Je désire engager tout de suite

retraité

pour divers travaux de laboratoire, quelques heures par jour.

Horaires à convenir.

Faire offres à la pâtisserie H. Helffer, Fleurier. Tél. 61 21 02.

Salle de spectacles - Couvet

Vendredi 8 octobre 1971, à 20 h 30

CONFÉRENCE

sur Le Développement de la télévision en Suisse

par M. René SCHENKER directeur de la Télévision romande

Exposé suivi d'une discussion générale sur les programmes

Profitez de l'occasion unique qui vous est offerte de donner votre point de vue sur la télévision au Val-de-Travers.
ENTRÉE LIBRE
Organisation A.T.V., section du Val-de-Travers

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

personnel auxiliaire

Horaires complets ou partiels, selon possibilités. Se présenter au chef du personnel ou téléphoner au (038) 25 64 64 en novembre et décembre.

armourins
neuchâtel

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S. A.
2034 PESEUX
TEL. 038 31 11 51.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir, pour nos départements de production :

MÉCANICIEN-OUTILLEUR

en qualité de chef de groupe ;
pour notre département mécanique :

MICROMÉCANICIEN

ayant la possibilité de travailler sur la machine à pointer et sur la machine à électro-érosion ;

pour notre département automatisation :

MÉCANICIEN

ayant des connaissances en électricité.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Importante entreprise industrielle de la région de Neuchâtel cherche, pour son département commercial,

EMPLOYÉ SUPÉRIEUR

Nous demandons :

- solide formation de base et expérience dans la commercialisation de produits et la prospection de marchés
- esprit d'initiative et sens des responsabilités
- connaissance des langues anglaise et, si possible allemande
- Âge idéal : 30 à 35 ans.

Nous offrons :

- activité variée et intéressante
- place d'avenir au sein d'une entreprise moderne et dynamique
- rémunération en rapport avec les exigences du poste
- excellentes institutions sociales.

Prière de faire offres écrites, avec curriculum vitae et copies de certificats, sous chiffres 28-900270 N à Publicitas, Neuchâtel.

SÉCURITÉ AÉRIENNE

Nous cherchons, pour notre service technique de la sécurité aérienne, à

L'AÉROPORT DE GENÈVE - COINTRIN

MÉCANICIENS-ÉLECTRICIENS MÉCANICIENS

pour travaux d'atelier, entretien de télexscripteurs et autres appareils électro-mécaniques. Possibilité d'instruction progressive en électronique aux candidats qualifiés.

Nous offrons une activité intéressante et variée, places stables, possibilités d'avancement, sécurité sociale étendue.

Les intéressés de nationalité suisse sont priés de demander la formule d'inscription ou d'adresser leurs offres à :

RADIO-SUISSE

Société anonyme de télégraphie et téléphonie sans fil, Division technique, boîte postale, 3000 Berne 25.

Téléphone : (031) 41 33 31, demander M. A. Scheidegger.

Gonset

Les Grands Magasins Gonset S.A., à Yverdon, engageraient pour entrée immédiate ou à convenir

décorateurs (trices) - étalagistes

pour l'atelier central d'Yverdon.

Travail varié, déplacements dans les succursales vaudoises — semaine de 5 jours, congé le samedi.

Nous offrons : bons salaires selon qualifications et références, rabais sur les achats personnels, caisse maladie/accidents et tous autres avantages des grandes entreprises.

Prière d'adresser offres, de se présenter ou de téléphoner à la Direction des ventes, Grands Magasins Gonset S.A., Remparts 9, 1400 Yverdon. Tél. (024) 2 31 31.

1^{ers} coiffeurs 1^{res} coiffeuses 2^{mes} coiffeuses shamponneuses

(formation assurée par nos soins).

Semaine de 5 jours, avantages sociaux.
Possibilités de gains élevés, participations.

Faire offre à OLY S.A., rue de Romont 20,
1700 Fribourg, département du personnel.

Tél. (037) 22 07 54.

CHEF de VENTE EXTÉRIEUR pour la Suisse romande

Le candidat retenu aura l'expérience des fonctions commerciales et sera rompu aux méthodes de distribution des produits de grande consommation (marque).

Il aura déjà assumé des responsabilités au sein d'une équipe de vente (animation, formation, contrôle).

Progression de carrière assurée — pour candidat capable de s'imposer et d'obtenir des résultats — dans une des plus importantes entreprises suisses de la branche, dont le siège est en Suisse allemande.

- Français parfait et bonne connaissance de l'allemand.
- Age : 30 - 45 ans.
- Domicile : Lausanne ou environs.

Prière d'envoyer lettre manuscrite et dossier habituel en indiquant la référence F 12. Des informations complémentaires seront données au cours d'un entretien confidentiel. Aucun dossier ne sera transmis sans l'autorisation expresse du candidat.

Fernand Boillat
Conseil en vente et en recrutement de personnel commercial
Lausanne, 2, rue Sainte-Beuve —
tél. (021) 22 11 74/75

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

annonces sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Pour travail facile, nous engageons

personnel féminin

pour travail en fabrique ou à domicile.

Faire offres à la Gaine Viso, Saint-Blaise.

Tél. (038) 33 22 12.

Chef Gianni

Restaurant de la Poste, spécialités italiennes, 2034 Peaseux, tél. (038) 31 40 40, cherche :

cuisiniers commis de cuisine

nourris, logés, très bons salaires ;

sommelières sommeliers



2088 CRESSIER (NE)

Fabrique de produits alimentaires, cherche une personne pour

travaux de nettoyages

Travail régulier et bien rétribué.
Horaire à convenir, mais journalier.

Téléphoner ou se présenter aux bureaux à Cressier.
Téléphone (038) 47 14 74.

Atelier de recherche théâtrale

cherche

3 filles 2 garçons

âge minimum 18 ans, disponibles 4 heures par jour. Région Jura.
Ecrire sous chiffres P 28-130822 à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Nous cherchons, pour notre restaurant du personnel, une

FILLE D'OFFICE

ou

GARÇON DE CUISINE

Congé samedis et dimanches.

Travail agréable.

Horaire régulier.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à M. Rolfs, tél. (038) 21 11 45, interne 245.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS :
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 2003 NEUCHÂTEL



S.A. 2088 CRESSIER (NE)
Fabrique de produits alimentaires
engage :

SERRURIER SUR MACHINES SERRURIER EN CONSTRUCTION qualifiés

- Participation à de nouvelles constructions
- Entretien d'un important parc de machines
- Variétés et possibilités de développement professionnel.

MAGASINIER

capable, sérieux et possédant de bonnes connaissances de la mécanique.

Nous offrons :
— Activité indépendante et variée
— Prévoyance sociale.

Prière d'écrire à la direction ou de téléphoner au (038) 47 14 74, interne 17.



LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales

Transport
Accidents
Responsabilité civile
Véhicules à moteur
Bateaux
Incendie
Chômage incendie
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Bagages
Bijoux et fourrures
Machines

Nous sommes une Compagnie Suisse d'Assurances travaillant sur le plan international.

Nous cherchons actuellement pour l'un de nos chefs de département, pour une date aussi proche que possible, une

SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE

possédant diplôme de fin d'apprentissage de commerce ou d'école de commerce, de langue maternelle française avec d'excellentes connaissances de la langue allemande, pouvant rédiger de manière indépendante des travaux de correspondance en français et en allemand.

Une bonne culture générale est également souhaitée. Possibilité de collaborer avec le service du personnel.

Nous pouvons offrir :

- travail varié et intéressant
- ambiance agréable
- rémunération liée à la qualification
- horaire variable

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres ou de téléphoner au (038) 21 11 71 (interne 208) à

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Service du personnel
Rue du Bassin 16
2001 Neuchâtel.

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

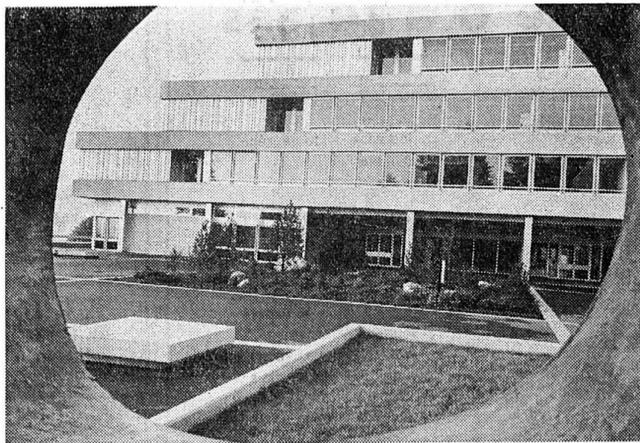
Feuille d'avis de Neuchâtel

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Etape importante dans la vie scolaire des Montagnes
Le 23 octobre, inauguration du nouveau gymnase cantonal

De notre correspondant: Le 23 octobre, en présence des conseillers d'Etat François Jeanneret, chef du département de l'instruction publique et Carlos Grosjean, responsable du département des travaux publics...

Qu'en pensent les jeunes? Sans doute ne se rendent-ils pas compte de la petite nostalgie qui envahit l'adulte en longeant ces longs couloirs aux immenses baies vitrées plongeant sur la ville...



Un symbole? Non, une ouverture vers l'avenir. (Avipress - Girardin)

avril de cette année, le corps enseignant et les élèves tant du gymnase que des écoles secondaires chassés par la fermeture du collège primaire de la rue Numa-Droz occupaient les locaux.

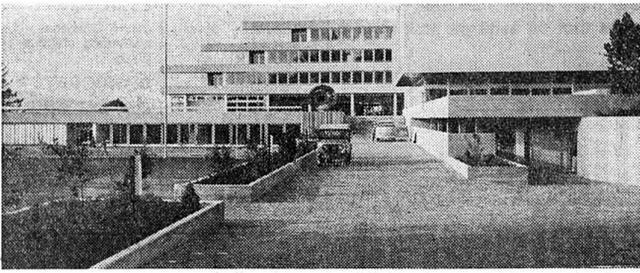
1981, puisque selon les statistiques officielles, nous devrions avoir à ce moment-là un gymnase cantonal totalement rempli... de gymnasiens!

ON A VU GRAND

Mais pour l'heure, on a vu grand. L'avenir est donc largement prévu. Samedi 23 octobre, les invités se retrouveront tôt le matin à l'aula où ils entendront tout d'abord une chorale: «Brich dem Hungri-gen dein Brot» de la cantate no 39 de Bach...

INTEGRATION RÉUSSIE

Les derniers travaux se poursuivent, on pose les décorations. Sur l'esplanade, prend place une sculpture d'André Ramseier, de Neuchâtel. Dans le hall d'entrée, le xylophone de Daniel Brunner, de Lausanne, donne le ton. Enfin Dominique Froidevaux, de Rolle, avec «Atlant» se retrouve dans l'aula...



L'entrée principale.

Propagande accrue et nouveaux cycles
L'Université populaire du Jura neuchâtelois à un tournant

De notre correspondant: Comme tant d'autres institutions victimes du désinvestissement de la population, l'Université populaire neuchâteloise, section des Montagnes, se retrouve à un tournant. Un tournant dangereux pour beaucoup mais que l'U.P.N. a décidé de franchir victorieusement...

grâce à la fidélité de ses professeurs, grâce aussi aux subventions de l'Etat, des communes intéressées et de quelques personnalités. Cette saison qui va s'ouvrir, sera très fait marquée par un nouveau chapitre consacré à la culture générale, chapitre présenté à la Chaux-de-Fonds, mais surtout par un énorme effort de propagande jamais entrepris...

avec projection de diapositives): le sculpteur Hubert Queloz introduira l'art égyptien.

LE LOCLE

Histoire des civilisations (cours de quatre leçons): les langues, leur origine, leur développement et leur parenté par M. André Chédol, docteur honoris causa de l'Université de Neuchâtel. Art et histoire (onze leçons avec projections): avec l'architecte neuchâtelois Maurice Billeter. Physique (cours de seize leçons): cours de physique élémentaire par M. Roland Heubi, professeur au technicum du Locle...

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

- La Chaux-de-Fonds: CINÉMAS. - Corso: 20 h 30, «Soldat bleu» (18 ans). Eden: 15 h et 20 h 30, «Love Story» (dès 12 ans en matinée-prolongations). Plaza: 20 h 30, «L'Amour physique» (18 ans). EXPOSITIONS. - Vivarium de la Bonne-Fontaine: plus de 200 animaux. Galerie du Manoir: gravures de Yersin. Musée d'horlogerie: les collections. Musée d'histoire naturelle: collections et dioramas. Musée d'histoire: sur demande (ouvert le week-end). Musée des beaux-arts: l'année Jaquet-Droz et les androïdes. Musée paysan et artisanal régional: la vie au 18e siècle. Club 44: exposition de peintures figuratives. TOURISME. - Bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10. DANSE ET ATTRACTIONS. - Rodéo-Club bar 72: 21 h - 2 h. Le scotch: 21 h - 2 h. La boule d'or: 21 h - 2 h. Cabaret 55: 21 h - 2 h. Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17. Pharmacie d'office: Henry, Léopold-Robert 68, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11. MANIFESTATIONS. - Club 44: 18 h 30, vernissage de l'exposition d'affiches cubaines. Club 44: 20 h 30, littérature cubaine et latino-américaine par Alejo Carpentier, écrivain. Salle de musique: 20 h 15, concert de l'abonnement, l'Ensemble instrumental de France dirigé par Jean-Pierre Wallez. Ferme du Grand-Cachot-de-Vent: œuvres de Latour.

Le Locle

- EXPOSITIONS. - Galerie d'art classique, Concorde 51, Renata Vaucher de la Croix, peintre 15 à 21 h. Années Jaquet-Droz, Musée des beaux-arts: 14 h à 17 h (sauf le lundi), un siècle de gravures. Château des Monts: 14 h à 17 h (sauf le lundi, pendules et horloges Jaquet-Droz. TOURISME. - Bureau officiel de renseignements, Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43. Pharmacie de service. - Breguet, Grand-Rue 28, Dès 21 h, tél. 17. Permanences médicales et dentaire. - En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

Membre de la commission des relations publiques, M. Willy Gabus précise que l'Université populaire se veut avant tout société de formation plutôt que d'information. Afin donc d'intéresser le maximum de personnes au programme proposé, il a été fait appel aux syndicats et associations patronales du Locle et de la Chaux-de-Fonds. Tous les ouvriers rattachés à la branche horlogère ou à des branches annexes recevront ou ont reçu la liste des cours. Une initiative qui touche 220 usines et quelque 25.000 personnes de tout le Jura neuchâtelois. Il s'agit ensuite d'estimer l'impact et surtout d'attendre les inscriptions. Cet effort sera-t-il récompensé? Comme le relevait un autre membre de la commission, M. Jean-Marie Boichat, de cette réponse dépendra l'avenir même de l'U.P.N.

Mais pourquoi utiliser des moyens aussi considérables? Les chiffres renseignent. Il y a quelques années, on comptait une participation de 600 élèves. L'année dernière, pour douze cours, seuls 190 auditeurs. Alors? On repart l'ensemble du problème, mais aucun remède ne put être proposé. Devra-t-on revoir encore la matière enseignée, transformer certains cours, en ajouter d'autres? Le lancement de leçons de culture générale devrait rallier la majorité des suffrages. Les conclusions se tireront ensuite. Quoiqu'il en soit, rarement l'on aura eu une telle qualité proposée:

LA CHAUX-DE-FONDS

Culture générale (Ire année): cycle d'introduction de deux ans avec les professeurs Francis Dindèleux (méthodologie du français); Mme M.-L. Caby (lecture et interprétation de textes) et Fr. Delgald (psychologie). Philosophie (cours de 4 leçons): en lieu et place d'un cours traditionnel, ces quelques heures visent à permettre la rencontre entre personnes qui s'interrogent et une discussion de la réponse sartrienne, professeur: M. Francis Jeanneret. Mathématiques (cycle de quatre ans): professeur, M. Freddy Taillard. Le premier cours portera sur les matières suivantes: algèbre, trigonométrie, calcul vectoriel. Hygiène mentale (deux conférences): avec la participation du Dr Claude Cherpillod, directeur du centre psycho-social neuchâtelois et du Dr René Tissot, directeur de la clinique de Bel-Air à Genève. Littérature (cours de cinq leçons): naissance et développement du théâtre bourgeois en France, par le professeur Jean-Claude Perrin. Histoire de l'art (cours de sept leçons

VAUD PAYERNE La récolte de betteraves sucrières bat son plein

Favorisée par le beau temps, la campagne betteravière 1971 a pris un bon départ dans la Broye vaudoise et fribourgeoise, ainsi que dans les autres régions (La Côte, Gros-de-Vaud, plaine du Rhône, plaine de l'Orbe, Vully, région d'Yverdon et de Grandson, etc.). De nombreuses gares de Suisse romande connaissent une animation inaccoutumée, qui se poursuivra jusqu'à la mi-décembre, partout où les agriculteurs livrent leurs marchandises. Mais c'est la gare de Payerne qui fait preuve de la plus grande activité, en recevant également les livraisons de betteraves, mais aussi en formant les trains qui, chaque jour, sont dirigés sur la sucrerie d'Aarberg. D'autres trains sont formés entre Chavornay et Yverdon, mais ces derniers partent généralement en direction de la sucrerie de Frauenfeld, via Payerne. La récolte de cette année sera bonne en qualité et en quantité. Les premiers sondages faits à Aarberg ont déjà donné une moyenne de 15,6 % de teneur en sucre. Si le beau temps persiste, ce pourcentage pourra évoluer favorablement.



Un dernier au revoir à Payerne avant de prendre le chemin d'Aarberg. (Avipress - Pache)

M. Pisani au Club 44

Le Club 44 de la Chaux-de-Fonds, on le sait, affiche chaque saison dans ses programmes quelques personnalités de premier plan. Pour inaugurer sa nouvelle saison, il a fait appel à un homme politique français très connu, M. Edgar Pisani.

M. Pisani, ancien préfet, ancien ministre de l'Agriculture et de l'Équipement, ancien député, président du Conseil national des économies régionales et de la productivité, président de l'École nationale supérieure agronomique à Toulouse, sera l'hôte du Club 44 jeudi soir. Il parlera de l'«Éducation et Société moderne», un des problèmes-mêlés de notre temps. Le conférencier, qui a joué un rôle important dans la constitution de l'Europe agricole ainsi que dans la promotion du régionalisme en France est un homme qui a le courage de ses idées. Que l'on se rappelle sa démission de membre du gouvernement en 1967 et de député en 1968! Il s'est par ailleurs toujours intéressé de très près aux problèmes de l'éducation et de la jeunesse. En lui offrant sa tribune, le Club 44 inaugure magnifiquement son nouveau cycle des jeudis.

Précisons encore que les femmes font maintenant partie intégrante du Club. Elles seront nombreuses à participer à cette soirée, démontrant ainsi leur volonté de suivre régulièrement la vie de leur Club.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

Au tribunal de police du Val-de-Ruz Plusieurs infractions à la LCR

De notre correspondant: Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cernier sous la présidence de Mme Ruth Schär-Robert, assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut. Dans le courant du mois d'août, M. J.D. de Valangin a circulé à plusieurs reprises avec un scooter sans être titulaire d'un permis de conduire. Le véhicule n'était pas muni de plaques ni couvert par une assurance R.C. Le prévenu reconnaît les faits. Il était en pourparler avec un camarade pour lui acheter ce véhicule et voulait l'essayer. J.D. est condamné à 3 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et au paiement d'une amende de 150 fr. qui pourra être radiée du casier judiciaire dans le même délai. Les 53 fr. de frais sont mis à sa charge.

UNE DÉMARCHE INUTILE

Le 15 avril, M. E.M. de Dömbresson, circulait au volant de son automobile de Chézard en direction de son domicile. A la sortie de Saint-Martin, il s'apprêtait à

COFFRANE

Un encouragement

Dimanche ont eu lieu au stade de Kleinhof à Olten, les finales des concours de jeunesse d'athlétisme léger auxquelles chaque canton pouvait envoyer six participants sélectionnés. Les cinq représentants neuchâtelois: Christiane Maridor, Monique Juan, Monique Wyss, Renzo Perissinotto et Pierre-Alain Dick se sont classés fort honorablement, Renzo Perissinotto de Coffrane étant même neuvième de sa catégorie. Ces résultats sont encourageants pour ces jeunes sportifs qui sont récompensés de leur sérieuse préparation.

A l'aula des Forges: le cinéma au service de l'entreprise horlogère

Les projections de films, dans le cadre de l'Année Jaquet-Droz, se sont terminées sur une courbe ascendante, avec quelques réalisations intéressantes à plus d'un titre. PONCTUALITÉ, film d'animation dû à l'instigation des Fabriques d'assortiments réunies, est un voyage agréable, dans un décor de jolis dessins qui, dédaignant toute explication technique rébarbative, nous emmène de l'origine de la mesure du temps aux réalisations les plus modernes et les plus précises. D'une facture très simple, mais avec une réelle qualité d'imagination et de réalisation artistique, c'est une description sommaire et très attrayante, qui est à même d'éclairer le plus grand profane en matière de mesure du temps et de donner au spécialiste horloger une vision originale. On peut très bien imaginer la portée d'une œuvre de ce genre qui, distribuée par l'UNESCO, apportera non seulement une information aux habitants des pays en voie de développement mais fera également le plaisir de tout Suisse, ayant des rapports plus ou moins proches avec notre industrie nationale.

Avec TEMPUS, une nouvelle balade en animation, on atteint le stade du petit chef-d'œuvre en la matière. Réalisé par Ernest et Gisèle Ansoorge, sur demande et proposition de la Chambre suisse de l'horlogerie, ce film pourrait devenir l'exemple parfait du cinéma au service de celle-ci. En effet, l'apport cinématographique ne se limite pas à la description et à l'illustration vivantes, mais ajoute l'imagination et l'originalité à une technique d'animation bien au point. En voulant dédaigner de prime abord le film-réclame au premier degré, les promoteurs ont peut-être mieux approché le but réel, ce film étant en fait destiné à intéresser les jeunes aux professions horlogères. Le petit bonhomme TEMPUS, attiré d'ailleurs la sympathie de tous. On ne peut s'empêcher de sourire à toutes ses mésaventures, conséquences de son retard perpétuel dans tout ce qu'il fait. L'histoire amuse et même passionne les enfants mais laisse aux adultes un vaste champ d'interprétation. L'ironie présente dans plusieurs situations peut donner à penser qu'il vaut mieux être réaliste, savoir accepter les défauts des situations, les pressions de la concurrence, pour mieux les surmonter. L'autosatisfaction ne mène à rien, mais une critique objec-

tive permettra mieux à notre industrie de lutter sur un marché mondial concurrentiel et ourance.

UNE APPROCHE SIMPLE

La seconde partie nous a donné une information plus technique avec les films de M. Schmid. Tout d'abord LA RECHERCHE ELECTRONIQUE DANS L'INDUSTRIE HORLOGERE, datant de 1966, nous a permis une approche simple de l'horloge à quartz. Film court, information brève, mais aussi explication claire à la portée de tout un chacun et qui permettra certainement à beaucoup de mieux comprendre tout ce qui se passe sous l'énigmatique terme de «montre à quartz».

Il est difficile de juger la portée de ce film réalisé avant tout pour contrecarrer les réalisations étrangères. Les progrès dans ce domaine ont été si rapides en 5 ans, mais il est un fait qu'une telle démonstration, à l'époque, devait surprendre quelque peu nos adversaires. Comme l'a spécifié le réalisateur, on a même tenté de prendre des photos au flash de séquences particulièrement surprenantes lors de sa projection au Japon.

OMEGA-MEXICO 68, une vision des Jeux olympiques à travers les cent millièmes de seconde. Pour être à la hauteur du développement actuel du sport, il faut un chronométrage d'une grande précision. Ce petit film en est une démonstration convaincante et si les sportifs suisses déplorent nos moindres recettes en médailles, ils seront tout de même fiers de celle accordée au chronométrage, méritée et tout autant prestigieuse.

En cette année de retour aux sources de notre industrie, ces trois séances de films horlogers peuvent permettre de faire quelques remarques sur l'inclusion de la vision cinématographique de l'horlogerie dans les manifestations Jaquet-Droz. Les promoteurs, comprenant bien que l'audio-visuel est inhérent à notre temps, ont ajouté ainsi un volet important à toutes les évocations. Il était intéressant pour le public de voir comment le cinéma servait la cause de notre industrie, car toutes ces réalisations sont destinées avant tout à une information au-delà de nos frontières. Mini-festival de films horlogers mais maxi-intérêt pour l'information donnée, une page bien remplie et positive, reliant Jaquet-Droz aux réalités de notre temps!

Petite collision

Hier, à 9 h 25, Mme M. C., domiciliée à la Chaux-de-Fonds, quittait, au volant de sa voiture, une place de stationnement située place du Marché. En entreprenant cette manœuvre en marche arrière, elle heurta, avec son véhicule, le flanc droit d'un taxi conduit par M. G. M., également de la Chaux-de-Fonds. Dégâts.

Bible et archéologie

Bible et archéologie: sur ce thème aussi vaste que l'histoire du monde, se donne une série de conférences, au théâtre de la Chaux-de-Fonds. En voulant apporter des preuves de l'authenticité des écrits religieux, les conférenciers, à l'aide de clichés en couleurs, se font historiens.

Dimanche dernier, le pasteur Raymond Meyer parlait d'Ur en Chaldée, cité d'Abraham. Un sujet qui retint l'attention d'une assistance relativement nombreuse. Ce dimanche, M. Meyer abordera le problème de Mari, cette capitale oubliée. Jusqu'aux fouilles de Mari, en Haute-Mésopotamie, il était hasardeux de préciser l'itinéraire d'Abraham vers la terre de Canaan. Les récits bibliques ont trouvé d'étonnantes confirmations dans les archives royales du palais de Zimri-Lim, souverain de Mari.

Ce cycle de huit conférences a déjà été donné à Paris, Bruxelles et dernièrement à Neuchâtel.

Politique

Le POP se présente

Le parti ouvrier et populaire neuchâtelois, à la veille de se lancer dans la lutte pour les Chambres fédérales, a tenu, au cours d'une petite conférence de presse, hier après-midi, à la Chaux-de-Fonds, à se présenter. Les candidats au Conseil des Etats et au Conseil national, à l'exception d'un seul, assistaient à cette réunion que dirigeait M. Jean Steiger, président cantonal. Ce fut, une fois de plus, l'occasion de réaffirmer les positions populistes.

FRANCE VOISINE

Près de Morteau Garçonnet happé par un car

Hier, vers 18 h, à Derrière-le-Mont, près de Morteau, un jeune garçon de 6 ans, Michel Faivre, s'est jeté à bicyclette contre le car piloté par M. Alexandro Pacca de la Chaux-de-Fonds, qui ne put éviter le malheureux enfant qui débouchait de la cour de ses parents; grièvement blessé à la tête, le petit Michel Faivre a été transporté chez un médecin de Morteau qui l'a dirigé aussitôt sur le Centre hospitalier régional de Besançon où son état a été jugé très sérieux.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

Le feu dans une fabrique de décolletage

Il était 14 h hier, lorsqu'un incendie se déclara dans un des ateliers de décolletage de la fabrique Touchon à Valangin. Une étincelle produite par une machine avait enflammé un bac à huile et les flammes, attaquant déjà les parois de l'atelier. Grâce au sang-froid des ouvriers et à la promptitude de l'état-major des sapeurs-pompiers de Valangin, conduit par le capitaine Jean-Maurice Chollet, le feu était rapidement circonscrit. Il fallut toutefois employer de nombreux extincteurs à poudre et entailler le plafond de l'atelier pour éviter une surprise toujours possible. A l'arrivée des premiers secours de Neuchâtel, tout était éteint.

FONTAINES

La troupe au village

L'E.R. PA. 246 est arrivé mardi au village, accompagnée d'un imposant parc de camions et de machines de chantier. Elle séjournera dans nos murs pendant trois semaines. Cette troupe, composée essentiellement de Balois et de Zuricois, est commandée par le plit. Bosshard. Elle est chargée de faire disparaître définitivement ce qui reste de l'ancien Hôtel-du-District, en partie démolie par la cp. PA. III-12, il y a quelques semaines. Ce travail délicat et pénible se fera sous forme d'exercices et, vendredi déjà, il est prévu de faire sauter le bâtiment.

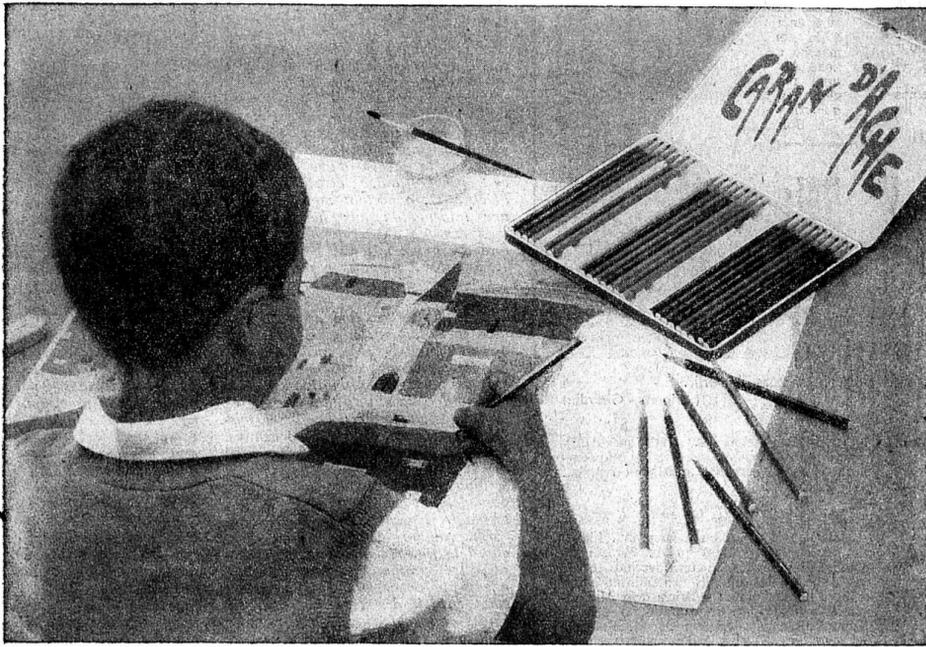
CARNET DU JOUR

Pharmacie de service. - Marti, Cernier; Piergianni, Fontaines. Permanences médicales et dentaire. - votre médecin habituel.

Du 11 au 16 octobre

CONCOURS DE DESSINS «CARAN D'ACHE»

Ouvert à tous les enfants de 6 à 14 ans



C'est les vacances ! Trop courtes pour partir, trop longues pour rester chez soi. Venez aux ARMOURINS où un concours captivant a été préparé à votre intention :

Il s'agit de dessiner

«LA FÊTE DES VENDANGES»

avec les craies grasses Néocolor, mises à disposition des concurrents.

Tous les petits artistes pourront exercer leurs talents de dessinateur sous surveillance d'une personne diplômée. Il suffit de demander un bulletin d'inscription aux rayons « Jouets ou Papeterie ».

Les dessins seront classés en 3 catégories.

De nombreux prix récompenseront les gagnants dont les travaux seront exposés (bons d'achats Armourins et lots Caran d'Ache).

Distribution de
badges CARAN D'ACHE

armourins neuchâtel

Dégustation gratuite
de CANADA DRY

MIGROS

cherche

pour son siège central à Marin (transport
depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

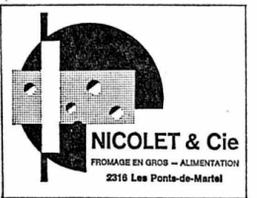
filles de cuisine

pour son restaurant d'entreprise.

Place stable, bonne rémunération, horaire
de travail : 7 h à 13 h 30. Avantages so-
ciaux d'une entreprise moderne.



Veillez adresser vos offres ou téléphoner à
la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL,
tél. 33 31 41, ou présentez-vous à la réception
de notre siège central, 13, route de la Gare,
à MARIN, de 11 à 12 h ou de 16 à 18 heures.



engagent pour entrée immédiate

employés

à temps complet ;
à la demi-journée ou à l'heure.
Bonne rémunération à per-
sonnes dynamiques.
Tél. (039) 37 12 59.

Travail à domicile

Montage et confection de tuni-
ques, manteaux et pantalons.
S'adresser à : Arsenal canton-
nal, Colombier.

Tél. (038) 41 21 31.

DEMANDES D'EMPLOIS

Dame, 49 ans,
employée de
commerce durant
32 ans, cherche

changement de situation

pour début novembre
ou date à convenir.
Adresser offres sous
chiffres EN 2193 au
bureau du journal.

Jeune homme

21 ans, maturité
commerciale,
cherche place
intéressante et
variée.
Adresser offres
écrites à MC 2247 au
bureau du journal.

Conducteur de grue

(Suisse)
cherche emploi,
région Saint-Blaise -
Hauterive -
Neuchâtel.
PRESSANT.
Ecrire sous chiffres
CR 2237 au bureau
du journal.

Jeune Suisseuse allemande cherche place

d'employée
de bureau
pour le
1er novembre,
au Landeron ou
aux environs.
Adresser offres
écrites à OE 2249 au
bureau du journal.

Maçons

cherchent travaux auprès de parti-
culiers.

Adresser offres écrites à FO 2194
au bureau du journal.

COMMERCES OFFRES ET DEMANDES

A remettre à la Chaux-de-Fonds

laiterie-épicerie

dans quartier très peuplé,
centre d'achat. Bon chiffre
d'affaires. Agencement remis à
neuf. Convientrait à couple.
Logement de 3 chambres, bon
marché, à disposition en
dessus du magasin.
Prix de vente : Fr. 37.000.—
plus inventaire environ
Fr. 10.000.—.

Faire offres sous chiffres
P 28-950081, à Publicitas S.A.,
2300 la Chaux-de-Fonds ou
téléphoner au (039) 26 81 55.

A remettre en location,

buffet de gare

région lac de Neuchâtel.

Locaux d'exploitation comprenant :
café - salle à manger - petite salle
- terrasse + 1 appartement de
5 chambres à l'état de neuf.
Conditions de reprise avanta-
geuses.

Pour tous renseignements, écrire
sous chiffres 600049 à Publicitas,
1002 Lausanne.

OFFRES D'EMPLOIS

Par suite de démission, pour raison d'âge, du
titulaire, une entreprise des branches annexes de
l'horlogerie (section habillement) engage un

CHEF DE FABRICATION

Préférence sera donnée à TECHNICIEN-MÉCANI-
CIEN, mécanicien ou bijoutier connaissant l'ébau-
che, la boîte et le cadran, capable de surveiller et
de diriger une fabrication soignée, ayant si possible
des connaissances en galvanotechnique et pouvant
représenter la maison auprès de la clientèle.

Faire offres sous chiffres G 920511 à Publicitas,
48, rue Neuve, 2501 Bienne.

Fabrique de Plaqué Or G., désire engager, pour son
département visitage, mise en travail des comman-
des et programmation, un

EMPLOYÉ CONSCIENCIEUX

responsable d'un groupe d'ouvrières.
Prestations intéressantes.

Faire offres sous chiffres P 900269 N, à Publicitas,
2001 Neuchâtel.

HOTEL DE L'ÉTOILE, à Colombier,
cherche

sommelier(ère)

Tél. 41 33 62.

Employée de bureau

serait engagée, 2 ou 3 soirs
par semaine de 18 h 30 à
21 h 30.
Adresser offres à l'Ecole Bénéd-
ict.

CONFISERIE DE 1er ORDRE
cherche

première vendeuse

capable de diriger six vendeu-
ses. Jour de congé le mardi et
un dimanche par mois. Even-
tuellement nourrie et logée.

Faire offres à la confiserie
Roulet, place du Marché,
2300 la Chaux-de-Fonds.

RESTAURANT DE LA POSTE,
Fontaines, cherche, tout de
suite ou à convenir,

sommelière

ou

extra

Famille Demierre.
Tél. (038) 53 12 13.

Entreprise de Cernier cherche

employée

pour le bureau (éventuellement à
la demi-journée). Travail varié et
agréable.

Adresser offres écrites à BN 2223
au bureau du journal.

Les restaurants BEAULAC

cherchent :

sommelier (ère)

chef de rang

filles ou garçons de buffet

(débutant(e) accepté(e)).

garçon d'office

Tél. 24 42 42 ou se présenter au
restaurant.

PHARMACIE DE L'ORANGERIE
cherche

commissionnaire

Se présenter ou téléphoner au
25 12 04.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

★ L'EXPRESS

★ Jusqu'à fin décembre 1971 pour Fr. 16.50

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

Localité : _____ No postal : _____

Signature : _____

Veillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

DESIREZ-VOUS DEVENIR REPRESENTANT ?

Nous offrons à toutes personnes
ayant dynamisme et ambition
la possibilité de suivre
notre cours de vente
en Suisse.
Vous
choisissez votre
secteur - Jura - Fribourg
Neuchâtel, peut-être le Valais
ou Vaud, pourquoi pas Genève ?
et vous ferez alors partie d'une sympathique
équipe de vente dans le domaine de l'édition

Prenez rendez-vous pour une séance
d'information au 022 26 25 88

Huber+co

2068 HAUTERIVE-NEUCHÂTEL TEL. 038 / 33 13 72

cherche

PERSONNEL FÉMININ

pour son atelier de montage de petites pièces.
Mise au courant pour débutantes.

Nous offrons un travail très propre et intéressant et
des conditions avantageuses.

Faire offres ou se présenter sur rendez-vous à
Rouges-Terres 23, 2068 Hauterive (Arrêt trolleybus 1,
Rouges-Terres.)

FRIBOURG - FRIBOURG

Un «échange de politesses» dont M. Nixon n'est pas responsable...

De notre correspondant : «...Comment pourrait-on se sentir solidaires d'états-majors qui ne manquent pas une occasion de nous répéter que si nous ne sommes pas contents, nous pouvons aller voir ailleurs si c'est mieux ? Les réactions très négatives du patronat à la suite du lancement de l'initiative syndicale pour la participation démontrent bien avec quelle farouche et parfois enfantine détermination le charbonnier veut rester maître chez lui. » Tels sont les termes utilisés par le Cartel syndical fribourgeois pour protester contre un article de M. Gérard Ducarroz, directeur de la Chambre fribourgeoise du commerce et de l'industrie, article ayant trait aux mesures économiques et financières prises par M. Nixon.

Le cartel syndical ne revient pas sur le problème des répercussions des décisions américaines dans le canton. Il tient à riposter, en revanche, à ce qu'il considère comme d'injustes attaques contre les ouvriers. M. Ducarroz avait écrit que « l'industrie n'est pas une vache à traire à qui l'on peut demander indéfiniment des augmentations de salaire, des vacances et d'avantages sociaux, alors que le travail fourni pour ce salaire laisse de plus en plus à désirer ». Pour le cartel, il s'agit là d'une généralisation dangereuse et injuste et que, si parfois l'amour du travail n'existe plus, c'est à cause des rythmes imposés et des travaux de plus en plus monotones. Les revenus des cadres et des directeurs ont progressé tout aussi vite,

voire plus rapidement que ceux des ouvriers. Le cartel syndical proteste également contre l'affirmation selon laquelle « nombre de salariés travaillent effectivement quelque 38 heures par semaine sur les 44 ou 45 pour lesquelles ils sont payés, réussissant même à améliorer leur ordinaire par des heures de travail supplémentaire économiquement non justifiables, mais grassement rémunérées ». Le cartel estime que ces heures supplémentaires, compte tenu des inconvénients qu'elles représentent pour la vie de famille et la santé, sont « plutôt ressenties comme un sacrifice consenti pour améliorer un revenu qui ne permet guère de nourrir convenablement une famille ».

Le cartel fribourgeois estime enfin que si le travailleur ne se soucie guère de la marche de son entreprise, « généralisation qui reste aussi à prouver », c'est un peu parce que le patronat n'a rien fait pour l'y intéresser et l'associer tant soit peu au processus de décision.

On constate donc qu'à peu de temps des élections nationales et cantonales, les violons ne sont guère accordés... M.G.

L'armée va «retaper» les gorges de la Jogne

(c) Les gorges de la Jogne, situées dans une région sauvage à laquelle on accède par le bas de la côte de Bataille, sont dotées d'un sentier pédestre et de passerelles qui réclament une réfection. Ce travail sera effectué par une école de recrues des troupes du génie, stationnée à Brugg. La dépense ne sera que de 4000 fr. au lieu des 16,800 fr qu'il en aurait normalement coûté aux communes intéressées, c'est-à-dire Broc, Châtel-sur-Montsalvens et Chamey. Les sapeurs travailleront dans les gorges du 18 au 23 octobre. Si nécessaire, les travaux seront poursuivis en mai 1972.

lieu des 16,800 fr qu'il en aurait normalement coûté aux communes intéressées, c'est-à-dire Broc, Châtel-sur-Montsalvens et Chamey. Les sapeurs travailleront dans les gorges du 18 au 23 octobre. Si nécessaire, les travaux seront poursuivis en mai 1972.

Pavillon «sans» pour la régie des alcools!

A part le pavillon genevois, celui de la Régie fédérale des alcools est parmi les plus attractifs : 300 mètres carrés consacrés à la mise en valeur des produits du sol et à leurs diverses destinations. Et tout cela sans alcool.

Les organisations agricoles présentent les produits de la terre fribourgeoise. Il y a des démonstrations culinaires, voire gastronomiques, préparées par un chef secondé par des apprentis cuisiniers du centre professionnel cantonal. Un bar de dégustation est destiné particulièrement à la jeunesse. Et un stand d'information permet de se renseigner sur les nombreux aspects de l'activité de la Régie. Enfin, on trouve une salle de cinéma dans laquelle est projeté, sur trois écrans, le spectacle audio-visuel « Une pomme ronde comme la terre », sur un texte d'Emile Gardaz dit par le Bullois Ignace Charrière. Et, dans le paradis terrestre de Gardaz, la pomme est loin d'être ennuyeuse...

A quand le 40.000ème visiteur ?

Depuis vendredi dernier, le Comptoir a battu ses records d'affluence de 1969. Hier, on a enregistré 7200 entrées, si bien que près de 40.000 personnes en ont déjà franchi les portes. Après la journée de la Gruyère et de la Veveysse, lundi, celle du district du Lac a connu le succès. Aujourd'hui, journée de la Glâne et de la Broye, la soirée sera animée par la fanfare de Dommidier, le groupe folklorique « La Villanelle » de Montagny, la fanfare et les majorettes d'Ursy. La commission de tourisme du Grand conseil visitera le Comptoir.

Un véhicule à moteur pour 3,4 habitants

(c) La densité de la motorisation dans le canton se situe au-dessus de la moyenne : 290 habitants sur 1000 disposent d'un véhicule à moteur (moyenne suisse : 265 pour 1000). Sans les cyclomoteurs, on compte donc à présent un véhicule pour 3,4 habitants (1 pour 3,7 en 1970) et le parc a passé à 69.538 véhicules au 30 septembre, soit une augmentation de 6 % par rapport à 1970. L'accroissement a été de 8,7 % pour les automobiles, au nombre de 38.552, de 4 % pour les camions et véhicules utilitaires. Dans le secteur des deux et trois roues, sauf pour les cyclomoteurs, on enregistre une diminution constante. Le parc des motos a tendance à se stabiliser, surtout depuis l'apparition sur le marché, des motocyclettes japonaises.

Le centenaire de «La Liberté»

On sait que le quotidien catholique « La Liberté » de Fribourg a fêté son centenaire, l'anniversaire a été marqué par un office concélébré d'action de grâce, présidé par Mgr François Charrière, qui fut directeur de « La Liberté » avant d'être élevé à l'épiscopat. Mgr Pierre Mamie, évêque du diocèse, y prononça l'hymne. L'abbé Pierre Kaelin, maître de chapelle de Saint-Nicolas, dirigea les chants liturgiques du chœur mixte de la cathédrale. Lors d'un dîner à la Grenette, en présence de Mgrs Mamie, Charrière et von der Weid, des conseillers fédéraux Bonvin et von Moos, la partie oratoire fut conduite par MM. Hugo Bærswyl, directeur de l'imprimerie Saint-Paul et François Gross, rédacteur en chef. On en retiendra que le quotidien entend poursuivre son évolution, sans rompre avec le passé. La primauté du spirituel fut réaffirmée, de même que la volonté de rester fribourgeois et romand.

FRIBOURG - FRIBOURG

BULLE: plus de pavés dans la Grand-Rue ?

Pour d'hypothétiques avantages qui ont trait au bruit, à la poussière et à l'argent, Bulle risque d'être privée d'un de ses charmes : les pavés. Lors d'un vote consultatif, le Conseil général s'est prononcé lundi, par 30 voix contre 31, pour la suppression du pavage de la Grand-Rue. La décision appartient au Conseil communal, qui avait opté pour le maintien du pavage. Quel sera le poids du vote de lundi ? L'exécutif est resté prudent et n'a pas précisé sa pensée.

Le canton compte d'autres cités dont les rues sont pavées : Estavayer-le-Lac et Romont, par exemple. Non seulement, on tient à y conserver les pavés, mais on les étend progressivement à toutes les rues anciennes. Le pavage est plus cher à la construction, mais bien meilleur marché et bien plus commode à l'entretien. A long terme, financièrement, le pavé restera le revêtement le moins cher. Mais c'est sur le plan de l'esthétique que son avantage est décisif. A Bulle, des habitants de la Grand-

Rue, commerçants surtout, rendaient le vieux pavage — datant de 1927 — responsable du bruit et de la poussière. Ils signèrent une pétition, demandant la pose d'un tapis de bitume ; or, dans l'attente de grands travaux inévitables, l'entretien de cette rue avait été réduit à sa plus simple expression pendant des années, si bien que la chaussée est « au bout du rouleau ». Un nouveau pavage coûterait 881.000 fr. moins la part cantonale de 458.000 fr., soit 423.000 fr. à la charge de la commune, au lieu de 352.000 fr. pour le bitume. Un bitume qui ne diminuerait le bruit que dans une faible mesure et ne changerait guère le problème poussière. L'investissement ne serait inférieur que de 71.000 fr. pour la solution bitume. A long terme, l'entretien du pavage serait en revanche moins coûteux. Quant à l'esthétique, on a entendu un conseiller général supplier ses collègues : — «Voulez-vous léguer à nos enfants autre chose que du béton et du bitume ? M.G.

Enfants grièvement blessés à Flamatt

(c) Hier matin, deux enfants qui se trouvaient sur une bicyclette, à Flamatt, se sont jetés contre un camion. Il s'agit de Martin Studer, 11 ans, fils de Joe, qui, grièvement blessé, a dû être transporté à l'hôpital de l'île à Berne, et de Raymond-Pascal Fankhauser, 4 ans, fils de Heinz, qui est soigné au Kindserspital de Berne.

C'est la saison... Le Conseil d'Etat en Lavaux

La traditionnelle excursion du Conseil d'Etat a eu lieu lundi dans ses vignes des Faverges et d'Odog, en Lavaux. Les membres du gouvernement étaient accompagnés de leurs femmes et des anciens conseillers. A cette occasion, le gouvernement a pris congé de Mme Vve Liliane Rogivue, vigneronne des Faverges, qui a assuré la bonne marche du domaine et de la maison pendant 35 ans. La famille Rogivue est sur le domaine depuis 1803 et Mme Rogivue est la représentante de la septième génération.

Un évêque brésilien descendant de Chenaux

Après Mgr Helder Camara, archevêque de Recife, un autre prélat brésilien fait un Thurler, évêque auxiliaire de Sao-Paul et vicaire général de cet archidiocèse qui compte 6 millions de catholiques. Mgr Thurler ne porte pas par hasard un patronyme grüérien. Son arrière-grand-père, Peter-Anton Thurler, émigra au Brésil en 1819. Il avait épousé Marie-Thérèse Chenaux, qui n'est autre que la fille de Pierre-Nicolas Chenaux, le «révolutionnaire» grüérien qui trouva la mort lors de sa marche sur Fribourg à la tête d'un soulèvement paysan.

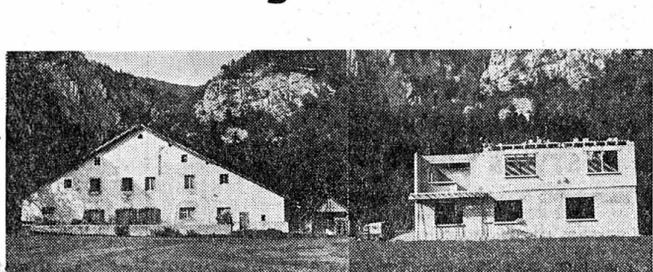
Mgr José Thurler, qui séjourne actuellement à la cure de Bellegarde (Jaun), est la charge de plusieurs diocèses au Brésil. Il a créé récemment un centre de formation professionnelle à l'intention des jeunes gens issus de familles ouvrières notamment.

Le Musée grüérien s'enrichit

Le Musée grüérien, à Bulle, a reçu plusieurs présents de qualité. Mme Anny Fournery, de Lausanne, a fait don d'un portrait de Mme Germaine Tissot-Laure, qui épousa en secondes nocces l'écrivain Victor Tissot à qui le musée doit sa fondation. Mlle Mélanie Staerk, journaliste attachée à la rédaction du «Bulletin de l'UNESCO», à Zurich a offert vingt-quatre volumes de l'Encyclopaedia Britannica. D'autre part, M. Henri Blanc, architecte à Bulle, a remis une poutre de chêne en partie calcinée, témoin d'un incendie très antérieur à celui de la ville en 1805. Compte tenu du niveau d'où fut extraite cette pièce, il peut s'agir d'un témoin du premier grand incendie de Bulle, survenu en 1447.

BIENNE - BIENNE

Maison «illégal» à la Heutte ?



On construit actuellement, à la sortie ouest de la Heutte, une maison qui est implantée à proximité d'une vieille ferme jurassienne. D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, le nouveau bâtiment ne remplirait pas les conditions relatives à une demande de dérogation pour une construction non agricole sur le territoire communal. On se demande, dans certains milieux, si le fait d'avoir accordé un permis de construire pour cette maison ne va pas créer des précédents et l'on sait ce que cela comporte. (Avipress - Ad. G.)



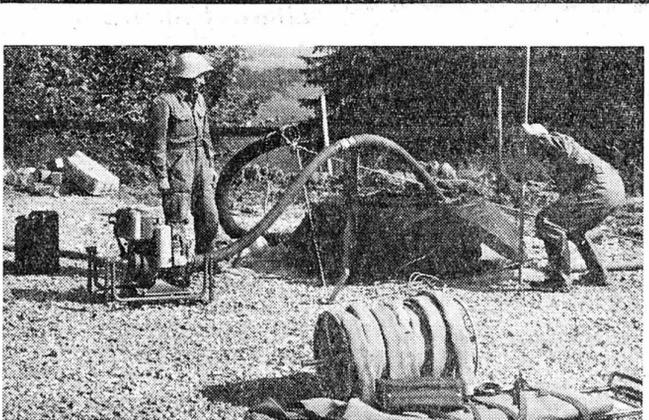
(Avipress - G. Périsset)

Les mycologues ont joint l'utile à l'agréable

Fidèles à la tradition, les membres de la Société cantonale de mycologie se sont donné rendez-vous à Aumont à l'occasion de leur sortie annuelle. Ce rendez-vous avait été préparé avec soin par le comité que préside M. Léopold Stalder. Pour sa part, M. Fernand Volery, d'Aumont, fin connaisseur du monde des champignons, apporta également une précieuse collaboration à cette journée. Celle-ci débuta par la

cueillette dans les bois voisins, renommés pour leur riche flore. C'est ainsi que l'on récolta 180 espèces que commentèrent MM. Lucien Vannaz, Fernand Dumas, François Ayer et Charles Fillistorf. M. Isidore Marchon, contrôleur de la région d'Estavayer, était en outre à la disposition de chacun pour de plus amples explications. En bref, une journée à la fois délassante et instructive qui se déroula dans une joie constante.

JURA - JURA - JURA - JURA



Une équipe de chefs de gardes d'immeuble au travail. (Avipress - P.-M. Farron)

A Tramelan, premier cours intercommunal de la P.C.

A la suite de la création du centre régional de protection civile, un cours de chefs de garde d'immeuble a été organisé par les communes groupées au centre de Tramelan. Aussi, la semaine dernière, une cinquantaine de participants ont été formés à leur nouvelle fonction par quatre instructeurs pour le service de garde d'immeuble et deux instructrices pour la partie sanitaire. Si les installations n'étaient pas complètement terminées, la nouvelle place d'exercice permet un bon déroulement des exercices et chaque participant se déclara enchanté du choix de l'emplacement situé dans un cadre agréable. Durant cette semaine de formation, le chef cantonal de la protection civile, M. Jean Comment, visita le cours. On nota également la présence des autorités locales et des chefs locaux ayant envoyé des participants.

La réussite de ce premier cours et l'excellente ambiance de camaraderie qui prévalut tout au long de la semaine sont un encouragement pour les promoteurs du centre régional. On souhaite qu'un même succès couronne le cours de sanitaire qui se déroulera au début de novembre.

Collision en chaîne à Courfvaivre

Hier, à 16 h 30, un automobiliste qui traversait Courfvaivre dut stopper pour laisser la priorité à une voiture débouchant de sa droite. Deux véhicules qui suivaient purent s'arrêter mais un troisième piloté par un octogénaire de Delémont qui circulait depuis 1917 sans accidents — ne put en faire autant. Cette voiture se jeta contre celle la précédant et la poussa contre le second véhicule de la colonne. Un occupant de la voiture tamponnée, M. André Lachat, de Develier, souffre de douleurs à la cage thoracique et à la nuque. Les dégâts s'élevèrent à 6000 francs. Le conducteur fautif et sa femme ont été eux aussi blessés.

Au Conseil municipal de Moutier

A propos de la signalisation routière, il sera demandé à l'Office de la circulation routière du canton de Berne l'autorisation de poser un signal « céder le passage » au débouché du chemin de la Chapelle, sur la route de Perrefitte.

Un crédit de 12.500 fr. a été voté pour l'alimentation en énergie électrique des maisons superposées qui se construisent rue Mercier. Un autre crédit de 30.000 fr. a également été voté pour l'alimentation en énergie électrique des maisons superposées qui se construisent rue Mercier. Un autre crédit de 30.000 fr. a également été voté pour l'alimentation en énergie électrique des futures constructions rue Plein-Soleil. Il sera également proposé au Conseil de ville le

MOUTIER En faveur des enfants du Bengale

L'Association des sociétés locales a décidé d'organiser samedi 16 octobre une grande campagne de bienfaisance en faveur des enfants du Bengale : collecte, concerts, etc...

RECLÈRE Agriculteur blessé

M. Marcel Rérat, agriculteur à Réclère, âgé de 70 ans, qui cueillait des pommes, est tombé de l'arbre. Souffrant de fractures de côtes et d'une perforation d'un poulmon, il a été transporté sans connaissance à l'hôpital de Porrentruy.

SAINT-IMIÈRE M. Fasolis appelé à Fribourg

(c) On a appris la démission du directeur du corps de musique, M. Sylvano Fasolis, qui quittera la société à la fin de cette année pour répondre aux propositions de la «Concordia» de Fribourg.

Vive protestation du R. J. à propos des «juges naturels»

Réuni à Delémont, le bureau exécutif du Rassemblement jurassien a pris connaissance de la lettre envoyée aux groupes parlementaires du Grand conseil par la Cour suprême du canton de Berne.

IL CONSTATE : — que lors de la nomination d'un juge d'appel, la Cour suprême a revendiqué le droit, pour les justiciables bernois, d'être soumis à des «juges naturels» ; — que ces «juges naturels» sont décrits comme étant « de langue maternelle allemande, ayant fréquenté des écoles allemandes et fait leurs études en allemand, et liés par conséquent le plus étroitement à la partie allemande du canton sur le plan de la culture, ce qui rend mieux à même de comprendre la mentalité des Bernois allemands » ; — que depuis cent cinquante ans, les Jurassiens de langue française sont privés de «juges naturels» puisque les tribunaux cantonaux de deuxième instance sont composés d'une majorité de juges bernois ; — que le peuple bernois, ainsi défini par la Cour suprême, est un groupe ethnique bien caractérisé, lequel ne comprend pas nécessairement tous les habitants de l'ancien canton ; — que cette conception correspond exactement à celle que les professeurs Veiter et Ermacora, consultés par le Rassemblement jurassien, ont extraite du droit

international public ; — que par conséquent, il est confirmé que l'article 8 de l'additif constitutionnel de 1970 (modalités d'un plébiscite dans le Jura) est contraire au droit et à la Constitution bernoise elle-même ;

Le Rassemblement jurassien estime que les principes fédéraux défendus jusqu'ici par les milieux officiels conduisent à de graves affrontements entre Jurassiens et Bernois. Le plan remis par ses porte-parole, aux présidents des Chambres fédérales, le 9 décembre 1969, et une négociation sur les modalités de l'autodisposition du peuple jurassien, sont seuls à même de conduire au règlement du conflit.

La garde-barrière de Porrentruy est bien triste...



Le bonheur des uns fait le malheur des autres ! En l'occurrence, la satisfaction des usagers du passage à niveau Saint-Germain, à Porrentruy, qui disposent désormais d'un magnifique passage supérieur fait la désolation de Mme Lehmann, garde-barrière, qui perd un travail qu'elle aimait particulièrement. Aussi a-t-elle d'ores et déjà décidé de continuer ailleurs : au passage à niveau de Soyhières — autre anachronisme des routes jurassiennes, — où elle entrera en fonction au début de l'année prochaine. — A Porrentruy, confiait Mme Lehmann, il fallait cent fois par jour lever et baisser les barrières, mais c'était un petit travail propre, peu fatiguant et bien rémunéré, qui laissait beaucoup de loisirs. Autre chose que le travail en usine ou dans un magasin ! Des responsabilités ? Oui, bien sûr, mais un dispositif de sécurité empêchait les trains de sortir de la gare où d'y entrer tant que les barrières n'étaient pas baissées. Alors... (Avipress-BEVD)

VILLERET Excès de vitesse

(c) Descendant à vive allure le valon, une voiture a été déportée dans un virage et s'est arrêtée finalement dans le jardin de l'hôtel de la Combe-Grède où elle s'est retournée. Les occupants sont indemnes.

BASSECOURT Arrêté pour viol

Un jeune homme de Bassecourt a été arrêté hier pour avoir violé une jeune fille de Courfvaivre. Il a été incarcéré.

Collision à la sortie du tunnel: un blessé

Hier vers 7 h 50, une collision frontale s'est produite à la sortie du tunnel de Tonnedes, entre une voiture qui tentait le dépassement d'un poids-lourd et une camionnette roulant en sens inverse. Les deux machines sont hors d'usage et les dégâts se chiffrent à quelque 15.000 francs. Le conducteur de la voiture fautive, M. Lajos Telek, domicilié à Tavannes, blessé au front et souffrant d'une forte commotion, a dû être hospitalisé à Bienne.

M. Alex Freihart nouveau directeur du théâtre associé

La commission paritaire du théâtre associé de Bienne-Soleure qui comprend 18 membres, soit 9 représentants de chaque ville, a proposé aux autorités des deux cités la candidature de M. Alex Freihart, né en 1933 à Zurich. Les Conseil exécutifs des deux villes ont approuvé hier soir le choix de la commission et nommé au poste de directeur du théâtre associé le candidat proposé, concrétisant ainsi le désir de voir survivre la troupe de théâtre de Bienne-Soleure qui pourra, dès 1972, présenter un répertoire de pièces dans les deux villes. Le nouveau directeur a été jusqu'en 1970 intendant du Théâtre pour le Vorarlberg, à Bregenz, et il est actuellement codirecteur du Théâtre pour le canton de Zurich. Cette dernière fonction, a estimé la commission, l'a rendu tout particulièrement apte à diriger la troupe de Bienne-Soleure. Alex Freihart est spécialisé dans le domaine du théâtre parlé.

Décès de M. Alfred Vifian

On a appris la mort, au début de cette semaine, de M. Alfred Vifian, décédé dans sa 81me année. Durant de nombreuses années, en compagnie de sa femme décédée il y a quelque temps, et de son petit-fils Francis, M. Alfred Vifian avait vendu l'«Express» à Bienne. Nous présentons nos condoléances à la famille.

National: voici les apparentements

Les apparentements de listes suivants ont été décidés en vue des élections au Conseil national : — Entre les six listes régionales du P.A.B. (Mittelland, Oberland, Emmental, Oberrargau-Emmental, Seeland-Laufen) et celle régionale du Seeland et du Jura pour le P.A.B. sont en outre sous-apparentées (listes 6 et 7). — Entre les cinq listes régionales du parti radical (Oberland, Mittelland, Oberrargau-Emmental, Seeland-Laufen) et celle du parti libéral-radical jurassien, ainsi qu'avec celle des Jeunes radicaux ; listes 8 à 13. — Entre les deux listes socialistes de l'ancien canton et du Jura (listes 15 et 22) l'ANESSE et le Mouvement national d'action républicaine et sociale (listes 1 et 20). — Enfin, on le sait, entre le parti démocrate-chrétien de l'ancien canton et du Lauffonais d'une part, et le parti démocrate-chrétien du Jura de l'autre (listes 14 et 19).

CARNET DU JOUR

- Apollo : 15 h et 20 h 15, Le Souffle au cœur.
- Capitole : La Garce et le truand.
- Elite : 15 h, 18 h 30 et 20 h 30, Viens mon amour.
- Lido : 15 h et 20 h 15, Doucement les basses !
- Méto : 15 h et 20 h 15, Un train pour Durango - Police sur la ville.
- Palace : 15 h et 20 h 15, Bloomfield.
- Rex : 14 h 30 et 20 h, Satyricon. 17 h 45, Le Grand Amour de Charlie Chaplin.
- Scala : 15 h et 20 h 15, Stroboff.
- Studio : Völlendung der Liebestechnick.
- Danse : Chambord - Fantasio - Domino - Seefeld.
- Musique : Chartreuse - Astoria - City Center - Seefeld - Saint-Pauli - Stadthaus, Nidau - Pickwick.
- Attractions : Domino - Fantasio.
- EXPOSITIONS
- Galerie Flury : 20 graphistes.
- Jorat-Orvin : Paul Robert.
- Galerie Forum-Light : céramique Alma Rosini.
- Gilde de l'estampe : L'Hermite.
- Galerie Lydie-Ray : Fred Friboulet.
- Galerie pot-art : Joerg Schultness.
- Palais des congrès, galerie Ray : Martin Moser.
- Galerie pot-art : Martin Ziegelmüller.
- Pharmacie d'office de nuit et du dimanche : pharmacie Stern, rue des Maréchaux 9, tél. 2 40 05.
- Médecins pour cas urgents jeudi et dimanche : tél. 6 55 66.
- Théâtre de ombres : Aus dem Leben der Insekten (Pommes chinoises).
- La patinoire artificielle est ouverte.
- Bureau de renseignements : tél. 6 62 62.

COMMUNIQUÉ

Trois étapes pour le prochain rallye du Club «Auto-Sprint»

Le TCS et l'ACS mis à part, Bienne possède quatre écuries automobiles : «L'Ecurie Belvédère», l'Ecurie bienneoise, l'Escuderia Uccello et le Club auto-sprint». Ce dernier club a été fondé en janvier dernier ; c'est une filiale indépendante du siège central qui se trouve en Italie et c'est le premier club du genre en Suisse. Ses buts ? Réunir les mordus du sport motorisé, motocyclistes et automobilistes. Actuellement forte de 130 membres, cette société compte une vingtaine de femmes et la moyenne d'âge des membres est de 35 ans. Il y a trois catégories dont les cotisations annuelles varient entre 25 et 35 fr., mais toutes donnent droit à d'importants avantages. En raison du succès remporté à l'occasion de son premier rallye automobile, le siège club récidivera le samedi 23 octobre. Cette épreuve, unique en Suisse, est accessible à tout candidat aimant les rallyes. D'une longueur de 130 km environ, trois étapes sont prévues, assorties de quelques épreuves originales. L'une des étapes sera organisée avec trois départs différents et indépendants.

Par-dessus l'établi



MIGROS

No 33, octobre 1971

Pour que votre auto ne redoute pas l'hiver

Lorsque les feuilles mortes commencent à tourbillonner dans les rues, quand les nappes de brouillard gênent la visibilité et le thermomètre de bord se met à descendre, il est temps de préparer l'auto à affronter l'hiver. Car vous ne voulez certainement pas, durant l'hiver, vous priver des agréments que vous offre votre voiture. Elle vous sert d'abri, vous épargne pieds froids et rhumes de cerveau. Et elle vous emmène vers les hauteurs ensoleillées, loin de la grisaille et du brouillard.

Un conseil

En hiver, veillez à ce que votre garage soit particulièrement bien aéré. L'air chaud et humide des garages chauffés et fermés est le meilleur complice de la rouille, surtout aux endroits de l'auto couverts de sel.

Il est également recommandé d'enlever la neige et la glace de la voiture avant de la ranger dans le garage pour la nuit. L'humidité de l'air du garage est de cette façon réduite au minimum.

Pas de doute : l'hiver va arriver !

La question est de savoir quand. Il s'agit de le précéder. Une première visite d'information dans le département « auto » du magasin Do it yourself Migros vous donnera un aperçu sur tous les articles qui vous aideront à passer, vous et votre voiture, un hiver sans problèmes.

La sécurité avant tout !

Pensez tout d'abord aux pneus d'hiver. Dans les stations-service Migros, vous trouverez un grand choix de marques mondiales à des prix avantageux et adaptables, pratiquement, sur tous les types d'autos. Nous vous recommandons de vous approvisionner à temps. Vous

contribuerez ainsi à éviter les grosses affluences dès la première chute de neige ; vous serez en outre servis plus rapidement. Le second facteur de sécurité important est la bonne visibilité. Dans les magasins Do it yourself Migros, vous trouverez des balais à neige, des grattoirs et des grattoirs-dégivreurs qui vous enlèveront toute hésitation lorsqu'il s'agit de faire disparaître des vitres la jolie parure glacée. Les conducteurs qui roulent « à l'aveuglette » (avec seulement des petites lucarnes dégagées de neige) s'exposent à des dangers et risquent en plus une contravention. Les écrans antibrouillard à halogène contribuent également à la sécurité. Voir et être vu est une première condition dans la nuit et le brouillard !



Remplissez maintenant l'antigel MIO CAR !

Un antigel de première qualité avec anticorrosif. Bouteille en plastique à emporter avec tableau des mélanges et instructions pour le remplissage. Contenu 1 litre.

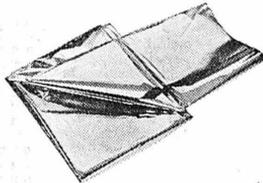
2.— seulement

Comment prévient-on le froid ?

Lorsque le thermomètre descend pour la première fois à zéro degré, vous avez

Avantageux !!

Couverture super-isolante



Protège du froid, de l'humidité, de la chaleur et de la poussière. Idéal pour le montage des chaînes à neige et pour la réparation de petites pannes dans la neige et dans l'humidité. Maintient la chaleur corporelle des blessés. Indispensable pour les militaires, les skieurs, les sportifs, les campeurs, les touristes et les automobilistes. Avec couche métallique réfléchissante. Grandeur de la feuille 220x140 cm.

8.80 seulement

la satisfaction d'avoir déjà l'antigel MIO CAR dans le radiateur et dans le dispositif de lave-glaces. C'est alors que vous constaterez si la batterie peut encore assumer les démarrages à froid. Le Moly Slip Quick Start vous aidera à surmonter les premières difficultés. En cas de panne de démarrage imprévue, vous connectez la batterie vide ou trop faible sur la batterie intacte d'une autre voiture, au moyen du câble de secours et vous faites démarrer le moteur sans peine. A longue échéance, il est cependant préférable de se procurer un chargeur de batterie.

Les prix des porte-skis, particulièrement avantageux, impressionneront les skieurs. Le conducteur qui emporte avec lui un

câble de remorquage trouve plus vite un remorqueur bienveillant pour le tirer d'affaire en cas de panne. Les chaînes à neige sont d'ailleurs si bon marché au Do it yourself Migros, qu'il vaut la peine de les avoir toujours avec soi.

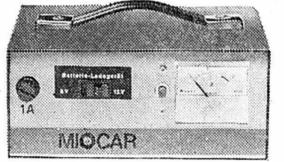
L'entretien de la voiture — un hobby rentable

L'hiver attaque la carrosserie, les chromes et la peinture en particulier. Les produits MIO CAR pour l'entretien de l'auto assurent une protection efficace contre les intempéries. La gymnastique qu'occasionne ce travail — tous les 8 ou 15 jours — ne peut être que profitable, à vous et à votre voiture. Lavez votre auto avec de l'eau pure afin de combattre efficacement son plus redoutable ennemi : le sel. Concentrez ensuite vos efforts sur le cirage, le polissa-

ge et la protection contre la rouille. Votre voiture passera ainsi l'hiver sans incidents. Un jeu de clés à douilles ou de clés à fourches, choisis parmi notre riche assortiment, vous incitera peut-être à faire vous-même de petits travaux de service ou de réparation. Mais attention ! Sécurité signifie entre autres : ne pas toucher aux mécanismes vitaux tels que les freins et la direction. Ce genre de travail est l'affaire du spécialiste.

Avantageux !!

chargeur de batterie MIO CAR



Connectable sur 6/12 V, charge 3 amp., prise 220 V. Dispositif anti-surchauffe incorporé, ampèremètre. Complet, avec câble de raccordement, câble de charge et pinces. Contrôlé par l'ASE.

53.— seulement

En vous promenant dans notre magasin, demandez le catalogue d'hiver pour l'équipement et l'entretien de la voiture, un guide précieux qui vous propose un grand choix d'articles intéressants.

Do it yourself
MIGROS

VENTE IMPORTANTE

de gré à gré
TRÈS BEAUX MOBILIERS ANCIENS ET DE STYLES DIVERS

MAGNIFIQUE COLLECTION DE PEINTURES DES XVIIe, XVIIIe, XIXe, ETC.
DESSINS, LITHOS, GRAVURES, PASTELS, TABLEAUX, SUPERBES PENDULES, GLACES, CONSOLES, OBJETS D'ART, TAPIS D'ORIENT, DIVERS

DIMANCHE 10 OCTOBRE 1971
de 10 h à midi et de 14 h à 18 h

LUNDI 11 ET MARDI 12 OCTOBRE
de 11 h à midi et de 14 h à 18 h 30

Vente de gré à gré au
CHÂTEAU D'YVORNE
Maison blanche
YVORNE (Vaud)

Route de Corberrier, bord de route près d'Aligle

BEAUX MEUBLES SCULPTÉS
tels que : buffets, dessertes, tables, chaises, fauteuils, canapés, salles à manger complètes. Très beau grand vaisselier Vieux Suisse, fauteuils Louis XIII, chaises et guéridons, grandes glaces cadres sculptés époque 1900 et autres. Belle grande armoire noyer sculpté, colonnes torees. Bureau plat et bibliothèque palissandre marqueté anglais ancien.

DIVERS MOBILIERS DE SALONS
Louis XV, Louis XVI, Louis-Philippe, Empire. Salons Louis XV bois doré sculptés, 3 pièces. Ensemble bois citronnier : bureau, vitrine et fauteuils, table. Vitrine hollandaise richement marquetée, canapé Louis XVI doré, secrétaire-buffet d'appui époque Napoléon III très riche. Bureaux plats Louis XV et Louis XVI. Belles commodes Louis XV bois de rose, marquetées. Glaces cadres dorés. Joli salon Louis XVI médaillon. Salon anglais. Tables, buffets, fauteuils Louis XV, Louis XVI. Très grande vitrine acajou d'exposition, environ 2 m 60 haut. Table ronde à rallonges, laquée, et 6 chaises Louis XVI. Beaux lustres. Bergères, un grand canapé confortable.

MEUBLES ANCIENS
tels que : bahuts valaisans, table, divers fauteuils. Buffet de style gothique de sacristie. Très beaux bahuts gothiques panneaux à personnages polychrome. Superbe console Louis XV bois tout sculpté et doré or fin, dessus marbre. Canapés Louis-Philippe et Louis XV. Très beau salon Louis XV 1900, recouvert de tapisserie petits points. Table valaisanne à rallonges. Secrétaires bonheur-du-jour, Louis-Philippe acajou et noyer. Chambres à coucher. QUANTITÉ DE MEUBLES DIVERS.

SUPERBE PENDULE NEUCHÂTELOISE
décorée de bronzes

PENDULE DE STYLE EMPIRE BRONZE ET MARBRE
Pendule de parquet anglaise. Petites pendules.

MAGNIFIQUE COLLECTION DE PEINTURES
des XVIIe, XVIIIe, XIXe, peintures de maîtres écoles italienne, française, suisse, etc. Dessins, gravures, lithos, pastels, tableaux divers.

BEAUX PORTRAITS DE GENTILSHOMMES ET DAMES DU XVIIIe français.
TRÈS GRANDE PEINTURE ANGLAISE ROMANTIQUE DU XIXe pièce magnifique « Vieillard à la harpe et sa fille »

DÉTAIL TROP LONG A ÉNUMÉRER

La vente aura lieu de gré à gré, sans frais. Le château est bien chauffé. Places de parc dans la cour et aux abords du château.

Le chargé et responsable de la vente : J. Albini

A vendre **bahut noyer table à allonges** noyer.

R. MEIER
Ebéniste
VALANGIN

Tél. 36 13 41, 36 14 67.
Parc devant l'atelier.

Thuyas
toutes grandeurs. Raymond Berra Pépiniériste 1870 Monthey (VS). Tél. (025) 4 10 08.

A vendre chaque samedi, une quantité de **belles pommes**
Prix intéressant. Werner Dietrich-Niederhauser, 2076 Gals. Tél. (032) 83 10 10.

A vendre
1 citerne à mazout forme cubique, 1000 litres ; 1 pompe à mazout automatique ; 1 fourneau à mazout.

Tél. (038) 63 23 01, dès 19 heures.

A vendre **jeunes teckels**
pure race, pedigree. Très beaux animaux, sains, 250 fr. Tél. (021) 24 22 15.

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre **NSU 100 TT**
modèle 1967, expertisée. Téléphonez le soir au 46 16 57.

Je cherche à acheter **2 CV**
ou 3 CV, limousine ou camionnette. Tél. 53 10 72.

Gros rabais

VOITURES EXPERTISÉES
Austin 1800, 1965, brune, 96.000 km. Renault R 8, 1969, rouge, 45.000 km. Renault R 10, 1968, rouge, 85.000 km. Renault R 4, 1970, gris métallisé, 27.000 km. Vauxhall 2000 DN, 1970, beige, 18.000 km. Datsun 1000, 1969, vert clair, 15.000 km. Simca 1000 GLS, 1970, bleue, 32.000 km. VW 1500 L, 1963, bleue, 96.000 km. Datsun 1600, 1970, jaune, 9000 km. Audi 100 LS, 1971, 9000 km, bleu clair.

Garage Mario Bardo
Sablon 47, Neuchâtel, tél. 24 18 42. Ouvert samedi toute la journée.

Peugeot Berline luxe
8400 km, 1970, prix 6500 fr. Tél. 24 48 67.

A vendre **Simca 1301**
modèle 1964, grise, expertisée, prix à discuter. Tél. (038) 39 15 16.

A vendre **Triumph MK 3**
1970, 21.000 km, radio ;

NSU 1200 TT
1969, 56.000 km, ces véhicules sont en parfait état. Facilités de paiement. Garage Beau Site, Cernier. Tél. (038) 53 23 36.

A vendre, pour cause de double emploi **Triumph Spitfire MK4**
dernier modèle, 12.000 km, état de neuf, 8500 fr. Pendant les heures de bureau, tél. (038) 46 13 88.

A vendre superbe occasion **MG 1300**

Limousine 5 places Modèle 1969 35.000 km De première main Expertisée Garantie 3 mois Prix : Fr. 5850.— Grandes facilités de paiement.

Garage R. Waser rue du Seyon 34 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 16 28. Cernier. Tél. (038) 53 23 36.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non officielle ou ayant une certaine importance.

A vendre

BRACELETS MONTRES pour dames et hommes, en cuir, 1 fr. pièce ; en métal, à partir de 8 fr., maximum 30 fr. Tél. 25 96 79, dès 12 h 15.

4 PNEUS clous avec jantes, roulé une saison, pour Renault R 4. Tél. 41 34 70.

2 LITS, avec sommiers et matelas, 75 x 175 centimètres ; 1 porte-bébé. Prix à discuter. Tél. 33 37 63.

1 LOT TIMBRES neufs, majorité Pro Juventute, avec classeur Pro Juventute, 450 fr. Tél. (038) 61 22 86.

1 VOLIERE laitonée, 55 x 40 x 30, 60 fr. Tél. (038) 61 22 86.

COLLECTION SILVA, 41 volumes, 600 fr., collection N.P.C.K., 21 volumes, 200 fr. Tél. (038) 51 18 91.

LIT BOIS avec table et table de nuit, sommier métallique, matelas crin animal, le tout 120 fr., bon état. Tapis tissu fait main, 167 x 240, valeur 150 fr., cédé à 50 fr. Tél. 53 26 51, Cernier.

SOULIERS DE SKI, boucles, No 27, très bon état. Boule à laver, 10 fr. Tél. 53 26 51, Cernier.

TABLE SALLE A MANGER 80 x 120, avec rallonges 80 fr. ; 4 chaises avec tissu 100 francs ; table salon 65 x 110, hauteur transformable, et rallonges, 90 fr. Tél. 24 32 45 ou 33 19 51.

4 PNEUS CLOUS No 155 x 13, 150 fr. Tél. 24 44 80, de 18 à 20 heures.

1 CHAUDIERE CIPAG avec production d'eau chaude ; 1 chaudière en fonte, avec brûleur à mazout ; 1 bouilleur électrique de 100 litres. Tél. (038) 31 59 73.

SKIS HEAD, 205 cm, avec fixations de sécurité Lusser, 2 saisons, 300 fr. Souliers Mollitor plastifiés, à câble, 1 saison, No 42, 350 francs. Tél. 31 11 58, heures des repas.

MANTEAU REPORTER, pantalons ski 5-6 ans, manteau skai rouge, lumber blanc doublés, avec bonnets, manteau nylon blanc, diverses robes pour fillette 1-2 ans, jaquette et sac de couchage blancs pour bébé, le tout moderne et bon état. Tél. 25 49 66.

VETEMENTS DE FILLETTE (4 ans), en parfait état. Tél. 31 69 49.

1 DINER 12 personnes ; 1 déjeuner 6 personnes ; 1 thé 6 personnes ; 4 tabourets ; 1 sommier, protégé-matelas. Habits garçon 12 ans. Tél. 24 54 75.

NICHE pour grand chien, état de neuf. Tél. 24 69 29.

ROBE DE MARIEE, taille 40. Tél. 31 64 12, après 18 heures.

Offres d'emplois

QUI FERAIT 2-3 HEURES de nettoiyages chez dame seule, un matin par semaine ? Tél. 25 23 95.

FEMME DE MENAGE, 2 fois par semaine, matin de préférence. Offres : heures des repas, tél. 25 03 60, ou passer rue de la Main 6.

ON CHERCHE BRANDARDS. Tél. (038) 46 14 14.

UNE PERSONNE pour aider dans ménage de deux personnes. Place facile, pas de gros travaux. Tél. 33 19 13.

Divers

DAME DANS LA SOIXANTAINE, affectueuse, sympathique, cherche monsieur de même âge, ayant voiture, pour amitiés, sorties. Mariage pas exclu. Ecrire à LB 2246 au bureau du journal.

JEUNE FILLE, 22 ans, affectueuse et sincère, aimant musique, peinture, nature, cherche amie ayant mêmes affinités. Ecrire à FP 2203 au bureau du journal.

POUR LE MARCHÉ AUX PUCES du 16 octobre, sur le terrain de jeux de la Boine, le centre des loisirs reçoit volontiers vos dons en meubles, vaisselle, etc. Téléphonez jusqu'au 12 octobre au 25 47 25.

ASTROLOGIE. Amour, argent, santé, réussite. Tél. (038) 33 23 62, de 8 à 14 heures.

A louer

CORCELLES, joli studio meublé, vue étendue, cuisinette, W.-C., bains, dépendances, téléphone. Adresser offres écrites à FV 2240 au bureau du journal.

APPARTEMENT MEUBLE, 2 chambres + cuisine, chauffage central, eau chaude, 280 francs par mois. Libre immédiatement. Demander l'adresse du No 2250 au bureau du journal.

PETITE CHAMBRE, libre immédiatement, part à la cuisine et salle de bains. Tél. 25 96 79, dès 12 h 15.

CHAMBRE meublée à jeune fille sérieuse, chauffage général, bains. Av. 1er-Mars 6, 4me étage, à droite. A visiter dans la matinée.

GRAND LOCAL clair. Tél. 41 21 14.

STUDIOS MEUBLES au centre, à 1 ou 2 lits, avec cuisinette ou cuisine, à jeunes filles majeures. Tél. 25 10 36.

AU LANDERON, appartement 2 1/2 pièces, confort, à couple sans enfants ou personne seule, 300 fr. charges comprises. Libre le 1er novembre 1971. Tél. 51 33 13, dès 13 heures.

CHAMBRE INDEPENDANTE à jeune homme, chauffage et eau chaude, 100 fr. par mois. Libre immédiatement. Tél. 25 15 90.

BELLE CHAMBRE à monsieur sérieux. Bas d'Hauterive. Tél. 33 17 86.

BELLE CHAMBRE, balcon, tout confort, pour le 1er novembre, conviendrait à employé de bureau. Tél. (038) 25 68 15.

APPARTEMENT, 2 pièces, dépendances, confort, à couple sérieux. Tél. 36 11 28, Valangin, dès 19 heures.

APPARTEMENT 5 chambres, avec jardin. Région Neuchâtel-Serrières. Date à convenir. Tél. 25 93 39.

CHAMBRES MEUBLES, bains, près du centre, vue, à demoiselles. Tél. 24 34 40, de 12 à 13 heures.

Demandes d'emplois

J'ENTREPRENDS TRAVAUX de peinture, tapisserie, etc., prix intéressants. Tél. 33 39 26.

J'ENTREPRENDS travaux de peinture, tapisserie, etc. Prix intéressants. Tél. 41 16 51.

JEUNE FILLE, vendeuse, parlant allemand et anglais, pas français, cherche place pour apprendre le français. (Eventuellement travail dans bureau). Entrée immédiate. Tél. 41 38 53.

SOMMELIERE cherche place du lundi au vendredi 17 heures, ou extra. Adresser offres écrites à DS 2238 au bureau du journal.

DAME DANS LA CINQUANTAINE, présentant bien, cherche place de sommelière, ou dame de buffet, à Neuchâtel. Adresser offres écrites à ET 2239 au bureau du journal.

LINGERE cherche travail à domicile ou dans hôpital. Adresser offres écrites à HX 2242 au bureau du journal.

INFIRMIERE cherche place en fabrique, ou comme nurse. Adresser offres écrites à IY 2243 au bureau du journal.

NETTOYAGES DE BUREAUX le soir par dame, à Serrières. Adresser offres écrites à JZ 2244 au bureau du journal.

JEUNE CUISINIERE cherche place à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à KA 2245 au bureau du journal.

Demandes à louer

LOCAL, cave ou garage, comme petit entrepôt. Tél. 41 16 51.

CHAMBRE pour 10 jours, dès le 9 octobre, proximité rue des Parcs 6. Tél. 24 65 82.

STUDIO meublé, si possible en ville. Téléphonez 24 78 37.

APPARTEMENT, deux ou trois pièces, confort à Corcelles, Cormondrèche ou Pesex. Adresser offres écrites à GW 2241 au bureau du journal.

JEUNE HOMME, APPRENTI ARCHITECTE, cherche studio ou chambre avec cuisine, bains, meublés, région Pesex-Neuchâtel, pour le 10 octobre 1971. Tél. (039) 37 11 08.

ETUDIANT CHERCHE STUDIO ou 2 pièces libres tout de suite, de préférence meublés. Tél. 31 64 47.

Demandes à acheter

4 PNEUS clous et-ou jantes pour break 204. Tél. 41 34 70.

URGENT. Qui vendrait un divan-lit, avec coffre à literie en bon état. Adresser offres à case 754, Neuchâtel.

TIMBRES-POSTE, collections, lots, lettres. Paiement comptant. Tél. 24 48 51.

FAN

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Décali de réception de la publicité:

Annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Reclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité
ANNONCES : 44 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 34 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2,20 le mm. — Réclames Fr. 1,50. Naissances, mortuaires 70 c. le mm. — Petites annonces non commerciales 30 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces

Pour ne pas être réduit à l'état de musée l'hôpital Albert Schweitzer de Lambaréné doit se moderniser

LAMBARÉNÉ (Gabon). — La visite de l'hôpital est terminée. Les personnes qui désirent acheter des cartes postales et des souvenirs peuvent faire leur choix au kiosque. La scène se passe à Lambaréné, où Albert Schweitzer fonda en 1913 l'établissement auquel il consacra toute sa vie, et qui porte son nom. Ambroise Niama, un Gabonais sexagénaire qui fut pendant quarante ans infirmier aux côtés du « grand docteur », s'est reconverti en guide touristique, profession moins éprouvante, et il emmène chaque jour les visiteurs à travers les alignements de cases de bois d'où s'échappent des odeurs confuses de teinture d'iode et de manioc.

L'ÉLECTRICITÉ
L'hôpital que Schweitzer construisit de ses mains n'a guère subi de transformations en plus d'un demi-siècle, à l'exception de l'installation d'un groupe électrogène, décidée il y a trois ans, soit après la mort du « patron », qui refusait par principe les aménagements modernes risquant de bouleverser le mode de vie des Africains et d'inquiéter les patients venus du fond de la forêt.

L'électricité n'est encore utilisée que pour l'éclairage indispensable de la salle d'opération et le fonctionnement de certains appareils. Mais dans la salle à manger du personnel de l'hôpital, c'est encore le temps de la lampe à pétrole, comme du vivant d'Albert Schweitzer — alors qu'à deux kilomètres de là, de l'autre côté du fleuve Ogooué, les touristes dînent sous les lustres illuminés.

SOLUTION DE COMPROMIS
L'établissement paraît être le théâtre d'une querelle entre les « anciens » et les « modernes », qui va aboutir à une solution de compromis : les associations Albert Schweitzer, réunies en janvier 1970 à Strasbourg, ont décidé d'accélérer la mise en œuvre d'un projet de construction d'un nouvel hôpital d'environ 200 lits, qui sera érigé derrière l'établissement actuel. Une commission spéciale a été créée, avec la mission de définir les plans, et de réunir les fonds... Les installations actuelles seraient alors réservées essentiellement aux convalescents. Mais une autre idée germe dans certains esprits — et particulièrement dans quelques milieux officiels gabonais — qui pensent que tous les malades devraient être transférés dans les nouveaux bâtiments, lorsque ceux-ci seront terminés, et l'hôpital actuel transformé en musée.

ÉTONNEMENT
D'autres, pourtant, venus découvrir l'Afrique, se disent émerveillés par l'établissement sanitaire qui se cache derrière les manguiers et les palétuviers. Ce sont pour la plupart des jeunes gens venus accomplir une période humanitaire, telle cette infirmière de Zurich, Barbara Dubs, âgée de 23 ans. « J'ai été étonnée par les conditions d'hy-

giène, que j'ai trouvées formidables pour la brousse », dit-elle. La fille d'Ambroise, Anne-Marie, 20 ans, qui a pris la succession de son père à l'infirmier, porte en effet une blouse blanche immaculée qui tranche sur le décor. Mais sans doute se trouverait-elle plus à son aise, pour pratiquer les analyses, dans un laboratoire installé de façon plus rationnelle, alors qu'il lui faut cheminer dans un bric-à-brac d'appareils vétustes et modernes.

TOUR DE VIS
Mme Reina Heckart-Schweitzer, fille du prix Nobel, a quitté l'hôpital où elle avait travaillé de longues années avec son père. On dit à Lambaréné qu'elle s'opposait à certaines décisions prises par la nouvelle direction pour améliorer les conditions sanitaires, et que son père aurait refusé. Les successeurs de Schweitzer, parmi lesquels M. de Fayard, un Français, ont ordonné l'évacuation de tous les animaux qui erraient dans les ruelles de l'hôpital, et l'antipole que le célèbre Alsacien avait élevée au biberon et admise comme compagnie dans son bureau et sa chambre est maintenant enfermée dans un enclos grillagé, comme ses congénères recluses dans les parcs zoologiques européens. Le nombre des parents et « cousins » autorisés à partager l'existence des malades — et à s'occuper de leur nourriture — a été réduit. Enfin, des instructions sévères ont été édictées pour soumettre la population de l'hôpital aux règles d'hygiène. Quant aux personnes, elles ne doivent pas satisfaire leurs besoins naturels devant les cases.

VOGUE PIROGUER
Allongés sur des paillasses ou assis sur des lits de bois superposés, immobiles dans leurs pansements, les malades regardent fixement les touristes aseptiques venus poser l'œil critique de Cleveland (Ohio), Osaka (Japon), Göteborg (Suède) ou Montélimar, sur cette cour des miracles équatoriale.

La procession des touristes — ils viennent au rythme de cinq par jour en moyenne — a suscité tout un petit commerce dans la localité. Le métier le plus florissant paraît être celui de piroguier. A la barre de son embarcation propulsée par un puissant moteur hors-bord, il demande jusqu'à 40 francs pour la traversée des deux bras du fleuve, soit environ dix fois plus cher que le tarif normal, et explique en toute bonne foi que c'est le prix appliqué pour les touristes. Quant à l'hôtelier du bord du fleuve, il admet que, sans l'hôpital, il n'aurait guère de clientèle.

La visite débute par la case « Sans souci », où Ambroise montre respectueusement, comme s'il s'agissait de reliques, le stéthoscope de Schweitzer, son casque colonial, ses lunettes, sa Bible, sa cagoule à perroquet et son lit de mort.

Après avoir signé le registre, les visiteurs sont emmenés dans la salle à manger — où règne encore l'ombre du « patron » dont le fauteuil vide est toujours à sa place — puis plus rapidement, à travers les salles de soins et les cases des malades, en passant par la salle d'opération grillagée. La visite comprend un détour par la léproserie, qui abrite encore 300 infirmes.

ADMIRATION ET EFFROI
L'impression que l'étranger tire d'une telle visite est un mélange d'admiration et d'effroi. On ne peut qu'admirer l'œuvre de Schweitzer, venu construire avec ses seules

maines et sa volonté un centre de soins alors à sept jours de pirogue de Port-Gentil. Personne ne tarit d'éloges sur l'assistance qu'il a apportée à des dizaines de milliers de lépreux, tuberculeux, ulcérés et autres grabataires, sans compter les victimes des animaux sauvages et, tout récemment, 80 enfants balfrais guéris de la famine par ses succès.

Ce qui inquiète, c'est l'état d'abandon de tout ce qui n'était pas indispensable aux yeux d'un médecin fondamentalement traditionaliste. La nouvelle direction — qui estime que l'hôpital n'a pas la vocation de musée — tente d'y remédier, mais il lui faut rattraper un très grand retard. On raconte à Lambaréné que du temps du « grand docteur » des groupes d'Européens et d'Américains venus lui apporter une aide financière, sont repartis sans laisser un sou, en constatant que leur argent n'était pas utilisé au mieux : des appareils offerts par des associations humanitaires n'avaient jamais été utilisés.

TRADITIONS SÉCULAIRES
L'un des plus grands mérites de Schweitzer aura été d'avoir tenté de comprendre la psychologie des hommes et des femmes souffrants, qui priaient sur eux d'échapper à la magie peu curative des sorciers de village pour affronter le monde inquiétant de la médecine européenne. Il leur fallait surmonter des interdits imposés par des traditions séculaires et mettre toute leur confiance dans l'homme blanc. Pour les aider à vaincre leurs inquiétudes, Schweitzer avait admis de les héberger avec leur famille — parfois des tribus de dizaines de personnes qui s'installaient autour de l'hôpital — et les animaux nécessaires à leur nourriture. Schweitzer a maintenant ses émules, qui appliquent ses méthodes en les affinant dans des établissements modernes. Ainsi le Dr. Jean-Claude Andraut, de l'hôpital de Mounana, ne cache pas qu'il s'est inspiré de son illustre prédécesseur de Lambaréné. L'hôpital Schweitzer de Lambaréné, comparé à celui de Mounana — qui bénéficie de crédits plus larges — semble lui servir de repoussoir. Il aura pourtant été à la base d'une médecine typiquement africaine, dont la première condition, pour être efficace et l'emporter sur le fétichisme, était d'éviter une déshumanisation des soins.

Bernard VEILLET-LAVALLEE

Des colonies dans la mer

Une question intrigue depuis longtemps les savants : comment les poissons parviennent-ils à survivre dans l'océan, alors que les recherches prouvent que la densité moyenne de l'eau de mer ne contient pas assez de substances nutritives pour maintenir en vie ? Or, une théorie s'impose peu à peu, qui permettrait de résoudre l'an dernier à Tokio a trait d'expliquer cet apparent paradoxe : celle de masses agglutinées de zooplancton — la faune minuscule dont se nourrissent les poissons — dérivant par colonies entières à travers des mers pratiquement désertes.

L'assemblée océanographique internationale un nombre assez important de spécialistes en biologie marine à cette théorie de la répartition par « colonies », les unes ne dépassant pas les dimensions d'une chambre, d'autres s'étirant sur une centaine de kilomètres, comme les agrégats de harengs et de zooplancton que l'on observe en mer du Nord.

Ainsi s'explique que la méthode habituelle utilisée par les biologistes pour prélever des spécimens de zooplancton ne leur donne pas une idée exacte de la vie dans les océans : que leur filet passe à côté d'une colonie de plancton, et l'estimation du nombre d'animalcules marins est inévitablement faussée.

UNE MORTALITÉ INFANTILE ÉLEVÉE

La nouvelle théorie est née de l'élevage des poissons à des fins scientifiques. L'expérimentation montre que les larves de sardine ont besoin, pour survivre en laboratoire, d'un régime comportant, par litre d'eau, 20 naupliis (forme également larvaire d'une variété de crustacés de très petite taille, les copépodes). Or, dans des conditions naturelles, la concentration moyenne de naupliis atteint à peine 10 % de cette quantité. C'est peut-être pourquoi si peu de frai de sardine se transforme en poissons... Un savant américain, le professeur Bantse, a hasardé l'hypothèse selon laquelle seules les larves ayant la chance d'échapper au sein d'une colonie de zooplancton se développent normalement : les autres — soit

90 % ou plus du total — meurent simplement de faim.

Il appartient à présent aux océanographes de déterminer exactement comment ces bancs de zooplancton font leur apparition. Nouvelle hypothèse du professeur Bantse : une tempête se déchainant, par exemple, à l'ouest de l'Écosse, pourrait faire remonter des eaux profondes des éléments nutritifs, déclenchant ainsi le cycle de la vie marine qui va du végétal à l'animal. Naissance, donc et nouvelle colonie de zooplancton, qui pourrait alors être entraînée dans la mer du Nord, cependant que l'action des marées la fragmenterait : mais, répétons-le, ce n'est qu'une hypothèse.

L'illustration la plus frappante de l'existence de telles colonies dans la mer a été fournie, à Tokio, par le biologiste William Clarke, qui dirige, à San Diego (Californie), le laboratoire de recherches marines de la Westinghouse Electric Corporation.

Ce savant s'efforçait de découvrir la nature de cette « couche de diffraction des profondeurs », qui intrigue les marins comme les océanographes depuis que la méthode acoustique est venue remplacer, vers 1920, la bonne vieille ligne plombée pour sonder la profondeur des fonds marins. Il s'agit d'un appareil qui envoie un signal sonore vers le fond, et chronomètre le temps que met l'écho pour revenir au navire. Comme la vitesse de propagation du son dans l'eau est connue, la durée de l'aller-et-retour du signal permet de calculer très exactement la profondeur à un point donné. Pourtant, les marins enregistrent souvent des profondeurs inexactes, ou la présence fictive de bancs de sable. Quelque chose dans l'eau empêche le signal de parvenir jusqu'au fond. Ce quelque chose disperse l'onde acoustique, un peu comme un rayon de lumière est rendu diffus par les gouttelettes d'eau en suspension dans le brouillard.

UN OBSTACLE INVISIBLE

La couche de diffraction peut se rencontrer entre 100 et 700 mètres de profondeur pendant le jour. La nuit, on la rencontre beaucoup plus près de la surface. Cela pose des problèmes lorsque l'on dresse une carte des fonds marins... ou lorsque l'on recherche, au son, un sous-marin.

Jusqu'à présent, personne n'était parvenu soit à voir l'obstacle, soit à en ramener un échantillon à la surface. Aussi supposait-on qu'il était formé d'animalcules qui, le jour, émigrent vers le fond pour échapper à leurs ennemis, et le soir se rapprochent de la surface pour s'y nourrir. Mais comme on ne parvenait pas à en pêcher un seul, leur nature demeurait à l'état de conjecture, en attendant que les chercheurs se forgent de nouveaux instruments de recherche.

L'un de ces instruments, c'est le petit submersible « Deepstar-2000 ». A son bord William Clarke a réussi à voir de près la fameuse « couche de diffraction ». Qu'en dit-il ? Tout simplement que cette

« couche » n'en est pas une. Il s'agit de bancs d'animalcules agglutinés les uns aux autres et formant des « colonies » dans la mer. Ou, pour reprendre l'image employée par M. Clarke, d'une mosaïque, d'un carrelage où manqueraient bon nombre de carreaux. Ou encore, si l'on préfère une comparaison culinaire — assez appropriée en l'occurrence — cette partie de l'océan évoque un gâteau parsemé de raisins de Corinthe. Le sonar d'un navire se déplaçant en surface amalgame les raisins et la pâte du gâteau, donnant une image brouillée, confuse.

Pour compliquer encore un peu plus les choses, Clarke croit qu'il y a non pas un, mais trois étages de « mosaïques » superposées. L'étage supérieur est occupé par de minuscules crustacés, les euphasides ; viennent ensuite les sergestides, qui sont un type de crevettes ; puis, au niveau inférieur, le myctophides, ou poissons-lanternes.

W. Clarke a pu observer ces créatures en utilisant, lors de ses plongées, un « sonar latéral » ou, si l'on préfère, fonctionnant à l'horizontale, qui lui a permis de localiser les colonies de plancton et de s'en approcher. « J'ai vu, dit-il, les myctophides suspendues dans l'eau, maintenant leur niveau de flottaison par la respiration. Elles évitaient le submersible en s'écartant de quelques mètres, puis s'immobilisaient de nouveau. »

SOUS LE FEU DES PROJECTEURS

Clark et d'autres spécialistes ont cherché à savoir pourquoi la couche de diffraction monte et descend selon le degré de luminosité de la mer. Les trois éléments qui la composent — deux sortes de crustacés et les poissons-lanternes — sont également capables d'émettre de la lumière.

L'explication telle que Clarke l'a présentée est assez poétique : « Observez, dit-il, les prédateurs marins. Ils chassent de bas en haut, dirigeant constamment leurs regards vers la surface, s'efforçant de parvenir sous leur proie, afin que sa silhouette, éclairée par les rayons du soleil, se découpe sur le plafond des vagues. Or, imaginez quelqu'un se trouvant au fond d'un puits de mine, et regardant une personne placée à l'entrée : si sa silhouette est vivement éclairée, elle disparaîtra aux yeux de l'observateur. De même, ces petits animalcules escamotent leur silhouette en se tenant au niveau où l'éclairage de l'eau et leur propre luminosité les rendent invisibles. S'ils remontent trop haut, la lumière du jour dénoncera leur présence à leurs ennemis ; s'ils descendent trop bas, c'est celle qu'ils émettent eux-mêmes qui les trahira dans l'obscurité. »

Autre observation : les créatures de la « couche de diffraction » émettent de temps en temps de petits éclairs produisant un effet de scintillement irrégulier. Clarke pense que ce scintillement a pour objet de déconcerter les prédateurs, tout en permettant aux colonies de plancton de ne pas se perdre de vue les unes les autres.



BIBLIOGRAPHIE

UN ALSACIEN DE 17 ANS SUR LE FRONT RUSSE

On trouvera, dans le numéro d'Historama du mois de septembre, le bouleversant récit d'un jeune Alsacien, incorporé dans la Wehrmacht, qui se trouva engagé, sur le front de l'Est, contre les divisions sans cesse renforcées soviétiques, dans la plus gigantesque des batailles. Il nous raconte avec talent ce que fut pour les hommes cette campagne de Russie où il fallait lutter autant contre les éléments que contre l'ennemi.

« GUIDE GASSMANN »

Le Guide Gassmann, que l'on apprécie pour son format de poche, est un ouvrage

pratique, absolument complet, bien que son format ne dépasse pas la grandeur d'un paquet de cigarettes ; il contient 576 pages parfaitement lisibles.

Il mentionne toutes les stations du réseau CFF, des lignes secondaires, des funiculaires, des bateaux.

Dominique Arly CRIME SOUS LE MONT-BLANC (Fleuve Noir)

Le gendarme Jean-Pierre Martin enquête sur un crime commis sous une épaisseur de 2480 mètres de roc. Une enquête périlleuse à l'image d'un crime insolite. Le jeune gendarme parviendra-t-il à découvrir le coupable ?

faut-il appartenir à l'Académie française pour être une bonne secrétaire ou un bon P.D.G. ?

Ce n'est pas nécessaire, ni possible (il n'y a que 40 postes à pourvoir) ; mais dans toutes. les professions, à tous les niveaux, pour rédiger un rapport ou écrire une simple lettre, on vous jugera toujours sur la correction de votre style.

Bien parler, bien s'exprimer, énoncer ses idées et présenter ses arguments clairement et avec force, choisir les mots qui frappent et les expressions qui accrochent, éviter les fautes de français et d'orthographe, qui, elles, n'échapperont pas à vos correspondants ou à votre patron, ne constitue pas un luxe, mais une nécessité.

Toutes les finesses de votre langue sont désormais à votre portée grâce à quatre LAROUSSE d'un prix très modique et qui tiendront facilement dans un des tiroirs de votre bureau.



DICTIONNAIRES DE POCHE DE LA LANGUE FRANÇAISE

4 volumes :

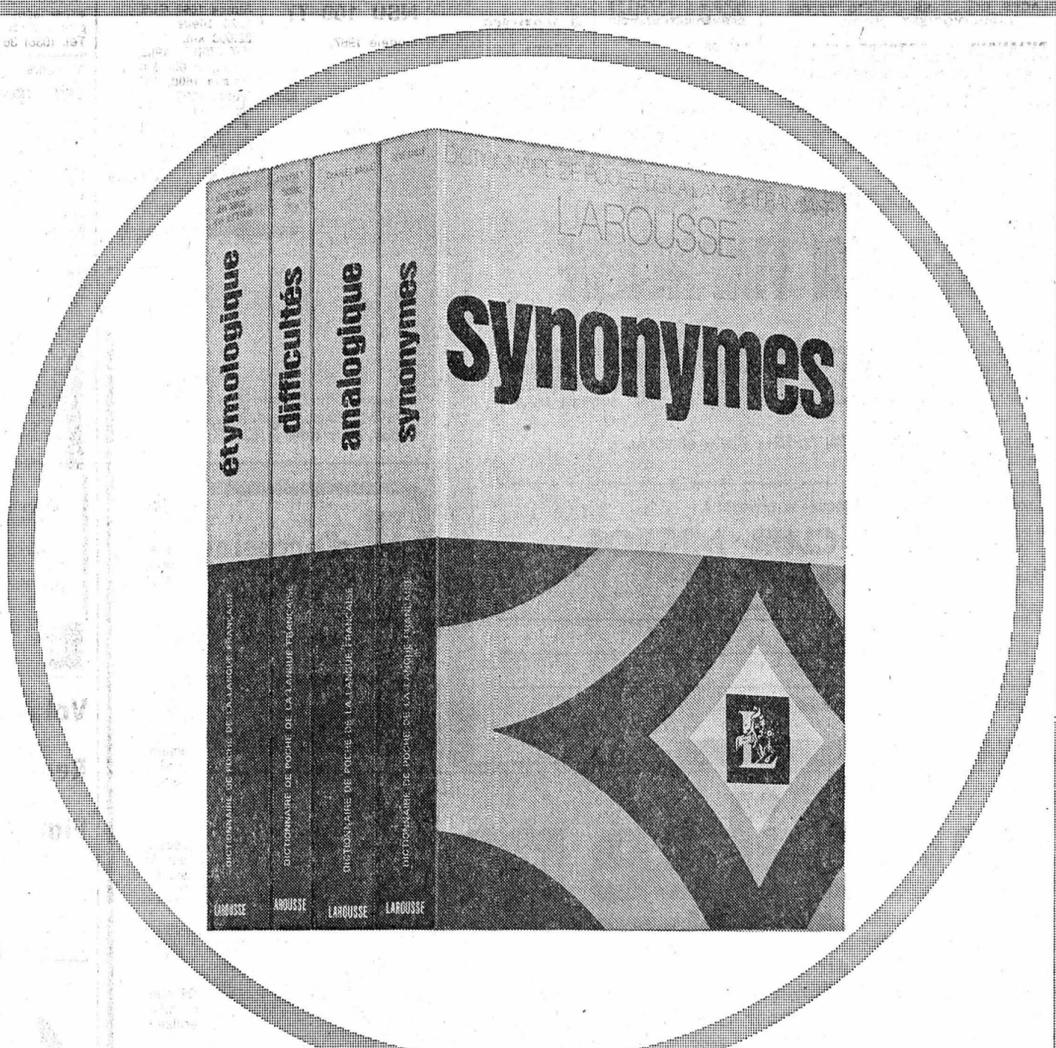
ANALOGIQUE, par Ch. Maquet

DIFFICULTÉS, par A. V. Thomas

ÉTYMOLOGIQUE, par A. Dauzat, J. Dubois, H. Mitterand

SYNONYMES, par R. Bailly

CHEZ LES BONNS LIBRAIRES



Larousse

vous en dit toujours plus !

POUR TOUTE DOCUMENTATION S'ADRESSER À LAROUSSE (SUISSE) S.A. 23, RUE DES VOLLANDES. 1207 GENÈVE.

ÉCOLE CLUB MIGROS INTRODUCTION À L'INFORMATIQUE

Cours destiné à toute personne désirant être informée sur le développement de l'informatique.
Ce cours est une introduction à la logique et à la technique de programmation. Le fonctionnement de l'ordinateur, la logique du déroulement d'un programme et la technique d'écriture d'un programme sont expliqués indépendamment d'un langage de programmation ou d'un type d'ordinateur déterminé. A l'aide d'exercices, le participant se familiarise avec la logique du déroulement d'un programme.

8 leçons de 2 heures - Fr. 60.— (cours compris).
Mercredi de 20 h à 22 h.

Bulletin d'inscription à envoyer à :

ÉCOLE CLUB MIGROS

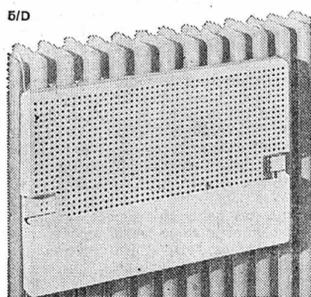
11, rue de l'Hôpital - 2000 Neuchâtel - Tél. 25 83 48.

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____ c/o : _____

Localité : _____ Tél. : _____

s'inscrit pour le cours d'informatique.



de l'air sain avec
Casana
Humidificateurs
Tous les modèles Casana sont
en vente chez

BAILOD
Bassin 4 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 43 21.

Dettes = Soucis

Débarrez-vous-en par la
gestion de dettes

- Créanciers : plus rien à faire avec eux
- Paiements : à un seul endroit
- Coût : 4 fois moins qu'un prêt
- Action : rapide
- Discretion : absolue

Genève Tél. (022) 44 54 97
Neuchâtel Tél. (038) 33 56 08
Lausanne Tél. (021) 26 80 41

Dr. Bernhard Weck

Badenerstrasse 257, 8003 Zürich
Telefon (051) 27 22 89 / 23 32 77

Confection mesure homme

Nous vous offrons un choix immense de tissus modernes complets à partir de Fr. 350.—
Robert Poffet, Ecluse 10, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17.

ÉCOLE CLUB MIGROS COURS DU SOIR GESTION FINANCIÈRE

Pourquoi faire de l'épargne - Comment se constituer un capital de façon moderne - Qu'est-ce que la bourse - Que choisir et pourquoi : banques, assurances, fonds de placement, terrain, revenus fixes ou variables. Autant de questions que chacun se pose, souvent sans y trouver de réponse.

Cours de 5 leçons de 1 h 30, Fr. 25.— (cours compris).
Jeudi de 20 h à 21 h 30.

Bulletin d'inscription à découper et envoyer à :

ÉCOLE CLUB MIGROS

11, rue de l'Hôpital - 2000 Neuchâtel - Tél. 25 83 48.

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____ c/o : _____

Localité : _____ Tél. : _____

s'inscrit pour le cours de gestion financière.



La Ford Capri - toujours en avance sur son temps.

Sa ligne l'a rendue célèbre

Mais, si la Capri a conquis à ce point les faveurs de la foule, c'est parce que son intérieur tient toutes les promesses de sa forme.

Une habitabilité exceptionnelle

La Capri se distingue des autres voitures de sa classe par son habitabilité. Bien que basse et élancée, elle offre néanmoins de la place en suffisance, même à 4 adultes.

Equipement et performances de grand style

La Capri s'adapte docilement à vos désirs et à votre budget : versions L et XL, l'une plus luxueuse que l'autre, versions GT, si vous avez le goût des performances, ou combinaison des deux versions, si vous voulez à la fois le grand confort et le haut rendement. Six moteurs s'offrent à votre choix : de l'économique 1,3 litre au puissant 2,6 litres GT de 125 CV-DIN.

Une finition méticuleuse

Ford a particulièrement soigné les détails, même infimes. La Capri fait l'objet de contrôles les plus minutieux - facteur de qualité décisif.

Comme la Capri, soyez modernes, soyez toujours en avance sur votre temps. Jugez par vous-même. Votre concessionnaire Ford vous attend pour une course d'essai.

Ford Capri à partir de Fr. 9810.-

Ford reste le pionnier.

Neuchâtel : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01. — La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81 ; magasins de vente : avenue Léopold-Robert 92, rue de la Serre 102. — Le Locle : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél (039) 31 24 31.

TV d'occasion TV

Grand choix
à partir
de Fr. **100.—**

Jeanneret & Cie

Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 - Neuchâtel - Tél. 24 93 77

Gelée royale Pollen

directement au producteur

Documentation gratuite sur demande à CEDISA,
1022 Chavannes-Renens.
Tél. (021) 35 48 22.

Commerçants

Pour vos révisions, bouclements bilans de fin d'année, déclarations d'impôts, toutes questions fiscales :
OFFICE FIDUCIAIRE + IMMOBILIER, E. Jeannot, Sources 1, 2013 Colombier.

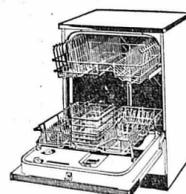
MACULATURE BLANCHE

à vendre à l'imprimerie de ce journal

TOUJOURS LUI...

TANNER

le vrai spécialiste pour la
vente et la réparation d'appareils ménagers :



Machine à laver la vaisselle
à partir de Fr. 1890.—

A l'essai chez vous, sans
engagement, pendant 10 jours.

Atelier et exposition :
avenue des Portes-Rouges 149
Tél. (038) 25 51 31

NEUCHÂTEL
Non seulement il vend...
... mais il répare.

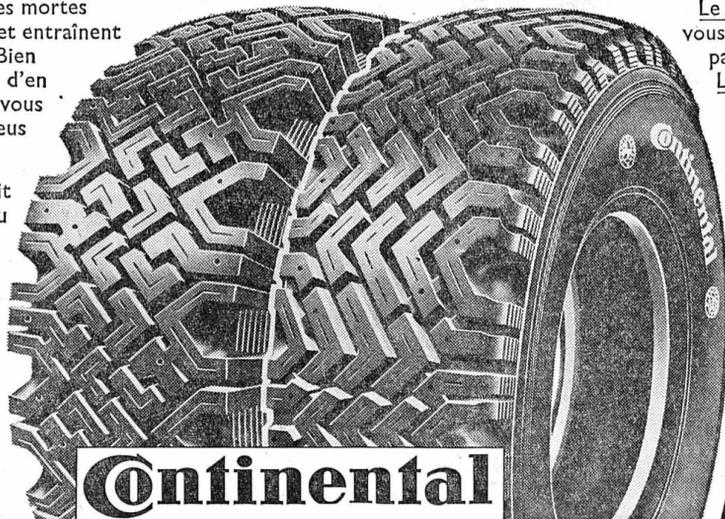
Faut-il se méfier de l'automne?

Des routes mouillées et jonchées de feuilles mortes annoncent irrémédiablement la fin de l'été et entraînent pour l'automobiliste des dangers accrus. Bien souvent, seul un peu d'hiver est capable d'en venir à bout. C'est la raison pour laquelle vous devriez maintenant déjà songer aux pneus d'hiver.

Mais il y en a encore une autre qui devrait vous inciter à passer dès maintenant au pneu d'hiver Conti : vous roulez à meilleur compte ! Sa résistance, sa longévité et son rendement kilométrique proverbial font de lui un pneu incroyablement avantageux.

Deux raisons suffisantes pour vous décider maintenant déjà en faveur des pneus Conti.

C'est maintenant d'ailleurs que votre marchand de pneumatiques est encore à même de vous consacrer tout son temps et que vous avez la possibilité de réserver ou de faire monter vos Conti en toute tranquillité.



Continental

Le Radial Conti TT M+S est un pneu d'hiver vous assurant un confort élevé et avec lequel vous passerez la mauvaise saison sans encombre.

Le Diagonal Conti M+S type Swiss est à la mesure de l'hiver le plus rude et donne au sportif la certitude d'atteindre sûrement son but.

Ces deux pneus, conçus en fonction des conditions hivernales en Suisse, sont naturellement aussi livrables avec spikes.

WIRZ 431.64

En hiver, le profil est plus essentiel que jamais. Contre ce BON, la TEBAG S.A., case postale, 8027 Zurich, vous enverra gracieusement une jauge à profil Conti.

Nom _____

Adresse _____

NP _____ localité _____

Conti

Du nouveau dans
le Val-de-Travers

AUTO-ÉCOLE

Ph. Guénat. Salle de théorie.

rue de l'Hôpital 16, à Fleurier,
téléphone provisoire (039) 26 81 55.

FAN SPORTS



L'EXPRESS

boxe

L'italien Michele Spina permettra de juger convenablement le Bernois

Chervet fait sa rentrée genevoise vendredi

Vendredi soir, dans l'enceinte du Pavillon des Sports, Fritz Chervet sera la vedette de la première réunion genevoise de la saison. Après une interruption de vingt mois, le petit Bernois va donc retrouver un public qui le connaît bien, un public qu'il avait su conquérir du temps de sa première splendeur. Il retrouvera, du même coup, la place du haut sur l'affiche imaginée par l'organisateur Charly Ritzli.

La défaite concédée en décembre 1967, à Berne, à Fernando Atzori, titre européen des poids mouches en jeu, un nouvel affront subi contre Franco Sperati en janvier 1969 à Genève, mais aussi la fulgurante ascension de Roger Menétray ajoutée à l'avènement de la vedette-maison Walter Blaser, expliquent cette longue absence. Lorsqu'il s'agit de Chervet, les prétentions financières de son « mentor » Charly Buhler s'accroissent mal d'un combat complémentaire. C'est donc en conquérant que le boxeur genevois fera sa rentrée sur le ring genevois.

UN TEST DE PREMIÈRE VALEUR

Promu par l'E.B.U. « challenger » officiel de Fernando Atzori pour le titre continental, Fritz Chervet avoue de nouvelles ambitions. Vendredi, il affrontera un adversaire qu'il a déjà battu précédemment lors de son dernier combat à Genève, Michele Spina. Ce soir-là, à la Salle communale de Plainpalais, Chervet s'était imposé par k.o. technique au

dixième round. La revanche promet donc d'être intéressante à plus d'un titre. Elle constituera, d'abord, un examen de première valeur pour l'élève de Buhler. Mais, pour justifier le choix des instances européennes, une victoire suffit à peine. Chervet se doit d'y mettre la manière. Ne serait-ce que pour administrer la preuve qu'il ne risque rien à retrouver Atzori.

A 29 ans — le même âge que Chervet — Michele Spina joue, lui aussi, une carte importante. Barré sur le plan national par Atzori et Sperati, ce Sarde bon teint recherche hors de la Péninsule une tardive consécration. Une victoire aux dépens de Fritz Chervet est toujours bonne à épingle à son palmarès. Michele Spina en est certainement intimement convaincu. Sa réplique n'en sera que plus intéressante.

LE DOUTE DE BLASER

Une deuxième revanche est inscrite au programme de cette soirée. Walter Blaser avait dû concéder le match nul, en 1969, à Annemasse, à l'Algérien Salah Arafat. Son entraîneur, François Suter, n'a jamais admis ce verdict. Les deux hommes auront ainsi la possibilité de mettre les choses au point. S'ils n'est pas dangereux, Arafat est un adversaire difficile à boxer, mais il est à la portée de Blaser. Depuis ses débuts au début de l'année, le Bernois de Genève doute. Il aura là une excellente occasion de retrouver la belle confiance de ses débuts.

UNE ATTRACTION

Si Chervet tiendra la vedette, Getulio Bueno sera, sans conteste, l'attraction de cette réunion. Nouveau « poulain » du Boxing-club genevois, ce poids lourd brésilien figure parmi les cinq ou six meilleurs boxeurs de sa catégorie évoluant en Europe.

Né le 19 mai 1946, Bueno a fait ses débuts professionnels en 1966. Il a livré une quinzaine de combats au Brésil sans connaître la défaite. Depuis

qu'il est sur notre continent, il a accumulé les bonnes performances, dominant notamment l'Allemand Horst Benedens, à Hambourg, au début de l'année. Vendredi, contre un autre Allemand, Manfred Ackers, il devrait ajouter une nouvelle victoire à son palmarès.

Pierre PRALONG

Cassius Clay le 26 décembre à Zurich contre Cané ?

Une nouvelle de l'agence « Associated Press » nous apprend que le nouveau champion italien des poids lourds, Dante Cané, remplacera son compatriote Bepi Ros comme adversaire de Cassius Clay, dans un match en 10 rounds, à Zurich, le 26 décembre.

Ros avait été retenu, mais sa candidature a été abandonnée après sa défaite devant Cané, samedi dernier. Dante Cané, un colosse de 112 kg, aurait accepté de rencontrer Clay moyennant une bourse de 40 millions de francs (environ 250.000 francs suisses).



BLASER. — Le Bernois de Genève doit retrouver confiance en lui. Ce sera peut-être chose faite vendredi — du moins, l'espère-t-on pour lui. (A.S.L. - Archives)

gymnastique

Jeunes filles à l'entraînement à Hauterive

Au printemps, le cadre de l'équipe nationale féminine B avait suivi un stage d'une dizaine de jours au Centre sportif d'Hauterive.

Il faut croire que le lieu et les installations ont plu, car deux autres camps sont annoncés sur les hauts de Neuchâtel. Une première semaine (du 2 au 9 octobre) réunit l'équipe de Lucerne-Ville (20 jeunes filles parmi lesquelles plusieurs membres de Suisse A). Ce stage sera marqué par une démonstration publique vendredi, en début de soirée, au Centre sportif. Une deuxième semaine (du 9 au 16 octobre) groupera une nouvelle fois le cadre national B. Quatorze jeunes filles, provenant de toute la Suisse, recevront l'enseignement de M. F. Kurmann, entraîneur national B, et de Mlle Mireille Baud, de Genève. Là aussi, une démonstration (vendredi 15) marquera la fin du stage.

Il est possible que l'équipe suisse A choisisse également Hauterive pour l'un ou l'autre de ses camps à venir. Il semble bien, en tout cas, que les jeunes gymnastes et leurs dirigeants se sentent à l'aise dans notre région.

Tirage au sort des « Européens »

Le tirage au sort des championnats d'Europe féminins, qui se dérouleront les 16 et 17 octobre à Minsk, a eu lieu à Madrid, lors du congrès de la Fédération internationale. Les deux Suissesses, Kaethi Fritsch et Patrizia Bazzi, devront se mesurer aux Yougoslaves, aux Danoises, aux Anglaises, aux Italiennes et aux Autrichiennes. Ce groupe débuttera par l'exercice à la poutre. Voici les résultats du tirage au sort : **Groupe A** : (1er exercice aux barres asymétriques) : Belgique, France, Pologne, Espagne et URSS. **Groupe B** : (poutre) : Yougoslavie, Danemark, Angleterre, Italie, Autriche (1re concurrente) et Suisse. **Groupe C** : (sol) : Bulgarie, Hongrie, Finlande, Tchécoslovaquie, Suède et Autriche (2me concurrente). **Groupe D** : (saut du cheval) : Roumanie, Allemagne de l'Est et de l'Ouest, Hollande et Norvège.

automobilisme

L'élite européenne de la spécialité au rallye TAP

Les grands et beaux rallyes ne sont pas légion en Europe. Il y a, bien sûr, celui de Monte-Carlo, le plus célèbre d'entre tous ; il y a aussi celui de l'Acropole, sur les routes de Grèce et de Yougoslavie ; il y a celui de Grande-Bretagne, qui emprunte des petits chemins forestiers du Royaume-Uni et, depuis quelques années, il y a le rallye TAP. Cette année voit sa cinquième « édition ».

Déjà, cette épreuve a réussi à se faire admettre au calendrier européen du championnat des pilotes de cette spécialité. Il faut bien admettre que cette compétition a tout pour séduire.

FIN DIFFICILE

Partant de 13 villes d'Europe — Vienne, Londres, Milan, Francfort, Zurich, Amsterdam, Bruxelles, Paris, Faro, Ma-

drid, Copenhague, Lisbonne, Porto, les concurrents rallient d'abord Saint-Sébastien, au Pays basque, en empruntant le chemin des écoliers. Puis, c'est le parcours commun jusqu'à Lisbonne.

De notre envoyé spécial

Ensuite, on passe aux choses sérieuses. Car les rescapés auront, alors, à affronter les deux étapes truffées d'épreuves spéciales se déroulant en partie sur des routes non goudronnées, dans les massifs de l'arrière-pays portugais. « De la folie pure », « du sport brut », tout dépend des points de vue.

La plupart des meilleurs pilotes routiers du moment seront au départ. De même, chaque marque qui se respecte

inscrit des voitures : Ford, Lancia, Fiat, Porsche, DAF, Citroën, Datsun, Saab, Opel. Une seule marque manque à l'appel, Alpine d'ores et déjà assurée du titre réservé aux constructeurs, grâce, notamment, aux exploits du Suédois Ove Andersson. Et si ce dernier n'est pas de la partie, il pourrait cependant bien se rendre à Lisbonne, ne serait-ce que pour voir comment se comporte son épouse, la charmante Liz Nyström qui fera équipe avec le solide Bjorn Waldegaard au volant d'une... Porsche. Un comble !

Grandes triomphatrices l'an dernier avec, dans l'ordre, Lampinen premier, Munari deuxième, les Lancia sont inscrites au nombre de quatre avec, en vedette, les pilotes cités ci-dessus.

FIAT ET LES JAPONAIS

Il leur faudra sérieusement compter avec les Fiat 124 sport-spiders qui, au fil des rallyes, remportent toujours davantage de places d'honneur.

Au volant des voitures de Turin : Carrello, Lindberg, Ceccato, Sonda et Paganelli. De leur côté, les Français Gredler, Ragnotti et Mademoiselle Beaumont défendront les couleurs d'Opel.

Les Japonaises seront aussi de la partie. Fort de leur succès à l'« East African Safari », les responsables de Datsun ont engagé plusieurs voitures officielles, des coupés 240-Z qui, sur routes sèches, peuvent « faire un malheur ». Au volant, Tony Fall, van Bergen et Chavan.

DES SUISSES

Si les Citroën ne seront pas présentes en quantité, la qualité n'a pas été négligée. Ce sont de splendides SM (moteur Maserati) qui sont confiées à Bochnick et au Portugais Romazinho.

Quant aux équipages suisses, il seront deux : Chenevière-Selz (Porsche 911 S) et Suter-Suter (Lancia). Claude Haldi a dû déclarer forfait, sa voiture n'ayant pu être prête à temps. Un troisième équipage a pris le départ de Zurich lundi soir, celui des Français Sage-Cannonier, sur Opel.

Trois partants de Zurich c'est modeste, mais c'est un début. Et déjà la grande métropole allemande affichait de petits airs « à la Monte-Carlo ».

Christian WENKER

divers

Des Jeux olympiques d'hiver pour handicapés

Pour la première fois, des Jeux olympiques d'hiver pour handicapés physiques vont être organisés. Ils auront lieu du 13 au 19 mars 1972, à Chamoni. Ces jeux sont ouverts aux amputés supérieurs, aux amputés tibiaux simples et doubles, aux amputés fémoraux, aux polios, aveugles et handicapés divers.

Ces premiers Jeux olympiques comprendront les épreuves suivantes : slalom spécial en deux manches, slalom géant (une manche), descente, course de fond et relais. D'autre part, la Fédération sportive suisse des invalides mettra sur pied un camp de ski pour amputés et handicapés physiques qui aura lieu du 4 au 12 mars 1972, à Isenau/Les Diablerets.

cyclisme

Du Tour de l'Emilie à celui de Lombardie

Difficile campagne de Merckx en Italie

Eddy Merckx, qui demeure plus que jamais l'homme à battre dans toutes les grandes compétitions, se prépare à courir la dernière grande classique de la saison (le Tour de Lombardie qui aura lieu samedi) et qu'il n'a encore jamais remporté) en s'alignant aujourd'hui dans la coupe Agostini, à Lissone.

Le champion du monde a obtenu par son impressionnante série de victoires — une cinquantaine au cours de ces deux dernières années — le respect des Italiens. Malgré Gianni Motta et Felice Gimondi, Merckx vient, dans leur cœur, immédiatement après Fausto Coppi, le « campionissimo » de tous les temps. Et certains estiment même qu'il est supérieur à Coppi.

Merckx veut à tout prix remporter le Tour de Lombardie. « Je veux réellement enlever cette course parce qu'elle est la

seule classique qui manque encore à mon palmarès », a-t-il confié mardi. « Comme d'habitude, la concurrence sera forte. Mais je suis en forme et j'ai bon moral. J'ai été près de la victoire les fois précédentes et j'espère réussir cette fois-ci ».

Le champion belge a été quelque peu déçu de sa cinquième place dans le Tour d'Emilie, lundi, où son rival Motta a triomphé. Il a critiqué le comportement de certains coureurs : « Beaucoup ne cherchaient qu'à me faire perdre, lundi. Ils sont restés dans ma roue sans coopérer. Ils ne sont entrés en action que dans la dernière ligne droite, au moment du sprint. Ce n'est pas un comportement sportif », a-t-il précisé.

DEJA AUJOURD'HUI ?

Merckx faisait apparemment allusion à Motta, qui demeura dans son sillage dans la dernière partie de la course pour, finale-

ment, démarrer dans l'ultime ligne droite. En attendant le départ de samedi, Merckx ne dédaignerait pas une première place dans la coupe Agostini, qu'il a déjà remportée l'année dernière.

« Quant au Tour de Lombardie, Albani, son directeur technique, estime que le champion du monde est dans la forme idéale pour l'emporter. « Il a déjà fait une belle course dans le Tour d'Emilie, lundi. Peu importe qu'il ait été battu au sprint. Il peut améliorer sa forme au cours des prochains jours. On peut le considérer comme le favori dans la course de samedi, bien que nous sachions que tout le monde sera contre lui », a-t-il dit.

Après le Tour de Lombardie, Merckx ne disputera que quelques autres courses avant de prendre un repos bien gagné ; il participera, notamment, à la course « A travers Lausanne », dimanche matin.

football

Pour Suisse-Angleterre du 13 octobre

Maurer et Ramsey ont choisi

Pour le match du championnat d'Europe des nations du 13 octobre, à Bâle, le « coach » suisse, Louis Maurer, a retenu 15 joueurs. Un seizième homme sera désigné après les matches du championnat suisse de ligue A de ce soir. Ne font pas partie de cette sélection Kudi Muller et « Bigi » Meyer. Les deux joueurs de Grasshoppers font, en effet, actuellement, leur cours de répétition. Quant à Alf Ramsey, le « coach » britannique, il a lui aussi donné

connaissance de sa sélection. Voici les joueurs retenus :

Suisse

Gardiens : René Deck (Grasshoppers), Marcel Kunz (Bâle), Mario Prosperi (Lugano). Défenseurs : Pierangelo Boffi (Lugano), Pierre Chapuisat (Lausanne), Georges Perroud (Servette), Peter Ramseier (Bâle), Anton Weibel (Sion). Demis : Rolf Blaettler (Bâle), René Hasler (Bâle), Jakob Kuhn (Zurich), Karl Odermatt (Bâle). Attaquants : Walter Balmer (Bâle), Daniel Jeandupeux (Zurich) et Fritz Kunzli (Zurich).

Angleterre

Gardiens : Gordon Banks (Stoke City), Peter Shilton (Leicester). Défenseurs et demis : Chris Lawler (Liverpool), Paul Madeley (Leeds United), Terry Cooper (Leeds United), Emyln Hughes (Liverpool), Alan Mullery (Tottenham Hotspur), Roy McFarland (Derby County), Norman Hunter (Leeds United), Bobby Moore (West Ham United). Attaquants : Francis Lee (Manchester City), Mike Summerbee (Manchester City).

Martin Chivers (Tottenham Hotspur), Geoff Hurst (West Ham United), John Radford (Arsenal), Martin Peters (Tottenham Hotspur).

SUMMERBEE RAPPELÉ

On remarquera le retour, au sein de la sélection anglaise, de l'ailier Summerbee, qui fut un des principaux artisans de la victoire de son équipe (Manchester City) aux dépens de West Bromwich (2-0). Summerbee n'a plus joué dans l'équipe d'Angleterre depuis 1968.

D'autre part, le match prévu pour le 13 octobre à Lisbonne, entre les sélections B du Portugal et de la Suisse, a dû être annulé. L'ASF est à la recherche d'un autre adversaire.

Un attaquant danois à Winterthour

L'attaquant danois Eigil Nielsen (22 ans), qui a joué plusieurs matches internationaux, a signé un contrat d'un an avec Winterthour. Nielsen fera ses débuts dans l'équipe zuricoise le mois prochain.



BALMER. — La sélection de l'ailier bâlois (dans une position acrobatique) n'étonne pas, alors que celle de Kunzli, en nette baisse de forme, surprend beaucoup. (A.S.L.)

Soixante concurrents de trop au Marchairuz

Les organisateurs de la course de côte du Marchairuz, qui aura lieu samedi et dimanche, ont enregistré un nombre record d'inscriptions. En effet, pas moins de 325 pilotes ont manifesté le désir de participer à cette épreuve, parmi lesquels 262 seront autorisés à s'aligner au départ. Invaincu cette saison hormis à Ollon-Villars, Xavier Perrot sera à nouveau le grand favori. Au volant de sa March de formule 2, le garagiste zuricois s'attaquera au record du parcours, qu'il détient depuis l'an dernier en 2'21"48 (moyenne 137 km 400). Ses plus dangereux adversaires auront pour noms Salomon (Brabham 1300), Knorr (Zari), Schafer (McLaren 1600), Schultheis (Brabham 1300), ainsi que Vonlanthen (Tecno de F3), Gyax (March de F3) et le Neuchâtelois Storrer (Tecno de F3).

Des renseignements sur l'« East African Safari »

Au cours d'une conférence de presse tenue à Paris, M. Derek Gates, secrétaire général de l'Association sportive de l'« East African Safari », a présenté la 20me « édition » de cette épreuve qui se déroulera du 30 mars au 4 avril 1972. L'épreuve partira de Dar-Es-Salam et arrivera dans cette ville et non plus de Nairobi), après un parcours d'environ 6000 km. Pour la première fois, ce grand rallye international empruntera des pistes à travers la Tanzanie, le Kenya, l'Ouganda pour revenir en Tanzanie par la légendaire « Piste des Esclaves ».

Dernière difficulté néanmoins : il est possible que les organisateurs, en raison obligés de modifier le parcours qui, en ce cas, emprunterait comme l'an passé les routes de Kampala et Nairobi, au lieu de contourner le lac Victoria par le sud. Cent vingt équipages au total seront admis à participer à cette épreuve.



DES « CLIENTS » SÉRIEUX. — Les Italiens Paganelli-Russo, sur « Fiat » 124, sont également des concurrents sérieux. (Photo d'usine)

Pour la coupe suisse Une entente entre clubs neuchâtelois

Après le brillant comportement des clubs neuchâtelois en coupe de Suisse, les caprices du tirage au sort des seizièmes de finale ont gâté notre canton, puisque deux matches y sont prévus, dans lesquels les trois rescapés neuchâtelois seront aux prises.

Fontainemelon-Lausanne et Neuchâtel Xamax-La Chaux-de-Fonds pouvaient faire craindre une concurrence car la saison ne se prête plus guère aux nocturnes.

Heureusement, il n'y aura pas de « collision » entre ces deux matches qui vont sans doute remplir les deux stades. Des arrangements ont été trouvés tant entre Fontainemelon et Lausanne qu'entre Fontainemelon et Neuchâtel Xamax. Le résultat est très heureux pour les amateurs de football de notre canton, puisque Fontainemelon accueillera Lausanne, le samedi 23 octobre à 15 h 30, tandis que Neuchâtel Xamax aura la visite de La Chaux-de-Fonds le 24 octobre à 14 h 30, à la Maladière.

On ne peut que se louer de l'entente réalisée entre les représentants neuchâtelois qui permettront à une foule d'amateurs de football de vivre deux matches qui font déjà parler d'eux.

C.W.

HOCKEY SUR GLACE

● Match amical : Lausanne - Genève Servette, 1-5 (0-2, 1-2, 0-1).

hockey sur roulettes

La finale de la coupe aura lieu à Genève

La finale de la coupe suisse se déroulera le 9 octobre à Genève, sur la piste du pavillon des sports au Bout du Monde. Elle mettra aux prises Montreux, détenteur du trophée, et Lions Lausanne.

Montreux, deuxième du championnat, est favori. Il alignera son équipe au grand complet, dont les internationaux Chérix, Cordonnier, Laubscher, de Siebenthal, qui sont en grande forme actuellement. Le Lions HC, lui, comptera surtout sur son meneur de jeu, Monod. Bien disposée, cette équipe peut créer une surprise.

Cynar - l'incomparable! Ceux qui le boivent supportent mieux les traces de la vie moderne!

CYNAR bitter-apéritif à base d'artichauts



Comment
fait-elle
pour rester
si mince ?

Oui, que faire? D'abord de l'exercice, ensuite manger moins et boire beaucoup.

Boire beaucoup d'Arkina, l'eau minérale naturelle qui stoppe l'escalade des kilos.

Quelques centimètres autour de la taille et des hanches, cela se voit, mais cela se ressent aussi. Avec des kilos en plus, on est mal à l'aise, on est fatigué.

Arkina contient des sulfates et bicarbonates de calcium, de magnésium, tout ce dont vous avez besoin pour éliminer les surcharges graisseuses de votre organisme. Elle est aussi légèrement laxative, ce qui convient bien à la plupart des femmes. Sa faible teneur en sodium en fait la boisson idéale des régimes amaigrissants sans sel. Digestive, diurétique, Arkina est l'eau de votre bien-être.

Faites profiter votre famille des propriétés curatives d'Arkina. Mettez chaque jour sur la table une maxi-Arkina de 1 1/2 l. Et pour ne jamais en manquer, achetez maxi-Arkina en carton de 12 bouteilles. C'est tellement plus simple et tellement plus sûr pour continuer votre cure de bien-être.

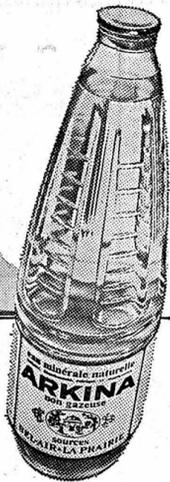
Eau minérale curative naturelle non gazeuse.

Sources Bel-Air et la Prairie.

maxi
ARKINA

1 1/2

LITRE



L'eau de votre bien-être

Orca lance le «prêt à prêter»

«Prêt à prêter» veut dire: l'argent immédiatement, sans formalités. Remplissez la demande ci-dessous et envoyez-la. Vous recevrez argent ou contre-proposition dans les 48 heures.

Je désire un prêt de Fr. _____, remboursable en _____ mensualités.

Salaire mensuel: Fr. _____

Autres revenus: Fr. _____ par mois (par exemple: salaire de l'épouse)

Loyer mensuel: Fr. _____ Possédez-vous une auto? _____

Engagements actuels: Fr. _____ 65

Nom: _____ Prénom: _____

Date de naissance (jour, mois, année): _____

Profession: _____ Etat civil: _____

Téléphone: _____ Nationalité: _____

N° postal et lieu: _____

N° et rue: _____

Adresse précédente: _____

Date: _____ Signature: _____

Discretion bancaire absolue vis-à-vis de votre employeur, votre régie ou propriétaire et votre famille.

Banque ORCA SA, quai de l'Île 13, 1211 Genève 11

Notre offre spéciale «prêt à prêter» Orca y compris assurance solde de dette (maladie - accidents - décès):

Durée du prêt	15 mois	21 mois	27 mois	33 mois
Paiement comptant				
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
2200.-	163.-	121.-	98.-	83.-
3100.-	230.-	171.-	138.-	117.-
6200.-	452.-	334.-	268.-	226.-

Si le montant ou la durée de votre crédit ne figure pas dans ce tableau, nous vous l'accorderons quand même jusqu'à Fr. 10000.- et 36 mois.

ORCA

ORCA, institut spécialisé de l'UBS

A donner contre bons soins, plusieurs

CHIENS

et

CHATS

Amis des bêtes, tél. (038) 61 17 76 (appeler dès 13 heures).

Jeune agriculteur cherche

Fr. 20.000.-

Remboursement et intérêts à discuter. Faire offres sous chiffres P 28-130829, à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

CEINTURES MÉDICALES

pour tous les cas de PTOSES, descente, évanouissement, suite d'opération

Y. REBER

bandagiste A.S.O.B. 19, fbg de l'Hôpital 2me étage, Neuchâtel Tél. (038) 25 14 52

Très grand choix de
DISQUES 45 tours

au rabais
yé-yé, chansons françaises, italiennes, allemandes et américaines, orchestres, etc.

DE 50 c. à Fr. 1.50

Carroz Automatique

Ecluse 21 - Tél. 25 24 02 - Neuchâtel
FERMÉ LE SAMEDI

Maurice SAUSER

Meubles de magasin

Ebénisterie

Menuiserie

Neuchâtel

Ecluse 17

Tél. 25 22 65

URGENT

Je cherche, pour reprise d'un commerce en avril,

Fr. 70.000.-

Remboursement et intérêt à discuter.

Tél. (039) 31 54 62.

Nouveau **Prêts personnels**

plus vite,
plus simple et encore plus avantageux

(jusqu'à 35% au-dessous des taux autorisés)

Bon pour de l'argent comptant avantageux C/ 391

Je désire un prêt personnel de frs. _____ (max. frs. 25 000.-) remboursable en _____ mensualités (max. 60 mois)

Nom _____ Date de naissance _____ Revenus supplémentaires frs. _____

Prénom _____ Etat civil _____ (salaire de l'épouse etc.) _____

Rue _____ Nombre d'enfants _____ Avez-vous des immeubles _____

NP/Lieu _____ Nationalité _____ Loyer mensuel frs. _____

No. de tél. _____ Profession _____ Prêt destiné à _____

Demeurant ici depuis _____ Employeur _____ Date _____

Ancien domicile _____ A cette place depuis le _____ Signature _____

Rue _____ Salaire mensuel frs. _____

Discretion garantie - pas de recherches (employeurs, voisins, amis, parents)

remplir-envoyer-l'argent comptant arrive!

35 ans



Banque Rohner SA

1211 Genève 1 31, rue du Rhône tél. 022-24 13 28

AUTO-ÉCOLE

A. Maire - J.-J. Kramer
Ø 25 67 70 - 33 34 54

Savoir circuler = avenir assuré
OPEL, SIMCA 1000, CAMION,
TAXI sont à votre disposition
Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h
et dès 20 heures.



Un piano ne s'acquiert
qu'une fois dans la vie

Seuls un choix complet d'instruments en magasin, les compétences professionnelles du vendeur et la qualité des marques présentées, peuvent offrir les garanties nécessaires, la confiance et la sécurité à l'acheteur.

VENTE - LOCATION - ÉCHANGES
HUG & Co, musique, Neuchâtel.

Renault. Raison et plaisir.



Renault 16. Raison: Traction avant.
Puissance accrue. Roues indépendantes.
Freins à disques. Plaisir: Tenue de route. Vitesse
de pointe 150. Coffre extensible.

RENAULT 16

GARAGE DES FALAISES S. A.

94, route des Falaises

2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 02 72

Ce soir, 8^{me} tour du championnat de ligue A



LA JOURNÉE DEVRAIT ÊTRE PROFITABLE SURTOUT À ZURICH Mercredi de récupération pour les forts ?

Pour permettre à l'équipe suisse de se bien préparer en vue de Suisse-Angleterre de mercredi prochain, les rencontres de ligue A ont été avancées à ce soir. Ce mois verra, en outre, l'entrée des clubs de ligue A en coupe, mais, d'ici là, deux tours de championnat auront passé.

A chaque tour sa peine, celui d'aujourd'hui ayant pour particularité d'opposer les forts aux faibles. Un mercredi de récupération des forces et des points. A moins que gronde la révolte des opprimés.

BALE - LAUSANNE (5-3, 2-2)

A vue de nez et de pied, promenade de santé pour Bâle si l'on a la bonté de se souvenir que Lausanne, en déplacement, a perdu à la Chaux-de-Fonds, à Granges et n'a ramené qu'un point du Wankdorf. D'accord, Vuilleumier a purgé sa peine, mais un exploit lausannois tiendrait du mirage. Lausanne ne part pas favori, c'est son avantage.

ZURICH - LUCERNE (1-1, 3-3)

Douce soirée pour Zurich, qui, s'il ne tombe dans l'excès de confiance, devrait sauter l'obstacle à pieds joints. Lucerne se reprend, mais il est douteux que l'opération-sauvetage débute au Letzigrund.

SION - GRASSHOPPERS (1-1, 0-3)

Ici, le jugement sera plus nuancé, Sion étant capable de se surpasser. La chronique nous apprend que Grasshoppers est revenu vainqueur de Berne et de Granges et qu'il n'a perdu qu'à Bâle (1-2). Un remis arrangerait les affaires séduisantes.

SAINT-GALL - YOUNG BOYS

Pas de rencontre l'an dernier. L'ours a ceci de particulier, d'être à l'aise dans n'importe quel autre. Quatre déplacements : Sion, Bienne, Winterthur, Lucerne. Bilan : 9 buts à 2. La dentelle se défend bien devant son public : 2-2 (Servette), 1-1 (Bâle), 3-0 (Lucerne). Affaire à suivre attentivement, l'ours pouvant lâcher la moindre.

GRANGES - La Chaux-de-Fonds

Pas de match la saison dernière. Sobotka se défoule en donnant des coups de canif dans le contrat (de ses comptes de points). Deux défaites, aucun but marqué ; il est vrai que les adversaires s'appelaient Young Boys et Zurich. Granges a battu Lausanne, ceux du Haut

aussi. En gagnant, le premier se mettrait à la hauteur du rival horloger. Une chose pareille est-elle pensable ?

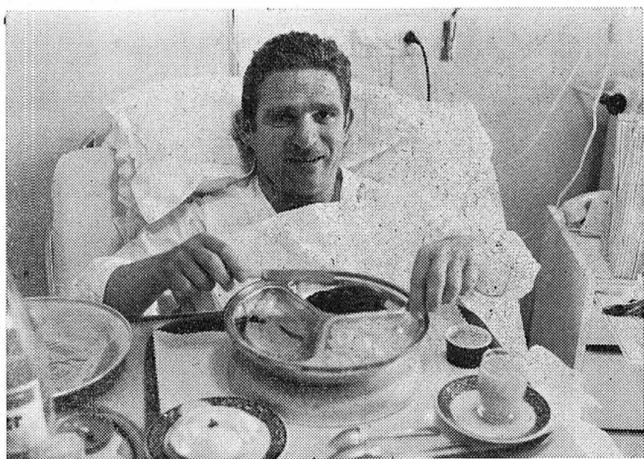
LUGANO - BIENNE (1-1, 2-3)

La première victoire biennoise est toujours attendue, mais, au Cornaredo, la réalisation de ce désir est utopique, surtout que le maître de céans n'a pas de quoi pavoiser. Durement, chaque échec tape sur ses victimes.

SERVETTE - WINTERTHOUR (1-1, 0-1)

Dernier match de Snella avant de quitter les cloches suisses pour le mimosa. Comme il est désireux de quitter Genève sur deux victoires, Servette se forcera un peu. Il le faudra, Winterthur étant coriace.

A. E.-M.



Vœu. — Chacun souhaite à René Hussy un prompt rétablissement. Le moral et l'appétit de l'entraîneur de Grasshoppers ne semblent, en tout cas, pas être atteints ! (Photopress)

AUCUN MATCH NUL EN CHAMPIONNAT D'ITALIE ! Succès significatif de l'AC Milan

Les favoris ont tous surmonté l'obstacle qui se présentait à eux au cours de la première journée du championnat d'Italie. A cette constatation, on peut ajouter qu'aucun partage n'a été enregistré. Une explication qui en vaut une autre ? Le fait qu'au départ chacun croit en ses possibilités et joue ouvertement le jeu. Mais ne nous y trompons pas, il s'agit d'une exception et nous sommes persuadés que les sept vaincus adopteront, au prochain tour déjà, une attitude plus défensive !

SUCCÈS SIGNIFICATIF

Parmi les victoires des prétendants, la plus significative est peut-être celle de Milan qui avait le désavantage de jouer à l'extérieur — à Varèse où rares sont ceux qui en repartent avec la totalité de l'enjeu. Un but de Prati et quelques promesses de Cudicini ont permis aux hommes de Rocco de passer ce cap périlleux. A noter également les quatre buts (dont deux de Bettiga, seul auteur d'un doublé) obtenus par Juventus face au néo-promu, Cantanzaro. Si l'on sait que les Piémontais furent contents de lutter à dix après une demi-heure de jeu seulement et alors que le résultat était encore de 0-0, cela à la suite de l'expulsion de Capello, on pardonnera d'autant plus facilement aux hommes de l'entraîneur Vycpalek d'avoir concédé deux buts à leur visiteur.

pour être assuré de son succès face à deux points. Il était demeuré à la merci d'un éventuel accident qui aurait pu compenser le but obtenu par Mazzola à la 15^{me} minute. A tout seigneur, tout honneur. Ce fut à Riva que revint le plaisir d'ouvrir les feux à Cagliari. Puis l'aillier, ayant ainsi rassuré ses « tifosi », laissa à Clerici le soin de compléter la marque en faveur de l'équipe sarde, Orazi ayant sauvé l'honneur des visiteurs.

CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES

Battu à Gênes par Sampdoria, Bologne a droit à des circonstances atténuantes. Privés de Rizzo, les gars de l'Emilie durent encore procéder à deux changements en cours de partie. Fedele (20^{me}), puis le gardien Vavassori (60^{me}), blessés, durent céder leur poste à des remplaçants. Et pourtant, tout avait bien commencé pour les visiteurs, qui, par Landini, furent les premiers à ouvrir la marque dans ce nouveau championnat. C'était à la 9^{me} minute. Mais, quinze minutes plus tard, la situation était renversée. Outre celle de Milan, on a enregistré une autre victoire « away ». L'auteur en est Turin, qui, en l'espace de deux minutes (51^{me} et 53^{me}), a liquidé le sort du néo-promu Mantoue. Ce dernier eut cependant le droit de sauver l'honneur par l'intermédiaire d'un penalty transformé par Maddè. Mais les visiteurs lui firent cette concession à l'ultime minute ! Enfin, courte victoire, mais deux points quand même pour Rome, qui est ainsi parti du bon pied, cela grâce à celui qui fut la grande vedette des championnats du monde de 1962, au Chili, le Brésilien Amarildo.

La Roche Tarpéenne est proche du Capitole...

Les heurs et malheurs marseillais

Le printemps du football français ne se manifeste pas seulement à l'intérieur du pays, mais aussi à l'extérieur, puisque, après le premier tour des coupes d'Europe, le bilan est satisfaisant. Soit, sur les cinq équipes engagées, trois n'ont fait qu'un petit tour et puis s'en sont allées. Mais l'élimination de Saint-Etienne, Nîmes et Rennes

n'a tenu qu'à un fil, puisqu'il a manqué à ces trois équipes un seul petit but pour se qualifier. D'autre part, il n'y a aucune honte à être éliminé par Cologne ou par Glasgow Rangers.

LARGEMENT PAYÉS

Marseille, au match aller, n'avait pas pris une avance rédhibitoire (2 à 1) contre les Polonais de Gornik, mais, pourtant, il s'est qualifié après un match nul 1 à 1 dont on parlera encore longtemps dans les mas provençaux. Les Marseillais ont fait preuve d'une telle expérience qu'on aurait pu croire qu'ils étaient de vieux routiniers de la coupe d'Europe des champions. Leurs partisans leur en ont tenu gré, puisque c'est par milliers que, vers 2 heures du matin, jeudi soir, ils attendaient leur équipe. Il faut dire, aussi, qu'il y avait le nerf de la guerre pour aiguillonner les Marseillais ! Leur qualification rapporte à chaque joueur une voiture avec assurances payées, et la benzine pendant plus d'une année. Mais la benzine n'est pas le seul « liquide » que les Marseillais ont reçu puisque, en plus de cette bagatelle, c'est 10.000 francs qu'ils reçoivent en récompense supplémentaire. Voilà donc plusieurs bonnes raisons de mouiller son maillot.

MOINS DE RAISONS

Il y en avait certainement moins — sinon la fatigue — pour expliquer, quelques jours plus tard, la défaite de ces mêmes Marseillais devant Nice, le voisin (2 à 0). Malgré tout, les Marseillais conservent leur premier place. A Marseille, on préfère se distinguer sur le plan européen plutôt que provençal. C'est ainsi que le tirage au sort a rendu fous de joie tous les Méridionaux. Selon eux, Ajax Amsterdam est une magnifique équipe à se mettre sous la dent. Attendons pour voir si la noix n'est pas plus dure que la dent !

FIDÈLE À SON PRINCIPE

Saint-Etienne n'a pas éprouvé le contre-coup de sa défaite (2 à 1) à Cologne. Pour sa rentrée, il a écrasé Rennes (4-2), aux prétentions pourtant affirmées. Il faut dire que les Bretons n'ont pas la mentalité requise pour gagner un match à l'extérieur. Ou qu'ils aillent, à Saint-Etienne comme à Glasgow, contre Rangers, Prouff reste fidèle à son principe : pas de défense renforcée. Souhaitons-lui, pour la beauté du spectacle, qu'il n'ait pas à changer d'idée.



Association cantonale neuchâteloise de football

Communiqué No 7

AVERTISSEMENTS

Crelier André, F.C. Hauterive juniors A ; Moullet Jean-Michel, Saint-Blaise juniors A ; De Pietro Gino, Neuchâtel Xamax juniors A ; Mastropietro Francesco, Etiole I ; Scarpari Micholino, Ticino I ; Buhler Pierre-André, Marin I ; Arranz Emilio, Espagnol II ; Palomba Domenico, Superga II ; Candusso Gianni, Pal Frül ; Payot Fabio, Cordelles I ; Bécherraz Claude, Serrières II ; Gutierrez Sanquino, Espagnol I ; Broggi José, Marin I.

UN MATCH DE SUSPENSION (CHAMPIONNAT JOUABLE)

D'Amario Rolando, Coffrane I ; Casotto Lucien, Floria juniors A ; Cenniti Giovanni, Coffrane I ; Sciarillo Silvestro, Superga II.

TROIS MATCHES DE SUSPENSION

Lardon Christian, La Sagne juniors B ; Padovan Germano, Ticino II ; Carratiero Joachim, La Chaux-de-Fonds II ; Guyraz Jean-François, Floria I ; Sandoz Michel, Neuchâtel Xamax IIb.

CHANGEMENT DE No DE TÉLÉPHONE

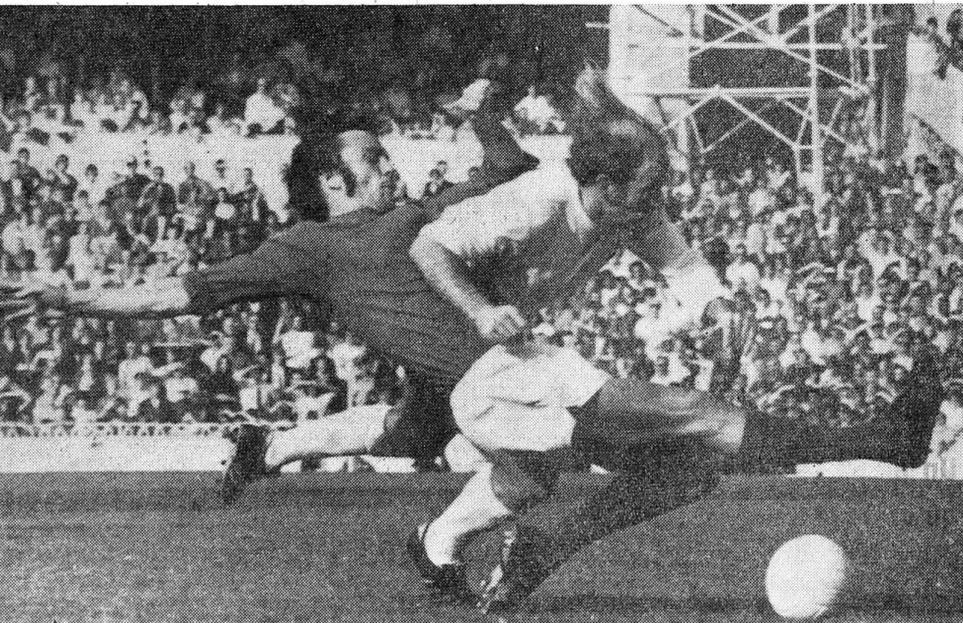
Le numéro de téléphone, sur l'annuaire officiel, de M. Thiébaud Jean-P., président du F.C. Floria-Olympic, La Chaux-de-Fonds est 26 06 82 (et non pas 26 02 82).

A.C.N.F.

Le secrétaire : R. HUOT Le président : J.-P. BAUDOIS

Résultats complémentaires

IVE ligue. — Espagnol II - Dombresson II 5-3 ; Ticino II - Superga II 5-0. Juniors C. — Le Locle II - Floria 1-1.



ENGAGEMENT. — A voir le duel que se livrent Hunter (maillot foncé) et Coates, Ipswich Town et les « Spurs » (en blanc) ne se sont pas ménagés à « White Hart Lane ». (Téléphoto AP)

Opinions

« GABET » LE MAL AIMÉ REPRÉSENTE UN POTENTIEL QUI DEVRAIT ÊTRE MIEUX UTILISÉ

Un autre rôle pour Chapuisat

Rarement, jeune joueur aura-t-il autant animé les polémiques, excité les passions, que Chapuisat, devenu l'Herrera des joueurs. Ça cause, ça cause, dépassant de loin « Cocolet » Morand, pourtant pourvu d'un joli coup de langue.

RIEN NE LUI EST PARDONNÉ

La nature ne pouvant être refaite, il faut s'accommoder de ses produits. Certains, ne le pouvant pas, renient en bloc ce qui les gêne ou les dépasse. En Suisse allemande, les allures d'enfant gâté de « Gabet » bénessent et excitent le public. Pour se faire pardonner, le « libero » doit au moins sauver trois fois la Patrie en danger, seul médicament permettant la digestion de ses débordements intempestifs. Avec Lausanne, rien ne lui est pardonné, la similitude avec Minelli devenant frappante, même si les causes sont autres. On se souvient que Minelli, taxé de tous les noms lorsqu'il commettait une irrégularité en championnat, devenait héros national chaque fois qu'il « pliait » un étranger.

C'est le lot des natures d'exception que de susciter les passions. Chapuisat en est une. On regrettera les excès d'un caractère impulsif, gestes ostentatoires de mauvaise humeur, pour ne retenir que les dons du footballeur. Dons grandioses, l'intelligence du jeu s'alliant avec un bon coup de rein et une technique subtile.

ÉNERGIE INUTILISÉE

Ces dons sont-ils parfaitement utilisés ? Il est permis d'en douter. Sa pétulance, son exubérance s'accommodent

mal du poste de « libero » où sa fringale de balle le pousse, où à des escapades offensives (soupages de sûreté), ou à triporter le ballon dans des situations scabreuses (besoin d'exprimer ses talents techniques).

Il est évident que le bonhomme ne dépense que la moitié de son énergie potentielle. Mettons-le dans la ligne d'avants ! Problème pas résolu pour autant, le temps de possession de la balle étant trop court.

LE RÔLE D'ODERMATT

Plus on réfléchit, plus l'esprit mène à Odermatt, dont le rôle collerait à la peau du Romand. Vonlanthen pleure le départ de Weibel ; Maurer, riche d'une ligne médiane idéale, se réjouit de son « libero » de luxe. En attendant, Lausanne fait ses comptes ; s'il ne les fait pas, d'autres les font pour lui.

L'équipe marque des buts : bravo. Ça lui permet d'être au milieu du classement. Malheureusement, la défense n'est pas à la hauteur des circonstances, puisque sept autres sont meilleures qu'elle, y compris celles de Winterthur et de Granges ! Il est, dès lors, permis de se demander ce que Chapuisat apporte finalement, bien qu'épaulé par Burgener (un espoir) et flanqué de Loichat (international) et de Ducret (autre espoir). Peut-être est-il bon de rappeler que Granges a marqué sept buts en autant de matches, dont la moitié à Lausanne. La conclusion s'impose d'elle-même : il n'est guère possible de faire plus mal, même sans Chapuisat arrière libre.

A. EDELMANN-MONTY

Sheffield tombe - Exploit de Schalke - Real intraitable

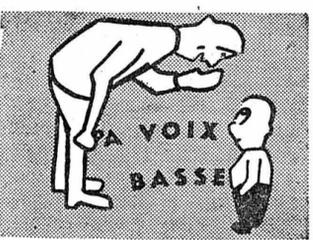
Le fait du jour est sans aucun doute la première défaite de Sheffield United sur le terrain de Manchester United ; le maître de céans n'a pas manqué le coche. Bobby Charlton et ses camarades ont remis à l'ordre le néo-promu en lui infligeant sa première défaite par 2-0. Sheffield United est cependant toujours en tête avec dix-huit points. Il précède Manchester United d'une longueur. Derby County, très en verve, compte deux points de retard.

DURES ÉCHÉANCES

Vainqueur à Southampton, Arsenal se retrouve à six longueurs du chef de file. Les chances du champion en titre ne sont pas encore mortes. Leeds, curieusement tenu en échec sur son terrain par West-Ham United (0-0), compte cinq points de retard. Sur sa lancée, Manchester United est capable de « faire le trou » à la faveur des très dures échéances qui attendent Sheffield United.

Les clubs de la capitale ont connu une journée positive puisque Chelsea a battu Wolverhampton par 3-1 et que Tottenham a vaincu sans panache Ipswich (2-1). West-Ham et Crystal Palace ont obtenu, à l'extérieur, un point mérité. Le fait est assez rare pour qu'on le signale.

Pour l'instant, Alf Ramsey pense déjà à la prochaine échéance qui attend l'équipe à la rose, à Bâle, contre la Suisse. L'entraîneur anglais prospecte et prend des notes à tour de bras.



Le classement est explicite, la Suisse allemande exulte : le champion sera un des siens, les arbitres s'étant acharnés sur Lausanne, seule équipe capable de faire trembler ses enfants. En expulsant Vuilleumier et Zappella, coupables de réactions malheureuses face à la provocation demeurée, elle, sans punition, ils ont ouvert la voie au succès des Confédérés. Bravo ! on apprécie en connaissant.

Le goût de domination de ces chers amis étant bien connu, on ne s'étonne pas de rien. Il n'y a pas longtemps, à Bâle, Lausanne avait fait vaciller l'équipe de Ben-thaus. Le lendemain, un grand journal d'en là s'étonnait du choix d'un arbitre romand pour une rencontre pareille ! Qu'aurait-il écrit si l'arbitre avait eu l'imprudence d'expulser un Bâlois ? Ces braves gens s'indignent à ce genre de remarques, se frappent la poitrine : « nous ? des choses pareilles... »

Pourtant, ces temps-ci, on s'agitte dans les sphères de l'équipe nationale, où certains triblions cherchent noise à Maurer, un Romand, Lausannois de surcroît. Ses succès leur coupent sommeil et appétit. Le sommeil, passe encore, mais pas l'appétit : il est insatiable.

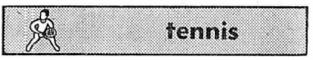
DEDEL

Schalke 04 : de la dynamite. En écrasant Hertha Berlin par 4-0, Schalke 04 a montré de quel bois il se chauffe. Schalke n'a perdu que deux points en neuf rencontres. C'est un exploit, en championnat d'Allemagne. Les buveurs de bière ont été déçus par leurs protégés, qui ont abandonné, sur leur propre terrain, un point à Stuttgart, lequel n'est, toutefois, pas le premier venu puisqu'il se retrouve à quatre points du chef de file.

Le champion en titre, Borussia Moenchengladbach, a connu une cruelle déception à Cologne. Borussia a réussi l'exploit de marquer trois buts... mais il a eu le grand malheur d'en encaisser quatre. Borussia est à cinq points de Schalke 04... Hambourg à renoué avec le succès en battant Kaiserslautern, par 4-0. Arminia Bielefeld et Bochum accusent le coup. S'ils ne se débrouillent pas trop mal chez eux, ils sont inexistant à l'extérieur.

REAL INTRAITABLE

Real Madrid est toujours en tête du championnat d'Espagne. Le grand club



tennis

Une décision de la Fédération espagnole qui fait du bruit

Un tollé général a été soulevé dans les milieux du tennis espagnol par la décision prise à l'encontre de Manuel Santana, lui interdisant toute activité sportive pendant un mois. Cette décision a été prise par la fédération à la suite de la non-participation de Santana au championnat d'Espagne qui s'est déroulé à Avilés. Durant ce championnat, Santana se trouvait aux Etats-Unis pour affaires privées.

Les journaux madrilènes sont unanimes à protester contre cette sanction visant « le grand sportif qui a donné tant de triomphes à l'Espagne dans un sport qui, grâce à lui, devient de plus en plus populaire ». A la suite de cette sanction, Santana ne pourra entraîner les Roumains Nastase et Triac pour le « Challenge Round » de la coupe Davis, qui doit opposer la Roumanie aux Etats-Unis, en fin de semaine.

madrilène poursuit sa marche victorieuse. Il a battu Sabadell par 2-0 et n'a perdu qu'un point à ce jour. Valence suit Real Madrid comme son ombre, grâce à une victoire logique sur Betis de Séville. Malaga, tenu en échec à Cordoue (0-0), a bien manqué se faire tanner le cuir. Espagnol, Gijon et Las Palmas ont été battus. On a assisté à la formation d'un dangereux groupe de combat avec un total de six points... Barcelone, lui, est toujours en rodage.

Gérald MATTEY

hippisme

Le Prix de l'Arc-de-Triomphe à « Mill Reef »

Sur l'hippodrome de Longchamp, un des grands favoris, le cheval anglais « Mill Reef », a remporté le Prix de l'Arc de Triomphe, couru sur 2400 mètres. « Mill Reef » a devancé de trois longueurs un autre favori, « Pistol Packer ». « Mill Reef » a couvert la distance en 2'28"30, ce qui constitue un nouveau record de l'épreuve. Classement : 1. Mill Reef, à Paul Mellon (G. Lewis) 2'28"30. 2. Pistol Packer (F. Head) à trois longueurs. 3. Cambrizza (A. Barclay) 4. Caro (J. Lindley) 5. Hallez 6. Royalty 7. Bourbon 8. Arlequino 9. One For All 10. Irish Ball.

Devant 8000 spectateurs, « Tantotiepo », le « crack » de l'écurie Baechold, a facilement remporté le Grand prix de Suisse, à Aarau, la course de haies la mieux dotée de Suisse (20.000 francs) dont voici le classement : Tantotiepo, à W. Baechold (K. Schafflutzel) 5'10"3. 2. Octavo (A. Renk) à plusieurs longueurs. 3. Cakti (P. Scheu).

calvitie chute de cheveux.

N'attendez pas ! Recourez au traitement Item. De nombreuses attestations notariées, prouvent irréfutablement que le traitement Item : arrête la chute des cheveux, favorise la repousse et tonifie le cuir chevelu. Item, à base de plantes et de produits naturels est d'une réelle efficacité.



Préparez vos vacances d'hiver en Valais

Les Collons-Thyon, sur Sion

VENTE d'appartements de vacances, belles constructions, dans un décor unique. Vue imprenable sur le Cervin, la Dent-Blanche et les Alpes bernoises. Une des plus belles pistes de ski du monde à votre disposition. « La Piste de l'Ours » (Au Belvédère, piscine dans le bâtiment). Studio à partir de Fr. 36.000. — 2 pièces à partir de Fr. 68.000. — 3 pièces à partir de Fr. 96.000. — 4 pièces à partir de Fr. 130.000. —

Pour tout renseignement :

Agence J.-L. Hugon & E. Erpen, 1961 les Collons
Tél. (027) 4 81 42 ou (027) 2 73 22 privé

DELIRE EN IRAN

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : La scène qu'elle vient de vivre avec son père enfin retrouvé dresse Magda contre lui.

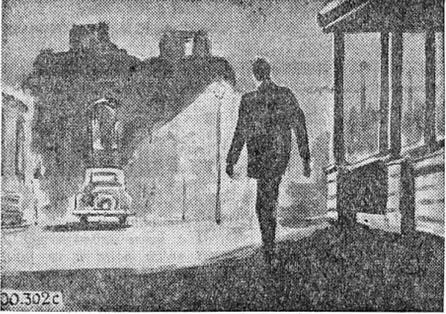
« Elle »



Hubert s'aperçut qu'il était filé, mais se garda bien de semer son suiveur, qu'il promena tout l'après-midi dans les rues d'Ispahan. Il n'avait, pour l'instant tout au moins, rien à cacher. Le dîner le ramena à la table de Dorothea, en compagnie de Magda. Bradovici ne parut pas dans la salle à manger, et Hubert observa que son couvert n'avait pas été mis avec ceux de sa femme et de ses enfants. Peut-être était-il parti pour Téhéran afin de se procurer sans délai le passeport qui lui permettrait de se débarrasser de sa fille. « M. Bruce Wilson ? » demanda un boy de l'hôtel. « C'est moi », dit Hubert. « On vous demande au téléphone. » Hubert pria Dorothea et Magda de l'excuser, et quitta la table.



« A qui voulez-vous parler ? » demanda-t-il dans le micro. « A M. Bruce Wilson, s'il vous plaît. » La voix était jeune, masculine, avec un accent épouvantable. Il s'agissait sûrement d'un Iranien. « Wilson speaking », dit Hubert. « Que puis-je faire pour vous ? » — « Bonsoir, M. Wilson. Quelqu'un veut vous parler d'Ali Qapu. Seul, surtout ! » Un défilé. Hubert racrocha le combiné et hésita sur le parti à prendre, sachant d'avance que sa curiosité l'emporterait. « Ali Qapu » : il avait visité dans l'après-midi cette entrée des palais royaux, du temps où Ispahan était capitale de la Perse. Il n'en restait qu'une carcasse.



Sachant le chemin à prendre, il partit à pied et y fut en moins de vingt minutes après s'être assuré par quelques détours qu'il n'était pas suivi. Cela signifiait peut-être que son suiveur d'avant le dîner ne faisait qu'une et même personne avec le garçon qui lui avait téléphoné, et sentait le piège à plein nez. De gros nuages obscurcissaient le ciel, et les réverbères de la place laissaient de larges zones d'ombre épaisses dans leurs intervalles. Une vieille auto brinquebalante, de marque anglaise, le dépassa. Il fut bientôt en face d'Ali Qapu et observa la haute façade obscure qui se dressait comme une barrière. Une mince silhouette se détacha soudain du bâtiment, et vint vers lui.



« M. Bruce Wilson ? » demanda l'inconnu. « Oui. Avance un peu. » L'homme fit deux pas de plus et reçut brusquement en plein visage le faisceau de la torche électrique qu'Hubert avait sortie de sa poche. Surpris, il dissimula sa face de ses deux mains, protestant : « Ne faites pas ça ! Vous allez tout faire rater ! » Hubert éteignit sa torche. Il avait eu le temps de voir que l'homme était un jeune Iranien, au crâne rasé, vêtu d'un pantalon de toile uniforme et d'une chemise qui avait dû connaître des jours meilleurs. Apparu l'espace d'une seconde, son visage avait une expression crispée. « Faire rater quoi ? » demanda Hubert. « Je ne sais pas. On vous attend. » — « Qui ça, on ? » — « Je n'ai pas le droit de dire son nom. Elle peut vous renseigner au sujet de l'affaire qui vous a fait venir à Ispahan. »

(Copyright Opera Mundi)

Demain : Le labyrinthe

POUR VOUS MADAME

Un menu

Crème aux champignons
Steaks à la danoise
Nouilles
Salade
Pâtisserie

LE PLAT DU JOUR :

Steaks à la danoise

Pour 6 personnes : 600 g de bœuf haché, 100 g de débris de jambon, six œufs, sel, poivre, quatre oignons, deux cuillerées à soupe de crème, trois cuillerées à soupe de farine, six cuillerées à soupe de chapelure. Mélangez du bœuf haché les débris de jambon hachés aussi. Mélangez bien, salez, poivrez, façonnez en bûtes plats, passez-les dans la chapelure, puis dans la farine. Faites chauffer l'huile dans la poêle et mettez les steaks à cuire cinq minutes environ de chaque côté. La cuisson est terminée quand le sang perle. D'autre part, et pendant ce temps, faites fondre les oignons émincés dans la poêle tandis que les œufs frottent dans une autre poêle. Vous disposerez un œuf sur chaque steak. Vous les entourerez des oignons et maintiendrez au chaud pendant que vous lierez les jus de cuisson, puis dès le premier bouillon, la crème. Arrosez le plat de cette sauce.

Chaussures

Lorsque les chaussures « craquent », certaines personnes prétendent qu'elles ne sont pas payées... Voici deux procédés pour éviter ces

bruits souvent désagréables : huller les bords des semelles ou percer les semelles de quelques trous faits avec une très grosse épingle. Si les semelles neuves glissent trop, frottez-les avec du papier de verre, vous éviterez les glissades !

Les comédons

Les comédons font souvent le désespoir des femmes atteintes de séborrhée. Le traitement des peaux grasses est indispensable, mais de surcroît, des soins particuliers sont nécessaires ainsi que la classique vaseline salicylée qui est toujours efficace lorsqu'elle est convenablement tolérée. Voici les données d'un mélange : acide salicylique 3 g, soufre précipité 2 g, vaseline 60 grammes. L'extraction des comédons, quand ils sont vraiment trop gros, peut se faire à la main, de préférence, éventuellement au tire-comédons, ceci après application d'une compresse chaude alcoolisée pendant quatre ou cinq minutes. Faire suivre d'une lotion antiseptique alcoolisée et camphrée.

Tomates

Vous avez cueilli des tomates vertes ? Vous pouvez les faire mûrir pour autant qu'elles soient saines. Enveloppez-les séparément dans du papier journal et mettez-les dans un endroit sombre et sec. Les tomates rougiront dans les quinze jours à venir.

A méditer

Le bonheur ne fleurit pas pour ceux qui prennent les chemins obliques. PINDARE

HOROSCOPE

Naissances : Les enfants de ce jour seront réfléchis mais d'une nature difficile à diriger.

BÉLIER (21/3 - 19/4)
Santé : L'humidité et la fraîcheur sont à craindre. Amour : Ne blessez pas l'amour propre de vos proches. Affaires : Ne tenez pas rigueur à un concurrent loyal.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Ne grignotez pas à longueur de journée. Amour : Ne soyez pas aussi susceptible. Affaires : Restreignez un peu vos dépenses.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Aérez plus souvent votre appartement. Amour : Ne vous grisez pas de succès mondains. Affaires : Soyez entreprenant pour réussir.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Ne tirez pas sur votre résistance nerveuse. Amour : Vous trouverez le réconfort auprès de vos amis. Affaires : Adoptez des méthodes de travail modernes.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Pratiquez des exercices de relaxation. Amour : Ne restez pas sur une petite brouille. Affaires : Ne négligez aucun moyen de réussir.

VERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Pratiquez des exercices respiratoires. Amour : Ne vous emportez pas pour un rien. Affaires : Ayez des décisions sûres et rapides.

réfléchis mais d'une nature difficile à diriger.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Buvez un verre d'eau minérale à jeun. Amour : Votre jalousie n'a aucune raison d'exister. Affaires : Ayez une action suivie et régulière.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Exigez une parfaite qualité de vos aliments. Amour : Soyez plus souple et moins exclusif. Affaires : Ne vous laissez pas faire, imposez-vous.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Ne roulez pas aussi vite. Amour : Soyez très diplomate avec votre famille. Affaires : Vos collaborateurs vous aideront efficacement.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Mangez plus lentement et dans le calme. Amour : Vos concessions ont touché l'être aimé. Affaires : Recherchez une association sérieuse.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Buvez une tisane calmante le soir. Amour : Préférez la vérité aux pieux mensonges. Affaires : Soyez attentif aux discordes.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Marchez longuement dans la journée. Amour : Confiez-vous davantage à l'être cher. Affaires : Evitez de prendre trop de retard.

MOTS CROISÉS

Problème No 523

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT
1. S'amuse à des choses vaines et futiles.
2. Purifiés.
3. D'un mérite extraordinaire.
4. A inspiré de nombreuses œuvres littéraires.
5. Musicien parmesan.
6. N'est pas navigable.
7. Grande division.
8. Paille dont on couvre les toits.
9. Son point est un genre de dentelle.
10. Symbole.
11. Divinité.
12. Sorte de cartouche.

VERTICALEMENT
1. Endormir.
2. Feuille étroite des conifères.
3. Conserve.
4. Change de peau.
5. Rend plus mince.
6. Panade.
7. Préposition.
8. L'auteur est celui de ses écrits.
9. Abréviations.
10. Courtisane de roman.
11. Acte d'introduction.
12. Celles des demoiselles sont légères.
13. Atomes électrisés.
14. Article.
15. L'éclisse les raccorde.
16. Pays de la clair-voie.
17. Très vite.
18. Famille d'une favorite.
19. Partie d'un lustre.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie : exposition Les Touareg.
Galerie des Amis des arts : Willy Rieser, aquarelles-huiles et S. Treyvaud, masques et céramiques.
Centre culturel neuchâtelois : exposition Jean Baier, peintures et sérigraphies.
Tourisme : Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. — Arcades : 15 h et 20 h 30, Sur un arbre perché, 12 ans.
Rex : 15 h et 20 h 45, All together now, 18 ans.
Studio : 15 h et 20 h 30, La Jouisseuse, 18 ans.
Bio : 18 h 40 et 20 h 45, Jours tranquilles à Clichy, 20 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Tous les vices du monde, 20 ans.
Palace : 15 h et 20 h 30, Solo, 16 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC jusqu'à 3 h.
L'Escale jusqu'à 3 h.
La Rotonde de 22 h à 3 h.
DANCINGS
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.
Pharmacie d'office : Cl. Favez, av. 1er-Mars. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - La Côte : Pharmacie Frochoux, Colombier, tél. 41 22 63.
AUVERNIER
Galerie Numaga : André Evrard, peintures récentes.
Caveau des Abbesses : Bar-Dancing.
COLOMBIER
Cinéma Lux : 20 h 15, Il était une fois dans l'Ouest.
LE LANDERON
Cinéma du Château : Relâche.
PESEUX
Cinéma de la Côte : 20 h 30, Les Novices.
CORTAILLOD
Galerie Créachenn : L'art conceptuel.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE
16.45 Le Jardin de Romarin
17.05 Le 5 à 6 des jeunes
18.00 Téléjournal
18.05 (C) Demain : Genève
18.25 (C) Madame TV
19.00 (C) Le Manège enchanté
19.05 Noël aux Quatre-Vents
19.40 Téléjournal
20.05 (C) Carrefour
20.25 Ici Berne
20.30 (C) Une sacrée fripouille
22.10 (C) Roberta Flack
22.55 Téléjournal
(C) Artistes de la semaine
23.05 Fin

20.30 Show Jacques Martin
21.20 Les cent livres
22.15 La rose des vents
Télé-nuit

SUISSE ALÉMANIQUE
15.45 Télévision éducative
16.15 (C) Magazine féminin
17.00 La terre est ronde
18.15 Télévision éducative
18.44 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 (C) Parfois clair, parfois nuageux
20.00 Téléjournal
20.20 Les élections au Conseil national 1971
20.50 Magazine politique
21.35 (C) Das verräterische Gesicht
22.25 Téléjournal
22.30 Résultats sportifs

FRANCE II
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Les Créatures du bon Dieu
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures sur la II
20.00 (C) Journal
20.25 (C) Un Jeu
20.30 (C) Les dossiers de l'écran
(C) La Verte Molsson
23.30 (C) 24 heures dernière
(C) Débat

FRANCE I
12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse
Télévision scolaire
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir
20.15 Noël aux Quatre-Vents

SVIZZERA ITALIANA
18.10 Vroom
19.05 Telegiornale
19.15 (C) Absorba il greco
19.50 Cronache dalle camere federali
20.20 Telegiornale
20.40 Il gallo rosso
22.15 Robert McNamara
23.05 Notizie sportive
23.10 Telegiornale

ALLEMAGNE I
16.15, téléjournal. 16.20, pour les enfants. 17.10, fortifeif. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, point chaud. 21 h, quand un père et son fils. 22 h, rendez-vous à Berlin. 22.45, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II
17 h, Tom et Tina. 17.20, jeux d'enfants. 17.30, informations, météo. 17.35, Lassie. 18.05, plaque tournante. 18.40, à l'ouest de Santa-Fé. 19.10, Agence S.R.I. 19.45, informations, météo. 20.15, magazine de la 2me chaîne. 21 h, Jacob von Gunten. 22.40, informations, météo.

RADIO

Sottens et télédiffusion
6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de villes en villages. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-primière. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05 à votre service. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui, élections fédérales, on cause, on cause, un an déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine. 14 h, informations. 14.05, réalistes. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.
16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures. Le Crime de Sylvestre Bonnard. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, la semaine littéraire. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, disc-o-matic. 20.20, ce soir nous écouterons. 20.30, Orchestre de la Suisse romande. 22.30, informations. 22.40, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme
10 h, œuvres de Verdi. 10.15, radioscolaire. 10.45, œuvres de Giuseppe Verdi. 11 h, la légende dorée des civilisations. 11.30, rencontre à la maison de l'UNESCO. 11.40, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 18.55, bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays neuchâtelois. 20.14, on cause, on cause. 20.15, vivre ensemble sur la planète. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, sport, musique, informations. 22.30, chasseurs de son. 23 h, hymne national.

douleurs
maux de tête, maux de dents, migraines, rhumatismes, grippe, névralgies, douleurs menstruelles
soulage vite
SPALT
Comprimés efficaces contre les douleurs

Beromunster et télédiffusion
6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, musique. 6.20, mélodies populaires. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, opéras et ballets. 9 h, entracte avec M. Bopp. 10.05, 5 pièces dans le ton populaire, Schumann. 10.20, radiocolorie en romanche. 10.50, danses exotiques, J. Francaux. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, palette musicale. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, jeunes musiciens. 15.05, dans le ton populaire. 16.05, hits international. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, avant les élections au Conseil national. 20.20, l'orchestre récréatif de Beromunster fête ses 25 ans. 21.45, reportages partiels de matches de football. 22.15, informations, commentaires, revue de presse. 22.30, Black beat. 23.30, big band ball.

De tout pour faire un monde

Le venin de guêpe thérapeutique
pour de nombreuses affections
Un groupe de médecins et de chimistes travaillent à extraire du venin des guêpes certaines substances dont les propriétés pharmaceutiques auraient des applications nombreuses. L'une de ces substances exercerait des effets calmants sur l'arthrite et les inflammations articulaires. Pour obtenir suffisamment de venin, les chercheurs ont mis au point un appât : c'est un morceau de tissu de couleur clair sur lequel les guêpes se posent. Il suffit alors d'agiter le tissu pour que l'insecte, par une réaction de défense, y pique son dard. Le venin est récupéré dans l'épaisseur du tissu. La composition du venin est analysée de façon à pouvoir permettre une synthèse de ses substances les plus efficaces. Le liquide, constitué d'acides aminés, est, pour l'insecte, un anticorps qui le protège des infections et des empoisonnements par le venin d'autres espèces.

SUBITO
SUPERMAN
QU'EN PENSEZ-VOUS, SUPERMAN ?
UN PEU PLUS TARD...
ET BIEN TOT...
QU'EL ENTRAINEMENT INTENSIF SUPERMAN M'A FAIT SUBIR, J'EN AI ASSEZ, S'IL NE ME DECLARE PAS BONNE POUR LE SERVICE DES TERRAINS ET DE RISQUER AINSI DES EBOULEMENTS !
MAIS IL FAUT TOUJOURS FAIRE ATTENTION DE NE PAS DESEQUILIBRER LES COUCHES DE TERRAIN ET DE RISQUER AINSI DES EBOULEMENTS !
NON... PAS COMME CA ! SI VOUS AVIEZ ETE DANS LA RUE, AVEC DE VRAIES BALLES, QUELQU'UN AURAIT PU ETRE TUÉ... AU LIEU DE BRISER CETTE GLACE !
COPYRIGHT MONDIAL-PRESSE

L'annonce
reflet vivant du marché

Reconversion salubre pour l'automoteur

AUTOMOBILISTES: Mise en condition pour la mauvaise saison

Vedette des derniers championnats du monde de hockey sur glace, Gérald Rigollet (ci-contre) est sur le point d'entamer sa onzième saison de ligue nationale A. A la TV romande, l'équipe de CAMERA SPORT a tenu à brosse son portrait, sous toutes les coutures, notamment au moyen d'images réalisées au camp où l'équipe nationale suisse s'est entraînée, en juillet dernier, sur les hauteurs de la Chaux-de-Fonds. A huit mois des Jeux olympiques, les télé-spectateurs feront connaissance avec un Gérald Rigollet en excellente forme.

Vendredi 8 octobre à 20 h 45 à la TV romande (couleur)



Sous toutes les coutures

GÉRALD RIGOLET

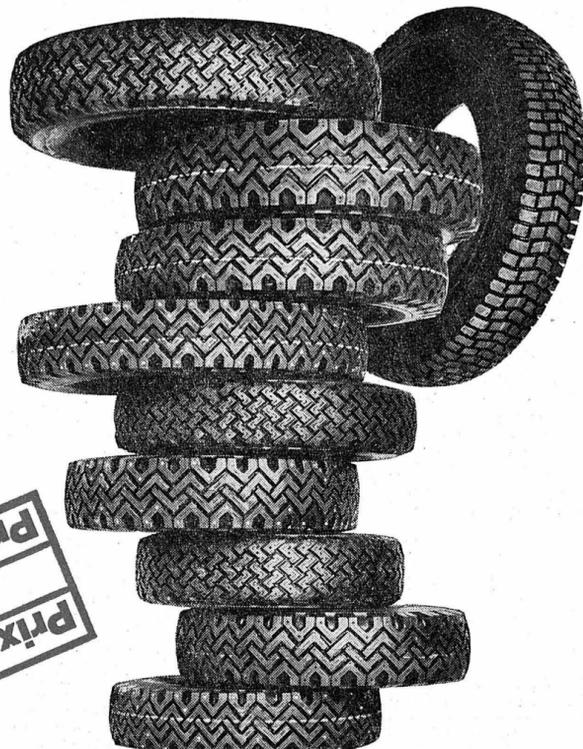
HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE MERCREDI No 93 NEUCHÂTEL, 6 OCTOBRE 1971

HAUTE COIFFURE *Steinwald* 24 20 20 Avenue de la Gare 1

TV 7 JOURS - TRIBUNE ROMANDE

MAGAZINE L'EXPRESS FAN

PNEU-SERVICE MIGROS



Prix nets
Prix clairs

Pneus à neige obligatoires



En tout temps, mais surtout à l'approche de la mauvaise saison

Apprenez à conduire en toute sécurité sur les autoroutes

Bientôt, hélas! la saison humide et froide succédera aux beaux jours que nous avons connus durant la plus grande partie de l'été et même en ce début d'automne. Au risque d'enfoncer des portes ouvertes, nous vous invitons à réfléchir à ce trimestre: lorsqu'il pleut souvent et beaucoup; quand les bancs de brouillard recouvrent la campagne; dès que les premiers froids rendent la chaussée glissante, on ne conduit plus, mais plus du tout comme on le faisait par temps sec, chaud et ensoleillé. La visibilité est non seulement limitée, mais la stabilité de votre auto, même pour tout conducteur raisonnable de se reconverter et d'adopter un style de pilotage tout à fait différent de celui que l'on applique par beau fixe. Cette reconversion est particulièrement nécessaire sur les autoroutes sur lesquelles, en tout temps, que le soleil brille, qu'il neige, qu'il pleuve ou qu'il vente, quelques règles élémentaires de conduite sont à respecter si l'on veut éviter le pire.

Paradoxe, les gens conduisent, semblent mieux dans les embouteillages et sur les petites routes que sur une autoroute. Conduire vite, sans souci des petits chemins et des intersections, ne pas se laisser endormir par le paysage monotone qui borde généralement ces longs rubans d'asphalte, demande des précautions inhabituelles. Aborder une autoroute exige une nouvelle façon de conduire. Voici quelques conseils pour vous y bien conduire.

● **Pénétrez doucement sur l'autoroute**, par la bretelle de raccordement, sans faire peur à ceux qui arrivent derrière vous et sur votre gauche. N'oubliez pas que

vous n'avez jamais la priorité. Infiltrer-vous dans le flot de la circulation en attendant sagement votre tour.

● **Ne mettez jamais le « pied au plancher »** dès les premiers kilomètres; une accoutumance à la vitesse est nécessaire, tant pour vous que pour votre moteur. Accélérez donc très progressivement en vous habituant à l'environnement, à votre « nouvelle » voiture: ce n'est plus celle que vous conduisez en ville, surtout si elle est chargée.

● **Méfiez-vous des dépassements.** Avec l'augmentation de la vitesse, cette manœuvre devient délicate. S'il est vrai que rien ne viendra « au-devant » de

vous, en revanche, de très nombreuses voitures risquent de vous dépasser. Le danger n'est plus devant mais derrière. Ayez donc souvent un œil dans votre rétroviseur, sans oublier celui posé à l'extérieur, sur l'aile: une voiture peut être presque à vos côtés sans que vous vous en soyez rendu compte. Avertissez largement (klaxon et phares, le cas échéant), mettez vos clignotants, et dépassez énergiquement. Reprenez aussitôt votre place dans la file la plus à droite, loin devant celui que vous venez de doubler.

Si l'autoroute est surchargée et que les dépassements successifs vous obligent à faire une sorte de gymkhana (gauche, droite, gauche, droite, etc), résistez quand même à la tentation de doubler les voitures en enfilade, en vous maintenant constamment sur la partie gauche de la chaussée. Surtout si votre automobile est de faible cylindrée. Une voiture lente doit toujours céder le passage à une plus rapide.

Si vous possédez un véhicule rapide, pouvant atteindre par exemple les 180 km/h, n'oubliez pas que vous risquez d'en surprendre plus d'un en arrivant ainsi, très vite, sur eux.

En supposant que vos « dépassés » regardent parfois leur rétroviseur ils s'imaginent très rarement que ce petit point noir à l'horizon sera sur eux dans les dix secondes qui suivent. Pour leur éviter toute surprise, avertissez par de longs traits de projecteurs et, lorsqu'ils pourront l'entendre, de votre avertisseur. Autant que possible, respectez les dépassements des « humbles » de l'autoroute lorsque vous les voyez lancés. vous aurez tout le temps, après, de reprendre votre rythme accéléré.

● **Faites respirer votre moteur**, c'est-à-dire levez le pied de l'accélérateur toutes les quatre minutes environ. Faites-le doucement, sans brusquerie, logiquement, le temps de compter jusqu'à trois. Et reprenez votre vitesse, votre régime-moteur. Ce temps de repos permet à l'huile du carter d'y redescendre, car à régimes élevés et constants, l'huile reste en suspension. Vous éviterez ainsi bien des ennuis mécaniques.

● **Attention à votre fatigue**, à votre somnolence, surtout si votre automobile n'est pas rapide. Méfiez-vous de la nuit et surtout de la pluie qui « gomme » les



Sur l'autoroute, votre voiture n'est plus du tout la même que sur routes normales. (AVI)

distances et le relief. Arrêtez-vous toutes les deux heures en utilisant les aires de repos aménagées. Faites, alors, quelques mouvements de gymnastique, massez-vous la nuque, buvez une ou deux gorgées d'eau minérale non gazeuse et fumez si vous en avez envie (jamais de cigarette en conduisant). Aérez votre voiture. Vous pouvez alors repartir.

● **En cas d'accrochage**, devant vous, sur l'autoroute, sachez freiner. Si le danger est proche, placez-vous d'abord de façon à ne gêner ni devant ni derrière vous. Utilisez, alors, votre frein sans jamais bloquer les roues, sans patinage, en relevant légèrement le pied si vous entendez que vos pneus chassent... Un freinage par touches successives vous donnera un résultat bien supérieur. Et maintenant votre voiture en ligne, en ne donnant de légers coups de volant qu'au moment où vous relâchez votre pression sur les freins.

● **Pour quitter l'autoroute**, allez-y progressivement. Commencez par ralentir, regagnez petit à petit la partie la plus à droite de la chaussée, et ne vous laissez

pas surprendre par la bande jaune ou blanche qui précède la bretelle de raccordement. Donc, pas de queue de poisson, ou de rabattement intempestif. N'attendez pas non plus cette bretelle pour descendre jusqu'à une vitesse de l'ordre de 70 km/h.

Enfin, une fois revenu sur une route normale, à limitation ou pas, n'oubliez pas que vous venez de rouler pendant un certain temps à des vitesses élevées et qu'il faut maintenant vous réaccoutumer à des vitesses plus lentes, à une circulation à double sens, à des carrefours, à des embouteillages, à des nervosités latentes, bref à une circulation de tous les jours.

Une paille...

Quinze à vingt pour cent des dépenses publiques en Suisse sont consacrées à l'aménagement, à l'amélioration et à l'entretien du réseau de communications routières: routes, ponts, viaducs, etc... Une paille!

Il y a six ans que l'avocat américain Ralph Nader a lancé de violentes attaques contre l'industrie automobile américaine, déclenchant ainsi une « campagne de sécurité » qui, entre-temps, s'est étendue au monde entier. Un peu partout, on s'efforce de mettre au point des « automobiles de sécurité ». A signaler tout particulièrement l'activité fébrile des usines qui exportent beaucoup vers les USA.

En Amérique, conformément aux nouvelles prescriptions, quatre entreprises s'efforcent de mettre au point des prototypes de sécurité; il s'agit notamment de General Motors et de Ford. Des prototypes seront présentés cet automne. En Europe, les prototypes de deux véhicules allemands ont

Prototypes anti-accidents

célébré leur première en catimini. A Wolfsburg, les usines Volkswagen ont présenté leur petite voiture de sécurité mise au point sous la direction du professeur Fiala et du Dr Wenderoth; son poids à vide est de 900 kilogrammes. Et à Stuttgart-Untertürkheim Daimler-Benz a informé un cercle d'intéressés, conduits par Georg Leber, ministre fédéral des transports, de la mise au point d'une seconde automobile de sécurité du gabarit propre à Mercedes, c'est-à-dire d'un poids à vide entre 1500 et 2000 kilogrammes.

L'assistant le plus remarqué aux démonstrations de Wolfsburg et de Stuttgart fut Douglas Toms, un délégué du gouvernement américain. Après sa visite chez Volkswagen et chez Mercedes, l'expert américain fut reçu par d'autres producteurs européens. Tout comme les usines allemandes, ces producteurs ont conclu un accord avec le gouvernement américain: il s'agit d'une coopération de grande envergure dans le secteur de l'étude des accidents de la circulation et de la lutte contre ces accidents, ainsi que de la construction de prototypes répon-

dant aux normes fixées par les autorités US.

La voiture que Volkswagen construira plus tard sur la base du prototype actuel prendra la succession de la « cocinelle », qui se vend particulièrement bien aux USA. La nouvelle Volkswagen devra donc correspondre au « safety standard » américain. La ligne de la voiture expérimentale ressemble à celle de la K 70. Pour garantir des zones de crash suffisantes, le poids de la voiture, qui était à l'origine de 900 kilogrammes, doit être augmenté. Il atteindra une tonne. Ce qui garantira des chances de survie même en cas de collision à plus de 80 kilomètres à l'heure.

20.00 - France-Musique : LES GRANDS HEURES DE LA MUSIQUE nous convie à un concert donné par l'Orchestre philharmonique de l'ORTF dirigé par Robert Benzi avec, en solistes, Jane Rhoads, mezzo-soprano, qui chantera « Lieder eines fahrenden Gesellen » de G. Mahler et les « Trois ballades de François Villon » de Claude Debussy. Le concert débutera par la « Symphonie No 10 dite « London » de J. Haydn et se terminera par la « Symphonie No 3 dite « Liturgique » d'Arthur Honegger.

20.30 - France-Musique : LES GRANDS HEURES DE LA MUSIQUE nous convie à un concert donné par l'Orchestre philharmonique de l'ORTF dirigé par Robert Benzi avec, en solistes, Jane Rhoads, mezzo-soprano, qui chantera « Lieder eines fahrenden Gesellen » de G. Mahler et les « Trois ballades de François Villon » de Claude Debussy. Le concert débutera par la « Symphonie No 10 dite « London » de J. Haydn et se terminera par la « Symphonie No 3 dite « Liturgique » d'Arthur Honegger.

20.00 - France-Musique : LES GRANDS HEURES DE LA MUSIQUE nous convie à un concert donné par l'Orchestre philharmonique de l'ORTF dirigé par Robert Benzi avec, en solistes, Jane Rhoads, mezzo-soprano, qui chantera « Lieder eines fahrenden Gesellen » de G. Mahler et les « Trois ballades de François Villon » de Claude Debussy. Le concert débutera par la « Symphonie No 10 dite « London » de J. Haydn et se terminera par la « Symphonie No 3 dite « Liturgique » d'Arthur Honegger.

20.00 - France-Musique : LES GRANDS HEURES DE LA MUSIQUE nous convie à un concert donné par l'Orchestre philharmonique de l'ORTF dirigé par Robert Benzi avec, en solistes, Jane Rhoads, mezzo-soprano, qui chantera « Lieder eines fahrenden Gesellen » de G. Mahler et les « Trois ballades de François Villon » de Claude Debussy. Le concert débutera par la « Symphonie No 10 dite « London » de J. Haydn et se terminera par la « Symphonie No 3 dite « Liturgique » d'Arthur Honegger.

20.00 - France-Musique : LES GRANDS HEURES DE LA MUSIQUE nous convie à un concert donné par l'Orchestre philharmonique de l'ORTF dirigé par Robert Benzi avec, en solistes, Jane Rhoads, mezzo-soprano, qui chantera « Lieder eines fahrenden Gesellen » de G. Mahler et les « Trois ballades de François Villon » de Claude Debussy. Le concert débutera par la « Symphonie No 10 dite « London » de J. Haydn et se terminera par la « Symphonie No 3 dite « Liturgique » d'Arthur Honegger.

20.00 - France-Musique : LES GRANDS HEURES DE LA MUSIQUE nous convie à un concert donné par l'Orchestre philharmonique de l'ORTF dirigé par Robert Benzi avec, en solistes, Jane Rhoads, mezzo-soprano, qui chantera « Lieder eines fahrenden Gesellen » de G. Mahler et les « Trois ballades de François Villon » de Claude Debussy. Le concert débutera par la « Symphonie No 10 dite « London » de J. Haydn et se terminera par la « Symphonie No 3 dite « Liturgique » d'Arthur Honegger.

20.00 - France-Musique : LES GRANDS HEURES DE LA MUSIQUE nous convie à un concert donné par l'Orchestre philharmonique de l'ORTF dirigé par Robert Benzi avec, en solistes, Jane Rhoads, mezzo-soprano, qui chantera « Lieder eines fahrenden Gesellen » de G. Mahler et les « Trois ballades de François Villon » de Claude Debussy. Le concert débutera par la « Symphonie No 10 dite « London » de J. Haydn et se terminera par la « Symphonie No 3 dite « Liturgique » d'Arthur Honegger.

20.00 - France-Musique : LES GRANDS HEURES DE LA MUSIQUE nous convie à un concert donné par l'Orchestre philharmonique de l'ORTF dirigé par Robert Benzi avec, en solistes, Jane Rhoads, mezzo-soprano, qui chantera « Lieder eines fahrenden Gesellen » de G. Mahler et les « Trois ballades de François Villon » de Claude Debussy. Le concert débutera par la « Symphonie No 10 dite « London » de J. Haydn et se terminera par la « Symphonie No 3 dite « Liturgique » d'Arthur Honegger.

SELECTION RADIO HEBDOMADAIRE

VENDREDI 8 OCTOBRE
14.30 - France-Culture : L'ESPAGNE D'AUJOURD'HUI. De 14.30 à 18.30, Arthur Benzenet et Claude Mourthé nous présenteront un panorama de l'Espagne d'aujourd'hui, à travers sa littérature, sa musique, son folklore, son théâtre, sa peinture etc...

SAMEDI 9 OCTOBRE
14.30 - France-Culture : L'ESPAGNE D'AUJOURD'HUI. De 14.30 à 18.30, Arthur Benzenet et Claude Mourthé nous présenteront un panorama de l'Espagne d'aujourd'hui, à travers sa littérature, sa musique, son folklore, son théâtre, sa peinture etc...

DIMANCHE 10 OCTOBRE
17.45 - France-Musique : ORCHES-TRÉ SYMPHONIQUE DE LA R.T.V. DE LUBJANA sous la direction de Samu Hubad dans des œuvres de Janes Matic (Concerto pour piano joué par le compositeur), et H. Bertoz (Le Cinq Mai, chant sur le piano joué par le compositeur), et Mady Berry, Geneviève Morel, Les Jean Mercure, Maurice Teynac, Serge Reggiani, Simone Valère, Geneviève de Louis Bessières. Avec Charras avec une musique originale. L'OMBELLE BLANCHE, de Char-LES DUBOIS. L'HOMME A LA BARBE, de Georges Gantillon.

MARDI 12 OCTOBRE
20.30 - Premier programme : LES CONCERTS DE GENÈVE. Concert organisé par la Ville de Genève et donné au Victoria-Hall par l'OSR placé sous la direction de Martin Trnovec avec, en solistes le violoniste Ivry Gilia qui jouera le « Concerto en ré majeur » de Tchaïkovsky. Le concert débutera par la « Symphonie No 36 dite « de Linné » de W.-A. Mozart et se terminera par la « Symphonie No 10 dite « London » de J. Haydn et se terminera par la « Symphonie No 3 dite « Liturgique » d'Arthur Honegger.

MERCREDI 13 OCTOBRE
20.30 - Premier programme : LES CONCERTS DE GENÈVE. Concert organisé par la Ville de Genève et donné au Victoria-Hall par l'OSR placé sous la direction de Martin Trnovec avec, en solistes le violoniste Ivry Gilia qui jouera le « Concerto en ré majeur » de Tchaïkovsky. Le concert débutera par la « Symphonie No 36 dite « de Linné » de W.-A. Mozart et se terminera par la « Symphonie No 10 dite « London » de J. Haydn et se terminera par la « Symphonie No 3 dite « Liturgique » d'Arthur Honegger.

JEUDI 14 OCTOBRE
20.00 - France-Musique : LES GRANDS HEURES DE LA MUSIQUE nous convie à un concert donné par l'Orchestre philharmonique de l'ORTF dirigé par Robert Benzi avec, en solistes, Jane Rhoads, mezzo-soprano, qui chantera « Lieder eines fahrenden Gesellen » de G. Mahler et les « Trois ballades de François Villon » de Claude Debussy. Le concert débutera par la « Symphonie No 10 dite « London » de J. Haydn et se terminera par la « Symphonie No 3 dite « Liturgique » d'Arthur Honegger.

20.00 - France-Musique : LES GRANDS HEURES DE LA MUSIQUE nous convie à un concert donné par l'Orchestre philharmonique de l'ORTF dirigé par Robert Benzi avec, en solistes, Jane Rhoads, mezzo-soprano, qui chantera « Lieder eines fahrenden Gesellen » de G. Mahler et les « Trois ballades de François Villon » de Claude Debussy. Le concert débutera par la « Symphonie No 10 dite « London » de J. Haydn et se terminera par la « Symphonie No 3 dite « Liturgique » d'Arthur Honegger.

20.30 - Premier programme : LES CONCERTS DE GENÈVE. Concert organisé par la Ville de Genève et donné au Victoria-Hall par l'OSR placé sous la direction de Martin Trnovec avec, en solistes le violoniste Ivry Gilia qui jouera le « Concerto en ré majeur » de Tchaïkovsky. Le concert débutera par la « Symphonie No 36 dite « de Linné » de W.-A. Mozart et se terminera par la « Symphonie No 10 dite « London » de J. Haydn et se terminera par la « Symphonie No 3 dite « Liturgique » d'Arthur Honegger.

20.30 - Premier programme : LES CONCERTS DE GENÈVE. Concert organisé par la Ville de Genève et donné au Victoria-Hall par l'OSR placé sous la direction de Martin Trnovec avec, en solistes le violoniste Ivry Gilia qui jouera le « Concerto en ré majeur » de Tchaïkovsky. Le concert débutera par la « Symphonie No 36 dite « de Linné » de W.-A. Mozart et se terminera par la « Symphonie No 10 dite « London » de J. Haydn et se terminera par la « Symphonie No 3 dite « Liturgique » d'Arthur Honegger.

20.30 - Premier programme : LES CONCERTS DE GENÈVE. Concert organisé par la Ville de Genève et donné au Victoria-Hall par l'OSR placé sous la direction de Martin Trnovec avec, en solistes le violoniste Ivry Gilia qui jouera le « Concerto en ré majeur » de Tchaïkovsky. Le concert débutera par la « Symphonie No 36 dite « de Linné » de W.-A. Mozart et se terminera par la « Symphonie No 10 dite « London » de J. Haydn et se terminera par la « Symphonie No 3 dite « Liturgique » d'Arthur Honegger.

20.30 - Premier programme : LES CONCERTS DE GENÈVE. Concert organisé par la Ville de Genève et donné au Victoria-Hall par l'OSR placé sous la direction de Martin Trnovec avec, en solistes le violoniste Ivry Gilia qui jouera le « Concerto en ré majeur » de Tchaïkovsky. Le concert débutera par la « Symphonie No 36 dite « de Linné » de W.-A. Mozart et se terminera par la « Symphonie No 10 dite « London » de J. Haydn et se terminera par la « Symphonie No 3 dite « Liturgique » d'Arthur Honegger.

20.30 - Premier programme : LES CONCERTS DE GENÈVE. Concert organisé par la Ville de Genève et donné au Victoria-Hall par l'OSR placé sous la direction de Martin Trnovec avec, en solistes le violoniste Ivry Gilia qui jouera le « Concerto en ré majeur » de Tchaïkovsky. Le concert débutera par la « Symphonie No 36 dite « de Linné » de W.-A. Mozart et se terminera par la « Symphonie No 10 dite « London » de J. Haydn et se terminera par la « Symphonie No 3 dite « Liturgique » d'Arthur Honegger.

20.30 - Premier programme : LES CONCERTS DE GENÈVE. Concert organisé par la Ville de Genève et donné au Victoria-Hall par l'OSR placé sous la direction de Martin Trnovec avec, en solistes le violoniste Ivry Gilia qui jouera le « Concerto en ré majeur » de Tchaïkovsky. Le concert débutera par la « Symphonie No 36 dite « de Linné » de W.-A. Mozart et se terminera par la « Symphonie No 10 dite « London » de J. Haydn et se terminera par la « Symphonie No 3 dite « Liturgique » d'Arthur Honegger.

20.30 - Premier programme : LES CONCERTS DE GENÈVE. Concert organisé par la Ville de Genève et donné au Victoria-Hall par l'OSR placé sous la direction de Martin Trnovec avec, en solistes le violoniste Ivry Gilia qui jouera le « Concerto en ré majeur » de Tchaïkovsky. Le concert débutera par la « Symphonie No 36 dite « de Linné » de W.-A. Mozart et se terminera par la « Symphonie No 10 dite « London » de J. Haydn et se terminera par la « Symphonie No 3 dite « Liturgique » d'Arthur Honegger.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

20.30 - Second programme : VISA-GE. Une nouvelle émission de GES. Lors de son émission de dimanche, elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région. Elle se mettra à l'écoute de la littérature et de la musique de la région.

SUISSE ROMANDE

18.00 Téléjournal
18.05 (C) Iran
 Pasargades où Cyrus le Grand fonda l'Empire



S.M.I. le shah d'Iran

18.35 (C) Courrier romand
19.00 (C) Le Manège enchanté
19.05 Noël aux Quatre-Vents
 20me et dernier épisode
19.40 Téléjournal
 Saül ou la naissance d'un oratorio
20.05 (C) Carrefour

20.25 Correspondances
 Händel à l'université
21.30 (C) Le Chevalier Tempête
 3me épisode

22.20 Téléjournal
 (C) Artistes de la semaine
22.30 Fin

SUISSE ALÉMANIQUE

17.00 La maison des Jouets
18.15 Télévision éducative
18.44 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 (C) Cher oncle Bill
20.00 Téléjournal
20.20 Elections au Conseil national 1971

21.00 La médecine pratique
 Aujourd'hui : Les dépressions
22.00 Téléjournal
22.10 Sport 71
 Magazine sportif varié

FRANCE I

12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
14.05 Télévision scolaire
16.00 Télévision scolaire
18.00 Télévision scolaire
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Rien que la vérité
 Un Jeu de Pierre Bellemare
19.45 Télé-soir
20.15 Noël aux Quatre-Vents
 No 6 - 2me série avec :
 Anne Jolivet
 Rosy Varte
 Pierre Mondy
 Jacques Harden
 Alain Libolt

20.30 Opération vol
 No 3
 Quand un voleur rencontre un autre voleur avec : Robert Wagner
 Malachi Throne
 Mark Richman
 Susan Saint-James
21.20 Les femmes aussi
 Madame la présidente et les Filles du désert
 Emission d'Eliane Victor
22.10 D'hier et d'aujourd'hui
 Charles Aznavour
 présenté par Max Favalleil
23.00 Télé-nuit

FRANCE II

14.00 (N) R.T.S. Promotion
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Fille de neige
 Un film de Paul Kadotchikoff (version française) avec : E. Filonova, E. Jorlkov, I. Goubanova
19.00 Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
 Sourissimo
19.30 (C) 24 heures sur la II
 Magazine
20.00 (C) Journal
20.25 (C) Un Jeu
20.30 (C) Les Rôdeurs de la plaine
 Western de Don Slegel avec : Elvis Presley, Steve Forrest, Dolores Del Rio, Barbara Eden, John McIntire Douglas Dick
22.00 (C) Match sur la II
23.00 (C) 24 heures dernière

MARDI

12 OCTOBRE

Correspondances

Suisse romande : 20 h 25



M. Chen Liang Sheng, le jeune chef chinois du Chœur universitaire de Genève.

Cette émission est le résultat d'une expérience d'un genre assez nouveau : l'équipe de « Correspondances » a suivi durant cinq mois de travail du Chœur universitaire de Genève, des premières répétitions au concert donné en public, au mois de mai.

Dirigés par M. Chen, les deux cents étudiants de cet ensemble interprétaient une œuvre de Händel : l'« Oratorio du roi Saül ».

Témoignage du travail des choristes, ce film ne cherche pas à s'en distancer ou à prendre parti. Il est le reflet de la préparation d'un concert, tant du côté du chœur que de l'orchestre ou des solistes.

Un concert, au mois de mai, a été applaudi par des centaines de personnes. Que s'est-il passé avant ce soir-là, de la première lecture de la partition à l'interprétation, quel fut le rôle de chacun ? C'est à ces questions que répond ce soir « Correspondances ».

Les Rôdeurs de la plaine

France II : 20 h 30



La belle Dolorès Del Rio, une des interprètes de « Les Rôdeurs de la plaine »

SUISSE ROMANDE

16.45 Le Jardin de Romarin
17.05 La boîte à surprises
18.00 Téléjournal
18.05 (C) Un homme et des requins :
 Audley Miller
18.20 (C) Energie nucléaire
 L'Atome au service du développement
18.30 (C) Courrier romand
19.00 (C) Le Manège enchanté

19.05 Noël aux Quatre-Vents
 19me épisode
19.40 Téléjournal
20.05 (C) Carrefour
20.25 Elections fédérales :
 Le mouvement national d'action républicaine et sociale
 MM. James Schwarzenbach, conseiller national, Luc de Meuron, professeur, face à Gaston Nicole et Roland Bahy
20.35 Destins
 Un témoin : Albert Speer, ancien ministre du 3me Reich

22.05 (C) Le Grand Chaparral
22.55 Téléjournal
 (C) Artistes de la semaine
23.05 Fin

SUISSE ALÉMANIQUE

18.15 Télévision éducative
18.44 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 (C) Die Kramer
 Série
20.00 Téléjournal
20.20 Elections au Conseil national 1971
21.00 (C) Aventure de la peinture
21.35 La Mère de Turin
 Prix Italia 1967
22.20 Téléjournal

Pottecher revient
 Ecarté de l'ORTF, avec quelques-uns de ses confrères, en mai 1968, Frédéric Pottecher, spécialiste des procès et des affaires criminelles va faire sa rentrée au petit écran. Pierre Dumayet et Pierre Desgraupes sont intervenus pour lui. Il sera donc la vedette d'« Objectifs » de ses deux amis, tout en conservant ses chroniques sur Europe No 1.

FRANCE I

10.25 Télévision scolaire
12.30 Midi-magazine
 avec Antoine et Danièle Gilbert
13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Je voudrais savoir
14.05 Télévision scolaire

14.30 Le Pigeon qui sauva Rome
 Un film de Melville Shavelson d'après le roman de Donald Heston
 Avec : Charlton Heston
 Elsa Martinelli
 Harry Guardino
 Gabriella Paillotta
17.30 Télévision scolaire
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits...
 Le petit lion
19.00 Actualités régionales
19.25 Rien que la vérité
 Un Jeu de Pierre Bellemare
19.45 Télé-soir

20.15 Du tac au tac
 avec Jean Frapat
 Information Première présente :

20.30 XXe siècle
 La Famille Krupp
 2me partie
22.00 Jazz Session
 Swing and Blues
22.35 Télé-nuit

FRANCE II

Télévision scolaire
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
 Sourissimo
19.30 (C) 24 heures sur la II
 Magazine
20.00 (C) Journal
20.25 (C) Un Jeu
20.30 La Nuit des Gitans
 Variétés présentées par François Degueit

21.25 (C) Aux frontières du possible
 No 2 - L'homme radar avec : Pierre Vanek, Elga Andersen, Roger Rudel, Yvette Montier, Françoise Giret, Thang Long, Jean Aron
22.25 (C) Les chemins de l'histoire
 La Perse Achéménide
23.25 (C) 24 heures dernière

<

DUPLI-COLOR

per piccoli ritocchi, più di 2000 tinte in spray, e numerosi piccoli pennelli di ritocco.

Colori e vernici per l'industria e costruzione, tappezzeria

NEUCHÂTEL ECLUSE 15 TEL. 25 17 80

Reparto specializzato per le Belle Arti

Swizzera italiana: sette giorni TV

Mercoledì 13 ottobre

18.10 **Un'ora per voi**
e Olivier Messiaen
César Franck
Musica di J.-S. Bach
nazionale (Zurigo)

18.55 (C) Concorso organistico

18.15 **Domenica sportiva**
campioni
Da Aarau - Coppa europea del

17.45 **Pallamano: St. Omar**
Romanzo di M. Cervantes

16.50 **Don Chisciotte**
16.20 **Le comiche di Charlot**
Da Berna

15.15 **Corneo della festa delle**
musiche millari

13.30 **Telegiornale**
Giappone

11.00 (C) **Visita dell'imperatore del**

Domenica 10 ottobre

22.55 **Sabato sport**
Brigitte Petry
Mimmo Palmara
Ciclio Ingrassia
Franco Franchi
Lungometraggio interpretato da

20.40 (C) **Il bello, il brutto, il cretino**
Lungometraggio interpretato da

19.50 (C) **Concorso di bellezza**
Disegni animali della serie

19.40 **Il vangelo di domani**
a numeri

19.35 **Estrazione del lotto svizzero**
Il mondo in cui viviamo

19.15 **Bilder auf deutsch**
4. Zucker oder Salz?

19.20 **Telegiornale**

20.40 **Programma del partito**

20.45 (C) **L'Alhena**
21.15 **Enciclopedia TV**
Da Sedan a Vichy 1945 - 1970

22.40 **Festival de jazz**
Montreux 1970

23.15 **Telegiornale**

Martedì 12 ottobre

10.00 **Per la scuola**
La storia contemporanea:
1945-1970

11.00 **Per la scuola**

18.10 (C) **Per i piccoli**

19.05 **Telegiornale**

19.15 **Bilder auf deutsch**
Franco Barbieri

19.15 **Incontri con:**

19.50 **Telegiornale**

19.05 **Telegiornale**

19.15 **Incontri con:**

19.50 **Telegiornale**

19.50 **Chi è di scena**

20.20 **Programma del partito**

20.40 **Programma del partito**

20.50 **Il regionale**

21.10 **Il frutto**
Lungometraggio interpretato da

22.30 **Ritratti...**
Luana Patten
Sandra Dee
John Saxton

23.10 **Telegiornale**

Mercoledì 13 ottobre

18.10 **Un'ora per voi**
e Olivier Messiaen
César Franck
Musica di J.-S. Bach
nazionale (Zurigo)

18.55 (C) **Concorso organistico**

18.15 **Domenica sportiva**
campioni
Da Aarau - Coppa europea del

17.45 **Pallamano: St. Omar**
Romanzo di M. Cervantes

16.50 **Don Chisciotte**
16.20 **Le comiche di Charlot**
Da Berna

15.15 **Corneo della festa delle**
musiche millari

13.30 **Telegiornale**
Giappone

11.00 (C) **Visita dell'imperatore del**

Domenica 10 ottobre

22.55 **Sabato sport**
Brigitte Petry
Mimmo Palmara
Ciclio Ingrassia
Franco Franchi
Lungometraggio interpretato da

20.40 (C) **Il bello, il brutto, il cretino**
Lungometraggio interpretato da

19.50 (C) **Concorso di bellezza**
Disegni animali della serie

19.40 **Il vangelo di domani**
a numeri

19.35 **Estrazione del lotto svizzero**
Il mondo in cui viviamo

19.15 **Bilder auf deutsch**
4. Zucker oder Salz?

19.20 **Telegiornale**

20.40 **Programma del partito**

20.45 (C) **L'Alhena**
21.15 **Enciclopedia TV**
Da Sedan a Vichy 1945 - 1970

22.40 **Festival de jazz**
Montreux 1970

23.15 **Telegiornale**

Martedì 12 ottobre

10.00 **Per la scuola**
La storia contemporanea:
1945-1970

11.00 **Per la scuola**

18.10 (C) **Per i piccoli**

19.05 **Telegiornale**

19.15 **Bilder auf deutsch**
Franco Barbieri

19.15 **Incontri con:**

19.50 **Telegiornale**

19.05 **Telegiornale**

19.15 **Incontri con:**

19.50 **Telegiornale**

19.50 **Chi è di scena**

20.20 **Programma del partito**

20.40 **Programma del partito**

20.50 **Il regionale**

21.10 **Il frutto**
Lungometraggio interpretato da

22.30 **Ritratti...**
Luana Patten
Sandra Dee
John Saxton

23.10 **Telegiornale**

GARAGE WASER

NEUCHÂTEL

Tel. 25 16 28 88 25 00 98

Triumph 2500 PI: berlina di lusso a iniezione: 132 CV: 185 km/h: overdrive

ou transmission automatique sur demande: à partir de Fr. 16 950.-

Triumph 2000 MK II: même modèle, moteur de 2, 90 CV: 160 km/h:

Fr. 14 950.-. La 2500 PI et la 2000 existent aussi en break.

TH4 B&I

7 JOURS SUR 7

FAN-EXPRESS

MAGAZINE

GARAGE CENTRAL

Maurice Ducommun

2034 PESEUX

Grand-Rue 3

Tel. (038) 31 12 74

CITROËN - AUTOBIANCHI - BMW

Ventes et échanges de voitures

SKODA 110R Coupé

160 km/h, 8 l au 100 km.

Fr. 8550.-

Jules Barbey

Tel. (038) 31 38 38

NEUCHÂTEL

Agence officielle:

GARAGE DES DRAIZES

CARROSSERIE DROZ

VAUSEYON - NEUCHÂTEL

Nouveau No tel: (038) 252555

un remède

agréable

Pourquoi souffrir de lourdeurs ou d'aigreurs d'estomac, de mauvaise haleine, d'embarras gastriques ou intestinaux, de constipation...

lorsque c'est **si simple** de les combattre d'une façon agréable avec la

MAGNESIE S. PELLEGRINO

type effervescent ou normal

En vente dans les pharmacies et drogueries

TAXIS

24 22 22

CAB

Contemporains

Groupements-sociétés

Pour la réussite de votre course mettez toutes les chances de votre côté en nous demandant une offre toutes destinations

Envoi gratuit et sans engagement de votre part

Ecrivez - téléphonez à

Lido

VOYAGES

TEL. 021/23 72 72 TERREAUX 4 LAUSANNE

20, Terreaux-du-Temple 7, Rue de Cornavin 1201 GENÈVE TEL. (022) 31 40 40

Quinzaine Commerciale de Neuchâtel

du 24 mai au 3 juin 1972

cojo

NEUCHÂTEL engage pour LA CITÉ

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

Travail varié et indépendant. Semaine de 5 jours. Bon salaire. Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres à la Direction des Grands Magasins, Treille 4.

Tél. (038) 24 02 02.

cojo

L'annonce

reflet vivant du marché

SUISSE ROMANDE

13.30 Un'ora per voi

14.45 (C) **Pop Hot**
Led Zeppelin de passage à Montreux - Buddy Miles

15.15 **Aventures australes**

16.05 **Folklore d'ici et d'ailleurs**

16.15 **Ecole 71**

16.45 **Le Jardin de Romarin**

17.05 (C) **Samedi-jeunesse**

18.00 **Télegiornale**

18.05 **Sélection**

18.25 (C) **Sur demande**

19.00 **Affaires publiques**

19.30 **Deux minutes avec...**
le Père Jean Chevolet

19.40 **Télegiornale**

19.55 **Loterie suisse à numéros**

20.05 **Les Intarissables**

20.25 **Elections fédérales**
Les questions
L'action nationale contre l'empire et la surpopulation étrangère

20.35 **Les Cinq Dernières Minutes**
Les enfants du Faubourg. Avec Raymond Souplex

22.15 (C) **Gala « in person »**

23.10 **Télegiornale**
(C) Artistes de la semaine

FRANCE I

12.30 **Midi-magazine**

13.00 **Télé-midi**

13.30 **Magazines artistiques régionaux**

14.00 **R.T.S. Promotion**

15.00 **Sports**

16.15 **Samedi pour vous**

17.35 **Point chaud**
Emission d'Albert Rainsier

18.05 **Dernière heure**

18.10 **Vivre en France**

18.55 **Pour les petits...**

19.00 **Actualités régionales**

19.25 **Les rois de l'accordéon**

19.45 **Télé-soir**

20.15 **Noële aux Quatre-Vents**
No 5 - 2me série

20.30 **La nuit tourne mal**
Scénario original et dialogues de Pierre Viallet
Avec:
Michel Subor
Alan Scott

21.55 **Samedi soir**
Le tableau d'honneur de la semaine

22.55 **Télé-nuit**

FRANCE II

14.30 (C) **Aujourd'hui, Madame**

15.10 (C) **Agence Intérim**

19.00 (N) **Actualités régionales**

19.20 (C) **Colorix**

19.30 (C) **24 heures sur la II**
Magazine

20.00 (C) **Journal**

20.25 (C) **Un jeu**

20.30 (C) **Daktari**
No 1 - Judy et le pur-sang

21.20 (C) **Deux sur la deux**
avec Gilbert Bécaud

22.20 (C) **Pop II**

23.00 (C) **24 heures dernière**

23.10 (C) **on en parle**

Un Balzac franco-polonais

Yves Jamiaque et le Polonais Jerry Stefan Stawinski viennent d'écrire le scénario du « Grand amour de Balzac ». Le feuilleton sera réalisé par le Français François Gir et le Polonais Wojciech Solarz. Quant à la distribution, elle est également à double nationalité, le rôle principal revenant à la comédienne Beata Tyskiewicz: Madame Hanska.

SAMEDI

9 OCTOBRE

Les Cinq Dernières Minutes

LES ENFANTS DU FAUBOURG

Suisse romande: 20 h 35

« Les Enfants du Faubourg » est une sordide histoire d'intérêts familiaux qui entraîne un artisan du faubourg Saint-Antoine à commettre deux crimes. Il manœuvre de façon à brouiller les pistes et donne du fil à retordre au commissaire Bourrel, chargé de l'enquête. A la suite des manœuvres du criminel, plusieurs personnages, appartenant à la cellule familiale, feront tour à tour figure de suspects avant que la vérité se découvre, au cours des cinq dernières minutes de l'enquête...

Gala « in person »

Suisse romande: 22 h 15

Anita Kerr (notre photo) ainsi que Nino Bravo, Magna Carta et Guy Fletcher participeront à cette émission de variétés.

La nuit tourne mal

France I: 20 h 30

Paula, enfermée dans une cabine téléphonique, assiste impuissante et terrifiée à un crime.

Il fait nuit, la rue est déserte et l'assassin a vu la jeune fille; une voiture débouche tous phares allumés et il s'enfuit. Paula sait que le meurtrier l'a remarquée, aussi, affolée, décide-t-elle de ne rien révéler à la police.

Mais l'imperméable à carreaux qu'elle portait cette nuit-là va permettre au commissaire Polly d'identifier ce témoin récalcitrant et d'entreprendre l'enquête...

Photos TV suisse, TV française et archives FAN

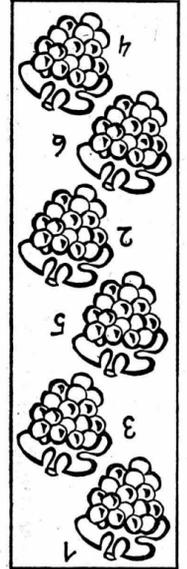
RÉPONSES : 1. 39,8 degrés. 2. Le vaillant petit tailleur. 3. ZG, TG, AR, GR. 4. a) Autriche, b) Espagnol. 5. Une pèle. 6. Le numéro 6. 7. 1. TRAM, 2. RIVE, 3. AVIS, 4. MESS.

1. Moyen de transport.
2. Bande de terre qui borde un fleuve.
3. Information placarde.
4. Salle où les officiers anglais prennent leur repas.

1	2	3	4
5	6	7	8
9	10	11	12
13	14	15	16

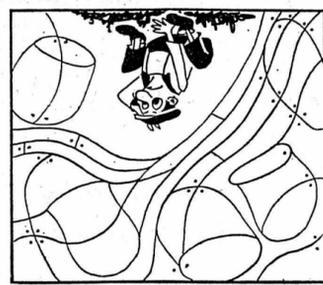
Mots croisés

1. Une des cinq grappes est légèrement différente des autres. Laquelle ?



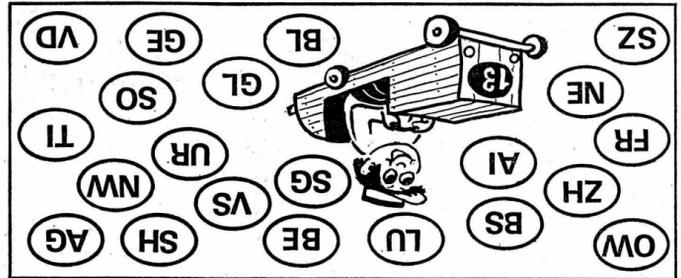
Se ressemblent-elles ?

Que cherche-t-il ce paysan ? Vous le saurez en coloriant les parties d'un point.



Le coin de l'artiste

La plupart des cantons ont délégué un participant. Cependant quatre concurrents ont manqué à l'appel. Lesquels ?



La course de caisses à savon

Une légère grippe oblige Lisette à garder le lit. Quelle est sa température ?



Le jeu des fables

Grâce aux outils de travail vous reconnaîtrez facilement ce personnage.



(b) Quel cours de langue étrangère Mlle GASP suit-elle ?

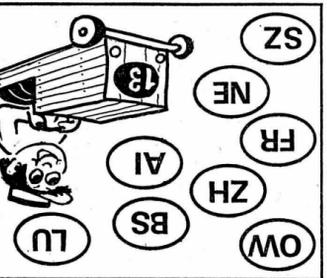


(a) Eric collectionne des timbres-poste d'un pays européen. De quel pays s'agit-il ?



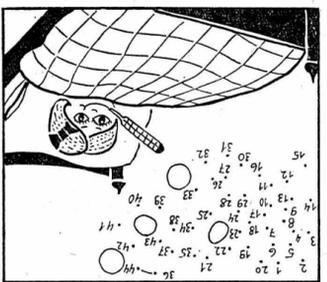
Cartes de visite

prochain congé.



L'Alibi

Un film de Pierre Chenal (1937)



L'Alibi

Actualités - Interviews et



DES JEUX POUR LES PETITS
FACILE - AMUSANT - UTILE

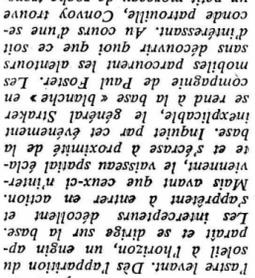
Le professeur Winkler, maître des sciences occultes, téléporte des sciences occultes, téléporte des sciences occultes, téléporte des sciences occultes...

France 1 : 20 h 45

France 1 : 20 h 45

L'Alibi

Actualités - Interviews et



L'Alibi

Actualités - Interviews et



L'Alibi

Actualités - Interviews et



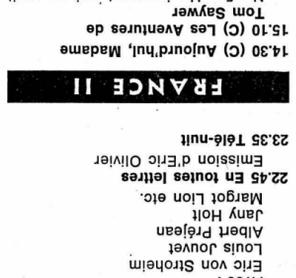
12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits...

19.00 Actualités régionales
19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir

20.05 (C) Carrefour
20.15 Noëlle aux Quatre-Vents
20.25 Elections fédérales

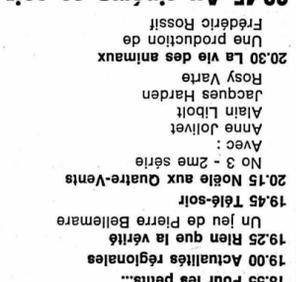
FRANCE I

20.30 La terre est ronde
20.45 Téléjournal



L'Alibi

Actualités - Interviews et



L'Alibi

Actualités - Interviews et



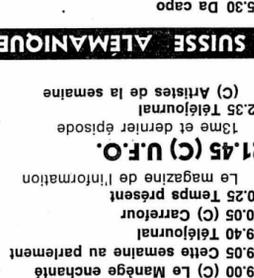
12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits...

19.00 Actualités régionales
19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir

20.05 (C) Carrefour
20.15 Noëlle aux Quatre-Vents
20.25 Elections fédérales

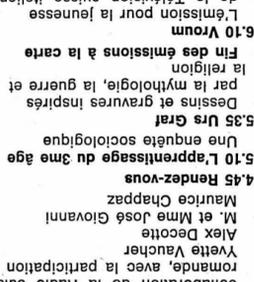
FRANCE II

20.30 La terre est ronde
20.45 Téléjournal



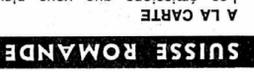
L'Alibi

Actualités - Interviews et



L'Alibi

Actualités - Interviews et



Déménagements Chapuis & Cie
NEUCHÂTEL — Place de la Gare
Téléphone (038) 25 18 19

- DÉMÉNAGEMENTS dans toutes les directions
- GARDE-MEUBLES
- CAMIONNAGES

ETS RANDAL
G. Christen
Farces et Attrapes
Bombes de tables, sketches, cotillons
ARTICLES DE FÊTES
Tel. (038) 53 32 33 2053 CERNIER (NE)

SANDON
Récupération de tous vos déchets industriels
Une seule adresse :
Maurice
FERS CHIFFONS-MÉTAUX
Rossetts-Dessous, 2017 BOUDRY, tél. (038) 42 14 89

AUBERGE-ROTISSERIE DE Cronay
LE RELAIS DES GOURMETS
à 6 km d'Yverdon — route Yverdon - Moudon
Tél. (024) 5 21 40
SPÉCIALITÉS : Scampis - Barquettes de langoustines - Filets de soles normandes - Truites - Chateaubriand - Petits coqs - Cuisses de grenouilles
Fermé le lundi

OPTIQUE LUTHER
Opticien diplômé
Maison fondée en 1852
Place Pury 7
Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste
NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 13 67

RADIOS TV
telemo
Saint-Blaise - Tél. 33 55 22

Matthey Woodtli
CLÔTURES POUR MANIFESTATIONS, etc.
Location-Vente
NEUCHÂTEL. Téléphone (038) 51 32 05 - 25 78 74

PRÊTS
• Sans caution jusqu'à Fr. 10,000.—
• Formalités simplifiées • Discrétion absolue
Banque Courvoisier S.A.
Tél. (038) 24 64 64 Neuchâtel
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom _____
Rue _____
Localité _____

SUISSE ROMANDE
18.00 Téléjournal
18.05 (C) Châteaux suisses
12. Thoun
18.20 Avant-première sportive
18.35 (C) Croquis
A la découverte de nos sites romands - Bâle - Bienne
19.00 (C) Le Manège enchanté
19.05 Noëlle aux Quatre-Vents
18me épisode
19.40 Téléjournal
20.05 (C) Carrefour
20.25 Elections fédérales
Le Parti libéral suisse

20.45 Caméra-sport
Gérald Rigolet
21.05 La Ballade des sept pendus
Un film interprété par Emilia Vasaryova, Zdena Gruberova, Ivan Mistrik
Réalisation : Martin Holly
22.50 La voix aux chapite
La lecture dans les pénitenciers

22.30 L'actualité artistique
22.35 Soir-Information
Une interview du professeur de Roll, directeur-adjoint de l'Organisation mondiale de la santé
22.45 Téléjournal
Artistes de la semaine

SUISSE ALÉMANIQUE
17.00 (C) La terre est ronde
18.15 Télévision éducative
18.44 Fin de Journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 (C) Là où le vent nous pousse
Film documentaire
20.00 Téléjournal
20.20 Elections au Conseil national 1971
20.50 (C) Héros
Film de Peter Wirth d'après G.-B. Shaw
22.20 Téléjournal
22.35 (C) 13me Festival de la chanson à Knokke-le-Zoute

FRANCE I
Télévision scolaire
12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse
Télévision scolaire
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Rien que la vérité
Un jeu de Pierre Bellemare
19.45 Télé-soir
20.15 Noëlle aux Quatre-Vents
No 4 - 2me série



Anne Jolivet dans le rôle de Noëlle

20.30 Miroir 2000
No 3
21.00 Le club de la presse avec Igor Barrere
22.00 A bout portant
Léo Ferré
22.50 Télé-nuit

FRANCE II
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Agence Intérim
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures sur la II Magazine
20.00 (C) Journal
20.25 (C) Un Jeu
20.50 (C) Un beau ténébreux
d'après le roman de Julien Gracq
Avec : Stéphane Frey, Marie-Blanche Vergne
22.15 (C) Spécial cinéma
Festival d'animation d'Anancy
23.15 (C) 24 heures dernière
23.25 (C) On en parle

VENREDI
8 OCTOBRE
La Ballade des sept pendus
Suisse romande : 21 h 05
Ce film, réalisé par la Télévision tchécoslovaque d'après un conte de Leonid Andrejev, est une œuvre comme il est rarement donné d'en voir. Des chants interprétés par les chœurs de Kuhn, et une musique aux accents tziganes élargissent ses dimensions, et des images extrêmement soignées confèrent à cette dramatique des qualités hors du commun.
L'action se situe en un temps imprécis sous un régime indéterminé. Sans doute sommes-nous au XIXe siècle.
Il y a l'officier, ferme et discipliné. Il y a le jeune homme sensible et effondré qui devait se marier prochainement. Et le nihiliste qui, jusqu'aux derniers instants, jouera aux échecs. Et les deux femmes, belles et silencieuses. Avec eux, on emmènera un pauvre bougre de moujik et un tzigane. Ce dernier personnage apporte un élément très important au film : il est la joie de vivre, la liberté et la fantaisie.
Après quelques séquences où se mêlent réalité et fantasmagorie, le récit commence véritablement au moment de l'arrestation des cinq jeunes révolutionnaires. Leur condamnation est rapidement prononcée : ils seront pendus d'ici à quelques jours, quelques nuits. Alors commence la grande angoisse.

La voix aux chapite
Suisse romande : 22 h 05
Que lisent les prisonniers ? Pour répondre à cette question, les auteurs de « Voix au chapitre » se sont rendus au pénitencier de Bochuz où ils ont interviewé divers détenus.
Ceux-ci peuvent recevoir de leur famille un livre par mois, pour autant qu'il ne soit ni un ouvrage traitant de sciences occultes, ni une œuvre érotique, ni un roman policier. Ils peuvent, s'ils le désirent, faire venir des livres des bibliothèques universitaires romandes et ils ont encore la possibilité de se rendre à la bibliothèque, du pénitencier dont s'occupe un délégué sous la direction de l'aumônier. Chaque prisonnier a le droit de posséder vingt livres dans sa cellule.

FRANCE I
12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Rien que la vérité
Un jeu de Pierre Bellemare
19.45 Télé-soir
20.15 Noëlle aux Quatre-Vents
No 4 - 2me série

FRANCE II
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Agence Intérim
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures sur la II Magazine
20.00 (C) Journal
20.25 (C) Un Jeu
20.50 (C) Un beau ténébreux
d'après le roman de Julien Gracq
Avec : Stéphane Frey, Marie-Blanche Vergne
22.15 (C) Spécial cinéma
Festival d'animation d'Anancy
23.15 (C) 24 heures dernière
23.25 (C) On en parle

Lucienne DALMAN

cantatrice, professeur diplômé, membre de la S.S.P.M.

Leçons de chant

tous degrés, pose de la voix, interprétation.

6, rue Léon-Berthoud, tél. 25 87 07.

Maintenant fantastique

EXPOSITION TAPIS AFGHAN

Le meilleurs articles de valeur à des prix avantageux! Avec certificat de garantie et rabais à l'emporter de

Pfister ameublements sa

1118-71

BIENNE Place du Marché-Neuf 8 étages d'exposition * Le plus beau choix du Jura à des prix imbattables * NEUCHÂTEL Terreaux 7

Harriet Hubbard Ayer

Découverte!

Une oasis pour lèvres.

"Super-Hydratant."

Le plus nouveau, le plus frais des rouges à lèvres.

Une véritable oasis de couleurs, pour lèvres avides de fraîcheur. Une fraîche-caresse sur vos lèvres. Légère. Mais insidieuse, pour hydrater en profondeur ces lèvres



trop fragiles pour n'être que maquillées. Une caresse en couleurs. Douze couleurs rafraîchissantes. Délicieuses. Doux à lèvres. "Super-Hydratant." Une oasis. Pour lèvres avides de fraîcheur.

Un superbe coffret de produits de beauté

HARRIET HUBBARD AYER

sera remis gratuitement à chaque intéressée chez le spécialiste

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE



F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — 24 66 33



Hôtel-Restaurant

Au Boccolino

Spécialités italiennes SAINT-BLAISE

Ouverture de la sixième grande période gastronomique de la chasse

M. Pierre Stockil, chasseur-cuisinier vous propose :

- à la carte : Le pâté de canard en croûte, La terrine de gibier, Le faisán en gelée à la mode du chef, Le faisán rôti en cocotte, Le perdreau flambé vieil armagnac, Les caillies flambées à la fine champagne, Les caillies à la Ponte Cremonaga, Le civet de lièvre, Le râble de lièvre Saint-Hubert, Le civet de chevreuil, Les noisettes de chevreuil Châtelaïne, La gligue de chevreuil grand veneur, La selle de chevreuil flambée au grill

La véritable choucroute alsacienne au champagne avec faisán, perdreau et caillie

SUR COMMANDE :

- La bécasse à la royale, Le canard sauvage, Le marassin Saint-Hubert

Pour le soir, il est prudent de réserver tél. 33 36 80

Grand parc privé pour voitures

(en même temps qu'une table, possibilité de réserver la place de parc)

Se recommandent : Mme et A. Facchinetti

DÉMÉNAGEMENTS PETITS TRANSPORTS

SUISSE - ÉTRANGER

D. ROTHPLETZ (038) 25 35 90

Saint-Nicolas 12

2000 NEUCHÂTEL

Prêts express

de Fr 500.- à Fr 20000.-

- Pas de caution: Votre signature suffit, Discrétion totale

Adressez-vous uniquement à la première banque pour prêts personnels

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av Rousseau 5, tél. 038/24 63 63, ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00, fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

NOUVEAU Service express

Form with fields for Nom, Rue, Endroit

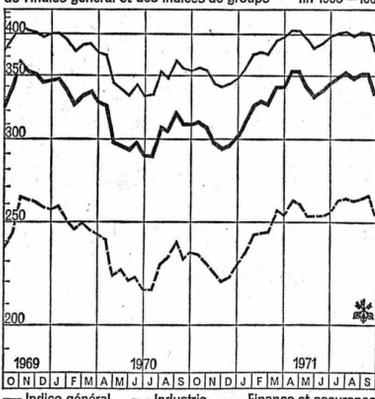
Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

ECONOMIE ET FINANCES

Les bourses suisses en septembre La tendance à la baisse prédomine

En septembre, les bourses suisses n'ont pas été épargnées par les effets de l'insécurité monétaire actuelle. Résistantes au début du mois grâce aux achats de titres au porteur pour comptes étrangers, elles ont notablement fléchi par la suite; des écarts de cours parfois considérables ont été enregistrés dans presque tous les secteurs, dans des volumes d'échanges croissants. Dans la guerre monétaire, les positions se sont durcies, les Américains refusant de dévaluer le dollar et de supprimer à bref délai la surtaxe de 10 % sur les importations. De leur côté, les Japonais et les Européens ne sont pas disposés à réévaluer leurs monnaies sans conditions. La proposition du président du Vorort de bloquer les prix, les salaires et les dividendes a bien sûr contribué à indisposer les investisseurs.

Indice boursier de la Société de Banque Suisse Résultats milieu et fin de mois de l'indice général et des indices de groupe fin 1958 = 100



Indice général Industrie Finance et assurance

Après avoir touché les valeurs (-6,6 %) et les chimiques (-6,9 %), le mouvement bancaire a affecté les bancaires (-4,1 %). En dépit d'une réaction technique vers la fin du mois, l'indice de la Société de Banque Suisse s'est replié de près de 5,6 % par rapport au mois précédent.

Electricité, environnement et exportations

Pour satisfaire la demande d'énergie électrique, la Suisse dispose d'un appareil de production (barrages, centrales), de transport et de distribution (réseaux) adapté aux besoins du pays, y compris une marge normale de sécurité pour les années où l'hydraulité est défavorable.

L'électricité n'est donc pas produite en surabondance au détriment de l'environnement « suisse », comme pourrait le faire croire le terme d'« exportations », utilisé parfois pour désigner les échanges d'énergie entre notre pays et l'étranger.

D'une part, c'est lorsque l'hydraulité est favorable que la Suisse peut mettre à profit la marge de sécurité pour produire de l'électricité en surplus, qui est exportée; ce sont les exportations dites « saisonnières ». Au contraire, lorsque l'hydraulité est défavorable, notre pays doit importer de l'énergie pour faire face à la consommation intérieure.

D'autre part, au fil des heures d'une journée, la consommation varie fortement, libérant à certains moments des unités de production; celles-ci peuvent alors également fournir de l'électricité aux réseaux des pays voisins.

Ces échanges d'énergie ne constituent en aucune façon un secteur commercial vital de l'économie électrique; leur fonction principale consiste à assurer aux consommateurs un volant d'énergie garantissant qu'à aucun moment, personne ne manquera d'électricité, quelles que soient les variations de l'hydraulité dans n'importe quel pays d'Europe. En 1969, le bilan des échanges d'énergie entre la Suisse romande et l'étranger s'est soldé par une rentrée d'argent d'environ 13,5 millions de francs. Cette somme représente grosso modo 4 % de la totali-

té des recettes provenant de la vente de courant des entreprises d'électricité des cinq cantons romands durant cette même année 1969. Ce pourcentage varie d'année en année, selon que l'hydraulité est favorable ou non; dans le premier cas, le pourcentage peut s'élever jusqu'à 7 ou 8 %. Cette proportion, qui reste faible, montre que les échanges d'énergie avec l'étranger ne sont nullement prêts en général à ce terme. Le kilowattheure n'est pas une marchandise, mais un bien essentiel appartenant à chaque collectivité. En Suisse comme ailleurs, les entreprises productrices et distributrices s'efforcent d'en faire le meilleur usage possible. (EOS).

Emprunt Eurofima 50 millions, 6 1/2 % 1971-88

La société, Eurofima dont le siège est à Bâle, émet un emprunt 6,5 % de 50.000.000 fr. devant lui permettre, conformément à son but, de financer la construction de matériel roulant ferroviaire. Celui-ci sera loué à diverses compagnies européennes de chemin de fer. Les engagements pris par les administrations de chemin de fer à l'égard d'EUROFIMA dans les contrats de location seront garantis par leurs pays respectifs. L'emprunt sera remboursé au pair dans le cadre d'annuités payables le 25 octobre des années 1976 à 1988; la durée moyenne de l'emprunt est donc de 12 ans environ. Un consortium de banques, placé sous la direction du Crédit Suisse, Zurich, a pris ferme cet emprunt qui sera offert en souscription publique du 5 au 11 octobre 1971

BULLETIN BOURSIER

Table with columns for location (NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, BALE) and dates (4 oct., 5 oct.) listing various stocks and their prices.

Table with columns for location (PARIS, LONDRES, FRANCFORT, NEW-YORK) and dates (4 oct., 5 oct.) listing various stocks and their prices.

Table with columns for location (Billets de banque étrangers) and dates (4 oct., 5 oct.) listing exchange rates for various countries.

Table with columns for location (La tendance) and dates (4 oct., 5 oct.) listing market trends and indices.

CHRONIQUE DES MARCHÉS En Suisse, Juvena se distingue

CHEZ NOUS, les échanges seraient demeurés particulièrement mornes si Juvena n'était pas intervenu pour colorer un peu le marché d'hier; ce titre réalise un bond en avant de cinquante francs à la suite d'une augmentation de son dividende qui passe de 16 à 17 % malgré l'accroissement du capital à renter opérée durant le dernier exercice. Pour le reste de la cote, le marché est soutenu sans plus, les prix faits ne s'écartant guère de ceux pratiqués au cours des deux séances précédentes et les modestes différences observées étant hasardeuses. Les emprunts publics nouveaux continuent à être offerts à un rythme rapide auprès du public suisse, leur total devant atteindre environ un milliard de francs pour le dernier trimestre de 1971. C'est au tour d'Eurofima de présenter aux épargnants un 6 1/2 % émis à 100,60 % pour un montant total de 50 millions de fr. Le remboursement de cet emprunt s'effectuera par treize tranches annuelles s'échelonnant entre 1976 et 1988. MILAN, dont la journée de lundi s'était terminée dans un climat défavorable, se ressaisit tout au long de la séance d'hier. Il convient de relever en particulier l'intérêt des acheteurs pour le secteur de la construction. PARIS concentre son intérêt sur le géant français de la chimie qu'est Rhône-

Poulenc dont le titre est enfin recherché après deux ans d'effritement qui s'était accéléré durant les trois dernières semaines. La convalescence des valeurs françaises semble aussi s'amorcer aux titres pétroliers ainsi qu'à plusieurs actions bancaires. FRANCFORT est la place la moins favorisée de celles dont nous assumons la chronique. Les dégagements l'emportent dans tous les compartiments, mais il nous paraît que cette attitude est en grande partie dictée par des prises de bénéfices, les faits économiques n'apportant pas d'éléments nouveaux. LONDRES est irrégulier et aucune tendance générale ne peut être tirée de transactions à la fois décousues et peu nombreuses. Les positions antieuropéennes qui ont dominé au congrès travailliste de Brighton ne sont pas de nature à élargir les perspectives d'expansion souhaitées par les industriels britanniques. NEW-YORK s'engage dans une voie ascendante sous la conduite des valeurs traditionnelles, telles que ATT, Du Pont, Eastman Kodak, General Motors ou Standard Oil of New Jersey. E.D.B.



Article 666 Fr. 64.50

Blanc et noir

Modèle souple en fine dentelle nylon de Munchwilen. Devant, plaque de perlon soutient le ventre et adoucit les formes. Dos américain.

Article 666/8 Fr. 57.50

Blanc, noir, noisette

Même exécution que l'article 666 mais en dentelle plus fine.

Fabricant :

LA GAINE

viso
2072 Saint-Blaise.

Gonset

armourins
neuchâtel

La Cité

AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

J'ai trouvé

le moyen de faire exécuter mes photocopies et circulaires à la minute, sous mes yeux, à un prix avantageux, chez Raymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

GODET VINS
Auvernier

Fourrures

Agrémentez vos COLS
BAS DE MANTEAUX
BAS DE MANCHES
en y mettant une bordure en

fourrures

ROBERT POFFET
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17.

Meubles de style !

Chambres à coucher
Louis XV

Salles à manger
Louis XV

Bibliothèques
Espagnol

Chambres à coucher
Louis XVI

Nos relations directes avec les fabricants nous permettent de vous proposer des

Prix qui vous surprendront...

Tél. (038) 31 35 96.

Crédit discret.
Grégoire Theurillat,
Battieux 5,
2003 Neuchâtel.

LONZA

Vos plantes ornementales ont besoin d'une terre qui a besoin d'engrais: un engrais nommé Lonzin.

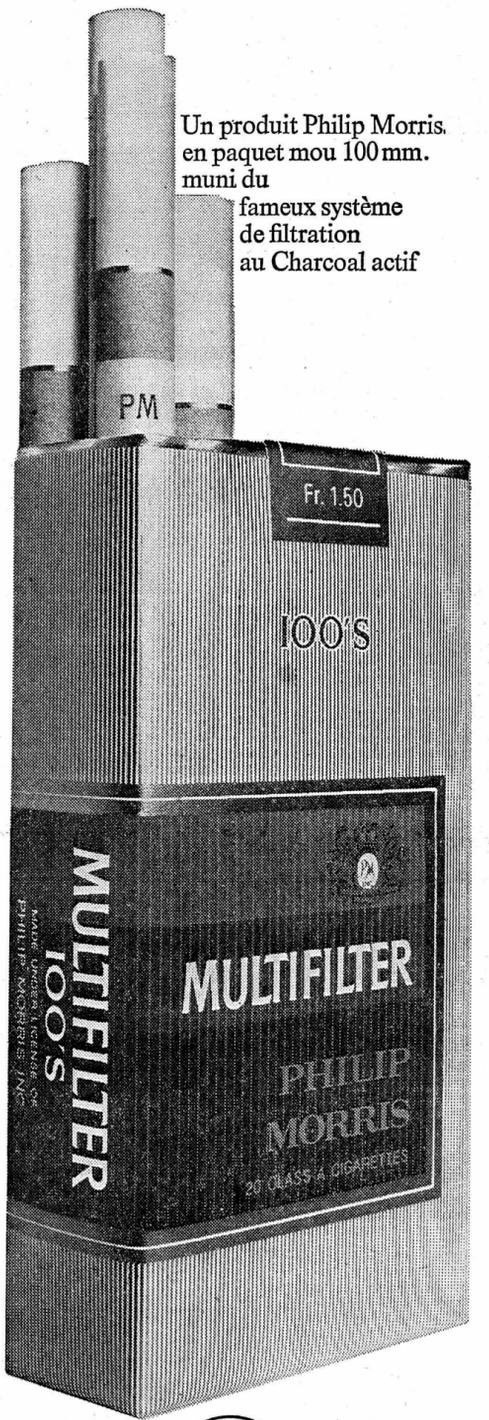


Si vos plantes ornementales ne sont pas saines et robustes, elles ont besoin de Lonzin. Pour le devenir.
Si vos plantes ornementales sont saines et robustes, elles ont besoin de Lonzin. Pour le rester.
Nouveau!
Existe maintenant en bombe pratique.
® Marque déposée

MULTIFILTER

la longue la légère la raffinée

Un produit Philip Morris en paquet mou 100 mm. muni du fameux système de filtration au Charcoal actif



fr. 1.50

CURES THERMALES MIGROS NEUCHÂTEL - FRIBOURG

MONTEGROTTO (ITALIE)

du 31 octobre au 13 novembre 1971.

Tout compris : à partir de Fr. 565.—.

Renseignements, programme détaillé, formule d'inscription dans votre magasin Migros.

VOYAGE-CLUB MIGROS NEUCHÂTEL

11, rue de l'Hôpital, tél. (038) 25 83 48.

Walter Wittwer

Chauffage central
Tuyauterie
Montages en régie

2013 COLOMBIER
Rue du Château 15
☎ (038) 41 15 26

Olma St-Gall
7-17 octobre 1971

Billets simple course valables pour le retour



Amitié

Dame svelte, soignée, bonne ménagère, sérieuse et affectueuse, aimant courses en campagne, ski, situation financière très saine, désire connaître compagnon 50-56 ans, plutôt grand ayant des goûts similaires. Mariage pas exclu si convenance.
Ecrire sous chiffres P 350102 N, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

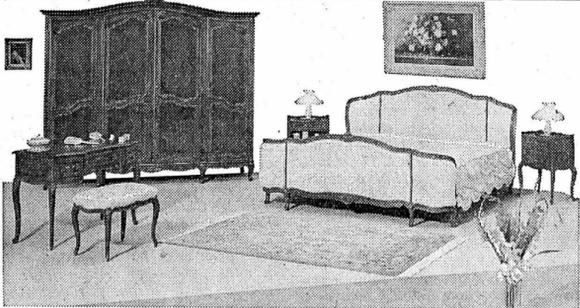
DÉMÉNAGEMENTS
Petits transports - Suisse et France

POLDI JAQUET
Neuchâtel Tél. 25 55 65

ASSOCIATION NEUCHATOISE SANTÉ PUBLIQUE.

Début du nouveau cours de **psychologie appliquée de W. Alispach**

mercredi 6 octobre, 20 h 15, Université.



Cette splendide

CHAMBRE À COUCHER LOUIS XV

en noyer, richement sculptée à la main, d'une fabrication et d'une finition artisanales, donnera à votre intérieur, grâce à ses lignes harmonieuses et du plus pur style Louis XV, une classe et une beauté qui embelliront chaque jour votre vie.

De plus, de par notre propre fabrication, son prix sera pour vous une agréable surprise.

Attention : notre exposition se trouve dans une villa sans vitrines, vous y trouverez un très grand choix de meubles de style.

GOBET
MEUBLES DE STYLE S. A.
Rue du Vieux-Pont 1
1630 BULLE
Tél. (029) 2 90 25

BON

pour recevoir une documentation sans engagement
Nom et prénom : _____
Rue : _____
Localité : _____
Je m'intéresse à : _____

Fascinante
Firenza
Coupé sport
moteur 2litres, 114 CV

Des performances exceptionnelles. Freins assistés à double circuit, disques à l'avant. Suspension avec stabilisateur transversal à l'avant et à l'arrière et pneus ceinturés. Tenue de route parfaite...

Et beaucoup de confort.

FIRENZA - synthèse parfaite de styling, de puissance et de confort. Fr. 12.200.-*. Crédit avantageux grâce à GMAG Suisse S.A. *Prix indicatif



Firenza



un produit de la General Motors, by Vauxhall

Vente et Service en Suisse romande : Ardon Neuwerth & Lattion (027) 8 17 84, Chippis L. Tschopp (027) 5 12 99, Courtételle Garage et Carrosserie du Moulin S.A. (066) 22 71 56, Eysins G. Jaquier (022) 6 17 03, Fribourg Garage du Stadberg (037) 22 41 29, Genève Autos-Import S.A. (022) 42 58 00, Lausanne Garage de Saint-Martin S.A. (021) 20 54 51, Neuchâtel M. Facchinetti (038) 24 21 33, Payerne P. Ducry (037) 6 12 04, Porrentruy W. Afolter (066) 66 68 22, Saint-Cierges A. Freymond (021) 95 61 19, Saint-Imier Garage du Chasseral (039) 41 26 75, Yverdon P. & J.-P. Humbert fils (024) 2 35 35, et nos agents locaux à : Agarn (027) 6 66 21, Gils-Brigue (028) 3 12 81, Bulle (029) 2 84 63, Carrouge (021) 93 15 15, Genève 161, route Meyrin (022) 41 13 10, 78, avenue de la Roseaie (022) 46 27 19, 21-23, rue Pré-Jérôme (022) 25 23 13, 3 bis, avenue de Chamonix (022) 36 89 73, Lausanne (021) 25 72 75, la Tour-de-Pelliz (021) 54 23 62.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Dans les milieux industriels et bancaires de notre pays

Le projet de traité d'assistance judiciaire américano-suisse provoque plusieurs critiques

BERNE. — L'opposition puissante à laquelle se heurte ce projet dans les milieux de l'industrie et des banques suisses semble avoir réduit à néant les espoirs des Etats-Unis d'en finir cette année avec la négociation d'un traité qui faciliterait aux enquêteurs de Washington le dépistage des fonds détenus par des bandits américains dans des comptes en banque secrets en Suisse.

Mais les autorités américaines peuvent tirer quelque satisfaction d'un arrangement séparé confidentiel qui promet une plus grande coopération de la Suisse dans la lutte contre l'évasion fiscale.

La sixième phase — qui était supposée être la dernière — des négociations préliminaires entre les deux pays sur un « traité d'assistance judiciaire », considéré par l'administration Nixon comme une arme vitale pour combattre le crime organisé, s'est ouverte à Washington la semaine dernière. Un projet de traité comprenant plus d'une centaine de pages avait été élaboré en 1970, mais son texte n'a pas encore été rendu public.

Selon des sources autorisées, les associations officiellement consultées sur le

projet durant les deux derniers mois, conformément à ses clauses principales, pourraient retarder indéfiniment la conclusion d'un accord final.

UN PROJET COMPLIQUÉ

Les récentes mesures économiques prises par le président Nixon, qui portent préjudice à l'industrie helvétique orientée vers l'exportation, ont indiscutablement accru le peu d'empressement à entrer dans la période actuelle dans un accord dont la plupart des avantages iraient aux Etats-Unis.

Le projet, si compliqué que la traduction du texte original en anglais, a demandé plusieurs mois, expose en détail la procédure suivie pour définir l'aide juridique dans des délits de droit civil qui doivent tomber sous le coup, à la fois, des lois suisses et américaines.

Une disposition clé du projet élargit l'obligation pour les établissements bancaires en Suisse de fournir des renseignements en relation avec des procès engagés contre des bandits. Selon certaines estimations, les fonds transférés illégalement en Suisse par la « mafia » et d'autres syndicats, totalisant cinq milliards de dollars ou davantage, mais les experts de Washington reconnaissent que ces estimations ne sont que pure spéculation.

CRITIQUES DES BANQUES

M. Alfred A. Sarasin, président de l'Association des banquiers suisses, dans une déclaration faite en juillet dernier, a critiqué « un certain empiètement de la part de la Suisse... à accepter la thèse américaine selon laquelle le crime organisé peut être combattu avec succès seulement par le moyen détourné de poursuites pour évasion fiscale ».

Les efforts des Etats-Unis pour faire échec au banditisme méritent certes notre appui sans réserve... a-t-il déclaré, mais il semble discutable que pour accorder une aide juridique à cette fin, il faille divulguer aux Etats-Unis des informations fiscales qui ne sont pas publiables selon la loi suisse.

L'Association des banquiers a, plus récemment, modifié quelque peu sa position en demandant que « l'aide juridique extensive... soit strictement limitée aux procès engagés contre des personnalités (sic) dignes de ce crime organisé ».

Mais elle a insisté pour que chaque demande américaine soit examinée par une commission spéciale suisse, comprenant des représentants de « cercles économiques intéressés » afin d'assurer que cette condition soit observée.

Des réserves au sujet du projet de traité ont été formulées au sein même du parti socialiste suisse qui a fréquemment réclamé une réforme des lois suisses protégeant le secret bancaire.

M. Gerwig, parlementaire socialiste, a déclaré dans une interview : « Ces lois devraient être révisées, mais je ne pense pas que cette révision doive être faite par le truchement d'un traité international ».

ÉVITER UN PRÉCÉDENT DANGEREUX

L'opposition au projet vise principalement une clause qui habiliterait les enquêteurs de chaque pays — c'est-à-dire pratiquement toujours des Américains — à procéder à des « interviews volontaires » dans le pays de l'autre signataire. A la fois l'Association des banquiers et le « Vorort », la puissante association de l'industrie et du commerce, ont averti le Conseil fédéral dans leurs commentaires confidentiels que cela violerait la souveraineté suisse et constituerait un précédent dangereux pour d'autres traités internationaux.

La Suisse, à les en croire, deviendrait finalement un terrain de chasse pour les policiers de nombreux pays.

TROP LOIN

C'est l'un des points actuellement discutés à Washington. Mais même s'il était éclairci, des objections de principes subsisteraient. Le « Vorort », apprend-on, considère que le traité « va trop loin et qu'il ne doit pas être complété sous la pression du temps ». Enfin « il ignore les aspects politiques ».

Une personnalité ayant des rapports étroits avec cette association a déclaré : « Le président Nixon veut nous faire conclure rapidement le traité de façon à disposer de quelque publicité additionnelle pour sa campagne électorale ».

Dans les milieux du département politique, on se refuse à tout pronostic sur la date à laquelle le projet pourrait être soumis à l'Assemblée fédérale. (AP)

Deux Suisses à l'honneur



Le concert final du 27^{me} Concours de Genève s'est déroulé dimanche soir au Victoria-Hall. Mlle Evelyn Brunner, de Lausanne, a remporté le second prix de chant et M. Jean-Paul Goy, de Renens, le 2^{me} prix de hautbois. Deux jeunes musiciens suisses au talent prometteur.

(Interpresse)

Sauvegarde de la monnaie et durée du travail : les Etats se rallient aux thèses du National

BERNE. (ATS). — Ouvrant la troisième et la dernière semaine de la session, le président met en discussion les dernières divergences subsistant entre les deux Chambres, l'une concernant l'arrêté sur la sauvegarde de la monnaie, l'autre la loi sur la durée du travail. La Chambre se rallie sans discussion au texte voté par le Conseil national dans l'un et l'autre cas.

Puis M. Honegger (rad.-ZH) présente au nom de la commission, le rapport sur l'arrêté autorisant l'octroi de nouveaux prêts à la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (F.I.P.O.I.) à Genève.

Les crédits peuvent s'élever au total de 86,7 millions de francs. Sans débat, le Conseil des Etats approuve le projet à l'unanimité des 27 votants.

POUR UNE AMBASSADE A CANTON

Sur rapport de M. Leu (pdc-LU) le Conseil des Etats approuve également l'arrêté ouvrant un crédit d'ouvrage de 5,1 millions de francs pour la construction d'un immeuble destiné à l'ambassade de Suisse à Cantone, immeuble qui comprendra la chancellerie diplomatique et la résidence du chef de mission.

SERVICES AUXILIAIRES DU PARLEMENT

Le Conseil des Etats aborde ensuite le rapport sur la réorganisation de la chancellerie fédérale et le renforcement du secrétariat

de l'assemblée fédérale ainsi que l'initiative de la commission du Conseil national concernant le statut et l'organisation des services administratifs du Parlement.

La commission du Conseil des Etats, dont le porte-parole est M. Vogt (soc-SO) constate que l'initiative, approuvée par le Conseil national, obligerait le peuple et les cantons à se prononcer sur une nouvelle disposition constitutionnelle qui attribuerait expressément à l'assemblée fédérale le droit de services administratifs.

La commission estime qu'il serait prématuré de soumettre au souverain un projet d'une portée aussi restreinte. Elle propose donc de biffer du projet approuvé par la Chambre populaire le chapitre concernant la création de services parlementaires autonomes. Le problème pourrait être repris à l'occasion de la révision totale de la constitution.

En revanche, elle recommande à l'assemblée d'accepter un projet d'arrêté qui, sans modification constitutionnelle, doit permettre d'améliorer et d'étendre les services auxiliaires du Parlement.

PERSONNEL

M. Ulbrich (PDC-Schwytz) exprime son scepticisme quant à l'efficacité de certaines « améliorations » proposées, qui obligent l'administration à engager de nouveaux agents, justement en un temps où l'on se plaint de la pénurie de personnel. La réforme la plus utile consisterait à grouper un

certain nombre de projets mineurs pour les soumettre ensemble à une seule et même commission, au lieu de constituer une commission spéciale pour chaque brouille.

En revanche, M. Gaegi, président de la Confédération, estime nécessaire de développer certains services auxiliaires afin de faciliter aux députés l'exercice de leur mandat. Mais, il appartient au Parlement de se déterminer sur une question qui le concerne directement.

Après avoir pris acte du rapport du Conseil fédéral, le Conseil des Etats décide de ne pas entrer en matière sur le projet d'article constitutionnel approuvé par le Conseil national.

LE VOTE

Il aborde alors le projet d'arrêté sur les services du Parlement. Selon les propositions formulées par la commission du Conseil des Etats, les services du Parlement restent, administrativement, une division de la chancellerie fédérale, mais dans l'exercice de leurs fonctions, ces mêmes services sont indépendants du Conseil fédéral et de la chancellerie fédérale. Ils seront subordonnés soit aux présidents des conseils législatifs, soit aux commissions permanentes pour lesquelles ils travaillent.

Sans débat, la Chambre vote les différents articles concernant le secrétariat général, le secrétariat des commissions de gestion, le service de documentation.

Le Conseil des Etats approuve le projet d'arrêté tel qu'il est proposé par la commission par 18 voix contre 7.

SUISSE ALEMANNIQUE

Obwald : la « guerre des lynx » prend une nouvelle tournure

(c) La « guerre du lynx », qui préoccupe les chasseurs obwaldiens depuis des mois, a pris une nouvelle tournure mardi. Comme nous l'avons relaté dans une de nos précédentes pages, il y a dix jours deux chevreuils égorgés, gisant dans une forêt au-dessus de Kerns. Les cadavres de ces animaux avaient été envoyés à l'Université de Berne, où les spécialistes ont dû se pencher sur le problème et prouver si les lynx étaient les « meurtriers à quatre pattes », comme le prétendaient les chasseurs obwaldiens.

professeur, ne chassent leur proie qu'en hiver, lorsque le gibier est faible et sous-alimenté.

Si la conclusion de ce rapport satisfait les membres du gouvernement, il n'en est pas de même des chasseurs. Ces derniers n'y vont pas de main morte et nous avons déjà recueilli certains avis des chasseurs nous déclarant : « Ce rapport a été manipulé pour protéger les membres du gouvernement, c'est un scandale ». Notre avis : c'est aller un peu trop loin, car le professeur en question, qui est une personnalité neutre, n'aurait pas eu la moindre raison de vouloir protéger qui que ce soit. Toujours est-il que la guerre du lynx reste ouverte. Preuve en est ce chasseur qui devait nous déclarer : « Si un lynx passe à la portée de mon fusil, je n'hésiterai pas à appuyer sur la gâchette »...

S.O.S. argovien

(c) Le médecin cantonal argovien a lancé un véritable S.O.S. A l'hôpital du district de Baden il manque 45 infirmières sur les 144 qui devraient y travailler, ce qui revient à dire que la pénurie du personnel hospitalier — il est de 31 pour cent dans cet hôpital — a atteint la cote d'alerte. Le médecin cantonal argovien précise encore dans son rapport : « la situation n'est guère plus rassurante dans les autres hôpitaux du canton ».

Malgré une vaste campagne de recrutement, le personnel nécessaire fait toujours défaut. En 1978 doit être inauguré à Baden le nouvel hôpital cantonal, qui nécessitera la collaboration de 263 infirmières. Où les trouver? Voilà la question angoissante que se posent les responsables.

Schwytz : référendum contre la nouvelle loi médicale

(c) Surprise dans le canton de Schwytz, où un médecin schwytois, le Dr Richard Schindler, a commencé à collecter des signatures, son intention étant de lancer un référendum contre la « nouvelle loi médicale et sanitaire du canton de Schwytz », acceptée à une grande majorité lors de la réunion du Grand conseil du canton de Schwytz en date du 24 septembre 1971. Si le référendum doit être valable, 2000 signatures devront être déposées à la chancellerie d'Etat d'ici au 24 octobre 1971.

Pourquoi ce référendum fort surprenant de la part d'un médecin? « Cette nouvelle loi médicale est caractérisée par plusieurs erreurs constitutionnelles, qui n'ont pas échappé à certains membres du Grand conseil, cette loi étant acceptée », devait déclarer le Dr Schindler, un chirurgien renommé.

DES CHIENS ERRANTS

Mardi le rapport du professeur Klingner a été communiqué par le chef de la police obwaldienne. On doit parler de surprise, car, selon le rapport du professeur bernois, ce ne sont pas les lynx, mais des chiens errants, qui auraient tué les deux chevreuils. Les traces de dents et les marques de la mâchoire proviennent de chiens. D'autre part le spécialiste devait faire la constatation que les chevreuils n'avaient pas été attaqués d'un arbre et qu'ils ne portaient pas de blessures mortelles au cou, signe distinctif de l'attaque d'un lynx. Un des chevreuils avait d'autre part été victime d'une crise cardiaque, avant de succomber, ce qui prouve qu'il a été chassé par son poursuivant. Les lynx, révèle le

Dix-neuf membres de la « Heimkampagne » arrêtés

ZURICH (ATS). — Jusqu'à mardi après-midi, dix-neuf membres de la « Heimkampagne » qui avaient, selon les autorités, favorisé la fuite des pensionnaires de la maison de redressement de Uitikon (ZH), ont été arrêtés. Parmi eux se trouve une jeune femme qui a caché dans son appartement de Zurich quatre fuyards. Ces quatre jeunes gens ont été repris par les autorités dès lundi.

M. Bertschi, procureur du district de Zurich, a déclaré au cours d'une conférence de presse, que la fuite de dix-sept pensionnaires de Uitikon, le 26 septembre dernier, avait été très bien préparée et minutieusement organisée. La moitié d'entre eux avait échangé leur tenue avant de prendre la fuite. Les fugitifs se sont ensuite rendus par petits groupes à Zurich. Par la suite, tous ont été dirigés vers le Tessin dans des camions ou des voitures de tourisme.

Le procureur du district de Zurich a conclu en expliquant que l'enquête a été rendue particulièrement difficile, parce que les personnes arrêtées « mentaient effrontément ».



Vendredi 8 octobre
journée de fête au
Signal de Bougy
pour 150 invalides
du Pays romand

Le parc et le restaurant du Signal de Bougy ont été conçus de manière à pouvoir recevoir aussi les invalides. Nous avons la joie d'en inviter 150 à venir passer une journée au parc Pré Vert.

Vous, les bien-portants, vous comprendrez certainement que nous faisons une exception à notre principe et que nous leur réservons le restaurant ce jour-là, ceci de 11 heures à 17 heures.

Aidez-nous, s'il vous plaît, en évitant de vous rendre au restaurant du Signal de Bougy entre 11 heures et 17 heures, ce vendredi 8 octobre. Vous nous rendrez un immense service.

Merci.

FONDATION PRÉ VERT DU SIGNAL-DE-BOUGY

SUITE Aide à la construction de logements au National

Une majorité, en revanche, fait remarquer que toute la philosophie du projet à encourager la construction, et non pas à prendre des mesures défensives. Au demeurant, fait-elle remarquer, il est aussi prévu par le projet que la Confédération puisse conférer force obligatoire aux conventions qui seraient conclues, en matière de baux à loyers. Enfin, il y a la protection assurée, depuis peu, par le code des obligations, permettant de prolonger de trois ans un bail abusivement résilié.

Mais, pour MM. Mulheim et Mugny, cela n'est pas suffisant. Pour M. Mugny, en outre, l'objectif annoncé dans le message, de construire quelque 10.000 logements par an grâce à cet encouragement, n'est pas suffisant non plus. Pourtant, il reconnaît que l'on construit beaucoup en ce moment. Six milliards n'ont-ils pas été affectés à la construction, en Suisse, l'année dernière. Notre situation, comparée à celle d'autres pays, est même favorable.

DES MENACES

Tous les groupes entrent en matière, sur le projet, mais avec des appréciations évidemment fort différentes. Pour les uns, il faut prendre bien garde de ne pas dégrader le système de la construction privée. Pour les autres, au contraire, les mesures proposées restent dérisoires.

Ainsi, le communiste genevois Roger Dafflon considère que l'offre et la demande restent déséquilibrées, et que l'offre va surtout à la rencontre des riches. Il reproche

au Conseil fédéral d'avoir choisi le système allant dans les vœux des milieux immobiliers. Il refuse les statistiques démontrant que les gens exigent plus de confort qu'autrefois, par rapport à ce qu'il en était autrefois.

Les pièces sont plus petites, l'insonorité est bien souvent mauvaise, ce qui rend maints logements très peu confortables, mal appropriés à la vie familiale. Quant aux terrains, dit-il, ils restent aux mains de la spéculation. Il plaide pour une véritable protection des locataires, ne croit pas aux conventions collectives et demande un contrôle des loyers.

Mais, M. Ziegler ira plus loin encore. Lui aussi réclame tout cela, mais il menace également. Si l'autorité publique ne met pas en place un système de contrôle et de pénalisation des abus, le mécontentement éclatera. Il y aura une grève des loyers, et une occupation des logements trop souvent vides. (Pied à terre de riches étrangers, etc.)

Il attaque personnellement une société immobilière genevoise et son président. Le socialiste vaudois Bussey et le socialiste genevois Chavanne seront plus modérés, mais demanderont que tous les amendements renforçant la protection des locataires, qui seront déposés, soient acceptés et incorporés dans le projet.

En revanche, le démocrate-chrétien Léo Schuermann, l'un des candidats à la succession de M. von Moos, se livra à une analyse fouillée de la philosophie du projet

VALAIS

La patronne d'un café attaquée en pleine nuit à Martigny-Bourg

(c) La police a dû s'occuper mardi, à Martigny, d'une étrange affaire d'agression. La patronne du café du Progrès, à Martigny-Bourg, Mme André Fournier, a été attaquée en pleine nuit par deux individus qui se précipitèrent sur elle en brandissant des bouteilles vides.

Il était minuit environ; Mme Fournier venait de congédier les derniers clients et vaquait au nettoyage de l'établissement. Elle avait le dos tourné et rangeait ses balais, lorsque les deux hommes se jetèrent sur elle. Ils la frappèrent à trois reprises. Esquivant le coup destiné à la tête, Mme Fournier fut blessée surtout à l'épaule et dans les reins. Elle réussit à

s'enfuir dans la rue et à appeler au secours. Les deux hommes la prirent en chasse, mais l'alerte donnée, ils disparurent dans la nuit.

Blessée, à demi-consciente, Mme Fournier a été soignée par un médecin, avant de pouvoir regagner son domicile.

Fait capital: la victime a reconnu les deux agresseurs, deux hommes de Martigny-Bourg.

POURQUOI?

Ils ont été interrogés par la police et auront à répondre de leur acte. Voulent-ils emporter la caisse? On ne sait. Aucun vol n'a été commis.

Les deux hommes devaient savoir que M. Fournier, le patron de l'établissement, était absent, et ils en ont profité pour tenter leur coup.

Cambriolage à Saillon: 2500 francs sont volés

(c) Dans la nuit de lundi à mardi un magasin a été cambriolé par des inconnus. Hier matin en effet, le gérant, M. Bessard remarqua avec la surprise que l'on devine que la porte de l'arrière magasin était forcée. Il courut au bureau et vit alors que tout l'argent qui s'y trouvait soit quelque 2500 francs avait été emporté.

La police a ouvert une enquête. Quelques voisins ont entendu du bruit dans la nuit mais n'y ont guère prêté attention du fait que des militaires stationnent ces jours-ci dans les parages.

GENÈVE

Drogue : quatre arrestations

GENÈVE. — La police genevoise a procédé mardi à quatre arrestations pour violation de la loi fédérale sur les stupéfiants, sans rapport les unes avec les autres d'ailleurs. Trois jeunes gens et une jeune fille ont été écroués à la prison de Saint-Antoine, pour usage de haschisch: un coiffeur, Français de 23 ans, un Bernois de 22 ans, sans profession, une sténodactylo allemande de 19 ans, arrêtés à la frontière en possession de quelques grammes de drogue, et un Français de 22 ans, habitant la Haute-Savoie, qui venait s'approvisionner à Genève. (ATS)

Conférence de la CEPT à Berne

BERNE (ATS). — Une réunion du groupe de travail « Télégraphie » a débuté lundi à Berne, au siège de la direction générale, sur invitation de l'entreprise des PIT suisses, annonce un communiqué. Quarante-cinq délégués de seize pays prennent part aux débats, qui se poursuivront jusqu'à vendredi. Au premier plan des délibérations se trouvent la transmission automatisée des télégrammes par ordinateur et l'élaboration de nouveaux principes tarifaires pour le service télégraphique.

gouvernemental et des possibilités qu'il offre. La direction lui paraît bonne.

On voit donc que l'hémicycle se divise fondamentalement en deux camps: Ceux qui avec le Conseil fédéral veulent mettre l'accent sur une méthode que l'on peut qualifier de positive, en ce sens qu'elle cherche, par un encouragement approprié, à recréer les conditions adéquates du marché, les conditions du dynamisme et de l'équilibre entre l'offre et la demande, tout à la fois.

Les autres, à l'opposé, voudraient mettre l'accent sur des mesures défensives, marquant le veto public face aux abus de l'économie privée.

Entre les deux rôles, des nuances naturellement. Mais, on verra s'affronter ces tendances de manière plus précise, aujourd'hui, lors de l'examen de détail.

Après les conclusions des rapporteurs et l'intervention du conseiller fédéral Brugger, chef du département de l'économie publique, le Conseil national se prononcera sur l'entrée en matière, puis procédera à l'examen de détail du projet. Ce dernier devant être terminé le même jour.

M. Brugger étant absent de Berne jeudi, une séance de relevée aura peut-être lieu l'après-midi.

POSTULATS

Le président Weber interrompit le débat sur le logement, afin de permettre à quelques députés de présenter divers postulats et motions. M. Dubois (pdt-NE), dans un postulat, demande l'élaboration d'une loi fédérale sur les toxiques et les stupéfiants. L'idée du député neuchâtelois est notamment d'empêcher l'abus des analgésiques. Le conseiller fédéral Tschudi accepte le postulat.

Trois postulats, présentés selon la procédure écrite, sont ensuite adoptés: il s'agit de ceux de MM. Bachmann (pdc-SZ) sur le régime des rentes partielles AVS et AI, et Chopard (soc-AG) d'une part sur les rentes aux invalides prématurés, d'autre part, sur les allocations pour perte de gain des militaires.

Pêche sous-marine Un Suisse meurt en Italie

GENÈS. — Un pêcheur sous-marin suisse en vacances à Camogli, près de Gènes, M. Kurt Kohler, 28 ans, de Luesslingen (SO), est mort lundi, au cours d'une partie de pêche au large de Punta-Chiara, dans la même région. Kurt Kohler, après avoir déjeuné dans un restaurant de Camogli, est parti en bateau avec cinq amis, puis, arrivé au large, il a endossé son équipement sous-marin et s'est immergé pour pêcher. Quelques instants plus tard, il s'est senti mal. Ses compagnons l'ont hissé à bord et transporté à Portofino. Une ambulance l'a ensuite conduit à l'hôpital de Santa-Margherita, mais il est mort en route. (ATS)

Conférence de la CEPT à Berne

BERNE (ATS). — Une réunion du groupe de travail « Télégraphie » a débuté lundi à Berne, au siège de la direction générale, sur invitation de l'entreprise des PIT suisses, annonce un communiqué. Quarante-cinq délégués de seize pays prennent part aux débats, qui se poursuivront jusqu'à vendredi. Au premier plan des délibérations se trouvent la transmission automatisée des télégrammes par ordinateur et l'élaboration de nouveaux principes tarifaires pour le service télégraphique.

Nouvelles financières

Indice des prix de gros sans changement

BERNE (ATS). — L'indice des prix de gros calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), qui reproduit l'évolution des prix des matières premières, des produits semi-fabriqués et des biens de consommation, s'est inscrit à 114,0 points à fin septembre 1971 (1963 = 100). Il est ainsi demeuré au niveau du mois précédent, mais il a marqué une augmentation de 2,0% depuis septembre 1970 (111,8), annonce un communiqué.

Bien que l'indice général soit resté stable d'un mois à l'autre, certains groupes accusent en partie des modifications de prix substantielles. Des hausses sont surtout intervenues pour les pommes de terre de table, les œufs, le thé, le malt, les toiles, le finissage de fils et tricots. De même, les prix des légumes, de l'huile de chauffage légère, des pneus pour véhicules, du béton et des ouvrages en ciment d'amiante ont augmenté.

En revanche, les prix des produits chimiques organiques et des produits antiparasitaires ont fléchi.

Le recul des prix a également été très marqué pour le chiffre d'indice des métaux et ouvrages en métal.

Un référendum de locataires aboutit à Lausanne

LAUSANNE. — Le référendum lancé par le groupement des locataires du quartier « cité pont des Sauges » (470 logements) contre un vote intervenu le 14 septembre au Conseil communal de Lausanne, a abouti avec 13.036 signatures valables, alors que 5000 suffisaient.

Ce référendum s'oppose à la décision qui, en portant de 31 à 34 millions de francs la caution communale à la société immobilière « cité pont des Sauges », entérine du même coup une hausse de loyers de 20% que les locataires refusent de payer. La votation populaire aura lieu vraisemblablement au début de novembre. Le référendum est appuyé par l'Association vaudoise des locataires et par plusieurs partis politiques. (ATS)

Equation à trois inconnues pour les élections fédérales en pays vaudois

Trois inconnues pèsent sur la prochaine élection des seize conseillers nationaux vaudois: l'entrée en lice des électorales, la présentation de trois listes nouvelles et l'appareillement socialiste-pöpstiste.

Il y a quatre ans, l'appareillement des quatre partis bourgeois avait valu six sièges aux radicaux (296.969 suffrages), deux aux libéraux (117.894), un aux agrariens (81.225) et un aux démocrates-chrétiens (43.960). Le dixième siège attribué à cette alliance ne l'avait été qu'à la seconde répartition, et ensuite, au sein même de l'appareillement, les démocrates-chrétiens avaient failli perdre leur mandat au profit des radicaux. A gauche, où l'on marchait en ordre dispersé, les socialistes avaient obtenu quatre sièges (242.465 suffrages) et les pöpstistes deux (133.267).

Il n'y avait eu alors aucun changement dans la répartition des sièges, mais les pöpstistes avaient enlevé aux libéraux le troisième rang des partis vaudois. En pourcentage, les pöpstistes et les agrariens avaient gagné passablement de terrain au détriment des libéraux et des démocrates-chrétiens, alors que radicaux et

socialistes restaient pratiquement stationnaires.

PRÉVISIONS DIFFICILES

Le fait que, en 1971, le nombre des électeurs soit plus que doublé par l'introduction du suffrage féminin inévitait tout pronostic. Les résultats sont rendus encore plus difficilement prévisibles par le nombre record des listes (neuf) et des candidats (120, dont 23 femmes). L'apparition d'une part de l'Alliance des indépendants, et d'autre part des deux listes — apparentées — du Mouvement républicain et de l'Action nationale, pose un double point d'interrogation. Si l'on se réfère aux résultats de 1967, on constate que l'appareillement nouveau conclu entre les deux partis de gauche pourrait valoir un siège supplémentaire aux socialistes, aux dépens du plus faible des quatre partis bourgeois alliés. Mais tout dépendra finalement des suffrages que les trois partis nouveaux enlèveront, soit à la gauche, soit au centre-droite.

Pour le Conseil des Etats, la situation est plus simple: aux deux députés sortants de l'Ensemble bourgeois (un radical et un libéral), s'oppose un candidat unique de la gauche (socialiste). Pour cette

